

Anthony Collins  
Philosophe anglais (1676-1729)

# DISCOURS SUR LA LIBERTÉ DE PENSER

Traduction anonyme  
Imprimé à la Hague en 1714 par Henri Scheurleer

Un document produit en version numérique par Kim Noisette, bénévole,  
doctorant en philosophie pratique  
Courriel : [knoisette@gmail.com](mailto:knoisette@gmail.com)  
Site web pédagogique : <http://www.david-hume.fr>

Dans le cadre de : "Les classiques des sciences sociales"  
Une bibliothèque numérique fondée et dirigée par Jean-Marie Tremblay,  
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi  
Site web : <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque  
Paul-Émile-Boulet de l'université du Québec à Chicoutimi  
Site web : <http://bibliotheque.uqac.ca/>

## Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle :

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf., .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

**L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.**

Jean-Marie Tremblay, sociologue  
Fondateur et Président-directeur général,  
[LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.](#)

Cette édition électronique a été réalisée par Kim Noisette, bénévole, doctorant en philosophie à l'université de Sherbrooke et à l'université Fédérale de São Paulo (Brésil).

A partir du livre (fac-similé de l'édition Henri Scheurleer, publiée en Hollande, à la Hague, en 1714, sous la fausse mention de Londres) :

SUR LA  
LIBERTÉ  
DE  
PENSER.

*P. Collins.*

Écrit à l'occasion d'une nouvelle  
Secte d'*Esprits forts*, ou de Gens  
qui pensent librement.

*Traduit de l'Anglois & augmenté d'une*  
LETTRE D'UN MEDECIN ARABE.



A LONDRES

MDCCXIV.

**Anthony Collins**

Philosophe anglais

(1676-1729)

**Discours sur la liberté de  
penser**

Écrit à l'occasion d'une nouvelle secte  
d'esprits forts, ou de gens qui pensent  
librement.

Traduit de l'anglais et augmenté d'une  
lettre d'un médecin arabe.

Londres, 1714

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte : Times New Roman, 12 points.

Pour les citations : Times New Roman, 12 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes LibreOfficeWriter  
4.0.2.2 sur Linux Ubuntu.

Mise en page sur papier format : lettre US, 8.5'' x 11''

Édition numérique réalisée en octobre 2014 à São Paulo, Brésil.

Version finale vérifiée le 20 novembre 2014 à Chicoutimi, Québec.

## Note sur la présente édition

Le *Discourse on Freethinking* a été publié en 1713 en anglais sous le sceau de l'anonymat. Anonymement traduit en français, il a été publié à La Hague en 1714 par l'éditeur Henri Scheurleer sous la fausse mention de Londres<sup>0</sup>. Cette traduction, comparée avec l'original, sert de base à l'édition électronique que vous vous apprêtez à lire.

L'orthographe a été modernisée, certaines tournures de phrases modifiées pour rendre la lecture plus facile.

Les notes de Collins présentes dans la première édition du *Discourse* se trouvent en note de bas de page.

Les notes non présentes dans la première édition du *Discourse* mais présentes dans la première édition de la traduction se trouvent également en bas de page, avec la mention « (Remarque ajoutée.) »

Les références à la Bible sont entre parenthèses dans le corps du texte.

Collins utilise les italiques aussi bien pour souligner que pour citer. Afin de ne pas surcharger son discours avec des guillemets, car les citations y sont nombreuses, j'ai choisi de conserver ici son usage.

Mes propres notes et ajouts sont mis entre crochets. Ils visent en général à préciser une référence ou à éclairer le texte sur un point demandant à être détaillé ou contextualisé pour un lecteur contemporain.

Merci au latiniste distingué qui a patiemment vérifié les références et l'orthographe de chaque citation latine.

---

<sup>0</sup> Sur les péripéties de la traduction du *Discourse on Freethinking* et de la publication de celle-ci à la Hague, voir Silvia Berti, Françoise Charles-Daubert et Richard Popkin (eds.), *Heterodoxy, Spinozism, and Free Thought in Early-Eighteenth-Century Europe, Studies on the Traité des Trois Imposteurs*, Dordrecht, Kluwer Academic Publisher, 1996, pp.243-4. Jean Rousset de Missy est parfois cité comme traducteur, mais si son implication dans la traduction du *Discourse* est possible, on n'en a aucune preuve directe. Il est également très probable que Collins ait lui-même contribué à la traduction (voir Richard Bentley, *La friponnerie laïque des prétendus esprits forts... ou Remarques sur le Discours de la liberté de pensée*, septième édition, Amsterdam, J. Wetstein et G. Smith, 1738, Préface, p.XXVI).

# Table des matières

## [Avertissement](#)

## [Introduction](#)

### [Section I](#)

Définition de la liberté de penser, prouvée par les raisons suivantes :

- [I.](#) C'est un droit qui appartient à tous les hommes.
- [II.](#) C'est le seul moyen de se rendre parfait dans les sciences.
- [III.](#) Sans ce moyen, on tombe dans toutes fortes d'absurdités.
- [IV.](#) Que c'est agir contre la raison que de prescrire des bornes à notre pensée.
- [V.](#) Les avantages de la liberté de penser, entre lesquels on insiste surtout sur un de ces avantages très considérables.

### [Section II](#)

C'est un obligation indispensable de penser avec liberté sur les sujets mêmes où l'on prétend prescrire quelque réserve : tels sont la nature et les attributs de Dieu, la vérité et l'autorité des Écritures, avec le sens qu'elles renferment des preuves de cette proposition.

- [I.](#) La première, tirée de la nécessité que toute personne ait sur ces différents points une véritable opinion selon ceux-là même qui nient cette liberté.
- [II.](#) Que l'obligation où l'on est d'avoir quelque opinion que ce puisse être, consiste uniquement dans la liberté d'y penser librement.
- [III.](#) Qu'il n'y a point d'autre remède que cette liberté contre la superstition qui est un si grand mal.
- [IV.](#) Le grand nombre de ceux qui se piquent de révélation rend cette obligation indispensable.
- [V.](#) L'établissement des missions que l'Angleterre entretient dans les pays étrangers suppose l'obligation de penser librement.
- [VI.](#) Le but de l'Évangile, et de la voie de la prédication, dont Jésus-Christ et les Apôtres se font servis, établissent cette obligation.

VII. Que la conduite du clergé est une preuve de cette obligation.

- 1) Mais surtout leurs divisions touchant la nature de Dieu et de ses attributs.
- 2) Leurs divisions touchant les livres sacrés, leur autorité et leur sens.
- 3) Leurs ouvrages font voir qu'il y a des points de doctrine enseignés dans l'Église, qui se contredisent, et qui font contraires à la raison.
- 4) Leur aveu qu'il se trouve des abus, des défauts et de fausses doctrines dans l'Église.
- 5) Ils font profession de ne pas dire la vérité et ils blâment ceux du clergé qui ont assez de candeur pour la dire.
- 6) Ils donnent des noms odieux d'athée et c. aux chrétiens qui paraissent les plus raisonnables.
- 7) Ils rendent le canon des Écritures incertain.
- 8) Ils rendent incertaines les Paroles même de l'Écriture en prouvant qu'elles ont été changées, altérées, etc.
- 9) Ils rendent publics les arguments des libertins, des athées, des déistes, etc.
- 10) Les retranchements et les changements qu'ils font dans les livres qu'ils mettent au jour ou qu'ils traduisent.
- 11) Conclusion de la section II.

Section III

Réponses aux objections qu'on fait contre la liberté de penser.

- I. Réponse à l'objection tirée de l'incapacité des hommes pour penser sur les matières de spéculation.
- II. Réponse à l'objection tirée de la diversité d'opinions, préjudiciable à la société, qui naîtrait de la liberté de penser.
- III. Réponse à l'objection, qu'en pensant librement, on tombe aisément dans l'athéisme.
- IV. Réponse à l'objection, qu'on doit se reposer sur les lumières des prêtres comme on ce repose sur celles d'un médecin ou d'un avocat.
- V. Réponse à l'objection, que l'avantage de la société demande que les hommes craient, comme vraies, certaines opinions essentiellement fausses.
- VI. Réponses aux invectives qu'on débite ordinairement contre ceux qui font un libre usage de leurs pensées.

Que ceux qui font profession de la liberté penser sont nécessairement vertueux.  
Que, malgré les persécutions auxquelles ceux qui pensent librement ont été exposés en tout temps, les plus grands hommes de tous les temps ont fait profession de cette liberté. Tels ont été :

- [1\)](#) Socrate
- [2\)](#) Platon
- [3\)](#) Aristote
- [4\)](#) Épicure
- [5\)](#) Plutarque
- [6\)](#) Varron
- [7\)](#) Caton le censeur
- [8\)](#) Cicéron
- [9\)](#) Caton d'Utique
- [10\)](#) Sénèque
- [11\)](#) Salomon
- [12\)](#) Les prophètes
- [13\)](#) Joseph l'historien
- [14\)](#) Origène
- [15\)](#) Minucius Félix
- [16\)](#) Synésios, évêque d'Afrique
- [17\)](#) Lord Francis Bacon
- [18\)](#) Thomas Hobbes
- [19\)](#) L'archevêque John Tillotson

[Lettre d'un médecin arabe](#), à un fameux professeur de l'université de la Halle en Saxe, sur les reproches faits à Mahomet

« C'est une imprudence qu'on ne peut pardonner à un homme raisonnable, dont l'égalité et la fermeté doivent être le caractère, de prendre parti, avec une espèce de certitude, pour des opinions qu'il ne connaît que superficiellement et qu'il n'a pas approfondies. »

Cicéron, *De la nature des Dieux*, livre III, I, I.



## Avertissement

[Retour à la table des matières](#)

[iii] Il n'y a guère de livres sans préface ou sans avertissement, et il n'y a guère de préface ou d'avertissement qu'un lecteur se donne la peine de lire. Cependant il y en a dont on peut dire que la lecture est absolument nécessaire à plusieurs égards. Cet avertissement est de ce genre, puisqu'il s'agit d'y donner quelques lumières au lecteur sur trois sujets assez importants.

I. Quelques personnes ont publié, d'une manière à convaincre leurs lecteurs qu'ils étaient bien persuadés de ce qu'ils avançaient, qu'il faudrait un grand commentaire pour faire entendre aux étrangers le discours dont on donne ici [iv] la traduction, ce qui leur fait croire qu'il ne pourra jamais être traduit dans aucune langue, avec le moindre succès <sup>a</sup>. Il ne faudrait, pour faire sentir au lecteur l'iniquité de ce jugement, que lui nommer les membres de cette équitable société, qui ont offerts leurs soins pour la traduction de ce livre, qu'ils trouvent aujourd'hui à propos de condamner à ne parler qu'aux anglais. Mais, parce qu'en levant ce masque, on ne manquerait pas de blesser des lois d'honnêteté et de charité dont on fait profession, on aime mieux prendre une autre voie, et tâcher de convaincre le lecteur, peut-être déjà prévenu, du contraire de la sentence de ces juges du Parnasse hollandais.

---

<sup>a</sup> [Le *Journal littéraire* de La Haye, qui annonce la publication du *Discourse*, déclare que comme ce livre est très centré sur l'Église anglicane, « les étrangers ne sauraient guère s'y intéresser... il ne pourra jamais être traduit dans aucune autre langue avec le moindre succès. » (1713, p.468). L'Avertissement répond directement à cette remarque et met les arguments de Collins à portée du public français. Ann Thompson fait remarquer que cet échange entre traducteur et journal littéraire est peut-être une campagne publicitaire destinée à attirer plus d'attention sur le *Discourse* (La Lettre Clandestine, 2000, vol.9, p.101).]

La vérité, la pensée et la raison sont de tous les pays. Comment donc un livre, dont le seul but est de faire sentir aux hommes l'obligation dans laquelle ils sont de connaître la vérité, de se servir [v] de leur jugement et de leur raison, peut-il passer, dans l'esprit de gens qui prétendent au titre de savants et de beaux esprits, pour ne pouvoir jamais avoir de succès ? Surtout quand ils ont eux-mêmes reconnu que ce même livre renferme une infinité de choses importantes, curieuses et extraordinaires, et qu'on n'y peut trouver une seule proposition hétérodoxe.

Ainsi, tenons-nous-en à ce que leur jugement a de favorable, et accordons-leur même que les citations si diversifiées de ce petit discours, semblent n'intéresser que les anglais, mais ils voudront bien reconnaître de leur côté que le fond du discours est également intéressant pour toutes sortes de peuples. En effet, ne trouve-t-on pas partout des prêtres ? Partout ne sont-ils pas animés du même esprit de domination ? Partout ne voit-on pas qu'ils ne peuvent souffrir qu'on les contredise le moins du monde ? Ainsi partout, les peuples souverainement [vi] intéressés à la connaissance de la vérité sont dans l'obligation, qu'ils ne sentent pas assez, d'examiner toutes ces différentes matières que les prêtres leur proposent comme les objets de leur foi. On ne peut leur faire connaître cette obligation d'une manière plus vive et mieux raisonnée que ne fait l'auteur de ce discours : n'est-il pas très raisonnable d'en conclure que ce livre ne peut être lu par toutes sortes de peuples qu'avec un très grand succès ?

Il est vrai que l'auteur, n'ayant eu dessein de travailler que pour les gens de son pays, n'a tiré toutes ses preuves que des auteurs de sa nation ; mais, outre que la plupart font très connus dans tous les pays réformés, et même quelques-uns, comme le Chancelier Francis Bacon, dans toute l'Europe, on peut avancer, sans trop risquer, qu'il ne faut qu'avoir lu quelques ouvrages des prêtres soit anciens soit [vii] modernes, pour avoir de quoi suppléer aux citations tirées des écrivains anglais. Les Augustins, les Origènes, les Athanases chez les anciens, les Bellarmins, les Du Pérons, les Bossuets, les Claudes, les Du Moulins, les Jurieux, les Joncourts, les Perisonius et les Lydekkers, les Arminiens, les Voetiens, les Coccéiens, sans parler des vénérables pères de la société de Jésus et des jansénistes, fournissent des faits et des opinions en assez grand nombre, et assez d'exemples d'animosité, de partialité et d'entêtement, pour suppléer au petit nombre de citations que renferme ce petit discours <sup>b</sup>.

---

<sup>b</sup> [L'Avertissement fait ici référence à des éléments connus du public français de l'époque. Pour un Français cultivé des années 1710, l'antagonisme des jésuites et des jansénistes était d'actualité. Le ou les auteurs de l'Avertissement incitent le lecteur à comparer ce qu'il connaît du clergé chez lui avec ce que Collins rapporte pour remarquer des situations communes.]

Mais à quoi bon renvoyer le lecteur à tous ces vénérables auteurs de tant d'opinions différentes et contraires ? Il ne faut que lire l'histoire ecclésiastique pour y trouver plus de motifs qu'il n'en faut pour porter un homme de bon sens à n'en croire que les lumières de sa raison. Il faut même encore moins. [viii] Le cours journalier des choses peut fournir à un lecteur éclairé tout ce qu'il lui faut pour remplacer des citations qu'on s'imagine, sans raison, en être moins bonnes, parce qu'elles ne sont pas des écrivains que nous connaissons. Que chaque lecteur réfléchisse sur la conduite des prêtres de sa religion ; que dis-je ? sur celle seulement de ceux de sa ville, et il est hors de doute qu'il y rencontrera autant de suppléments ou plutôt autant de commentaires pour les passages tirés des docteurs anglais. Ainsi, ce discours est en tous sens d'une utilité extraordinaire pour toutes sortes de peuples, ainsi on a eu raison de croire le pouvoir traduire avec succès.

II. Quant à cette traduction, on n'a rien à en dire sinon qu'on y a apporté autant de soin que l'a permis beaucoup de précipitation, et la crainte que le libraire avait d'être arrêté. On n'a point recherché à orner une matière [ix] qui se recommande assez d'elle-même ; outre cela, ce discours est écrit en anglais d'une manière si simple et si concise qu'on a cru devoir imiter l'auteur dans la traduction et s'en tenir à une certaine simplicité, pour ne pas s'attirer le reproche d'avoir brodé la matière.

III. Il reste un avis très important à donner au lecteur par rapport à la destinée de ce livre : certaines personnes semblent lui avoir déjà prédit ce à quoi il va être exposé, en disant tout ce qu'il a déjà souffert, quel bruit et quel vacarme épouvantable ont fait les ecclésiastiques anglais depuis qu'il paraît, et comment il ne laissent échapper aucune occasion de crier contre ce livre.

Le public sait il y a longtemps que jamais livre, qui attaque ce qu'on appelle le clergé, n'a paru sans être aussitôt titré des noms les plus odieux. *Ce n'est*, s'écrient ordinairement ces messieurs, *qu'un tissu de propositions horribles et détestables, qui mènent à l'athéisme, au [x] libertinage, à l'irréligion ; l'auteur est un athée, un libertin*, un tout ce qu'il leur plaît ; mais aussi, on doit savoir que ce sont des lieux communs dont ils se servent souvent sans choix. Et s'ils étaient assez préoccupés pour les employer contre ce livre-ci, on est certain qu'il peut par lui-même réfuter toutes leurs invectives. Quant à l'auteur, si on ne craignait de blesser sa modestie, en faisant ici son caractère avec tous les éloges que sa vertu mérite, on en dirait plus qu'il n'en faut pour le mettre à couvert de leurs horribles épithètes. On se contentera de renvoyer le lecteur [à la section II, V, 3], où il trouvera le vrai caractère de ce vertueux écrivain, et ce qu'il fait de tout ce que la calomnie peut vomir contre lui, ou contre un ouvrage qu'il n'a fait que dans la vue de tracer aux

hommes une voie sûre pour parvenir à la connaissance de la vérité, et par elle au souverain bien qui doit être l'objet de toute créature raisonnable.

## Lettre de l'auteur à un chevalier de ses amis, en forme d'avant-propos

[Retour à la table des matières](#)

[1] Monsieur,

ce serait vouloir perdre et son temps et sa peine que d'entreprendre de démontrer certaines vérités, qui portent avec elles les marques sensibles de leur évidence, à des gens qui sont assez dépourvus de sens commun pour les nier. Car comme c'est sur ces mêmes vérités claires que [2] sont fondés tous les raisonnements, et que sans elles il est impossible aux hommes de rien penser ou de juste ou de propre à les conduire à la connaissance des autres vérités, qui dépendent de celles-ci, il est nécessairement vrai que ceux qui sont capables de les rejeter sont incapables d'être instruits.

Il faut cependant avouer qu'il y a de certains ignorants, à qui l'on n'a jamais inculqué ces principes, d'où les hommes tirent leurs connaissances, et qui cependant peuvent être susceptibles de quelques-unes, parce que leur ignorance ne les empêche point de se rendre à l'évidence d'une vérité, aussitôt même qu'on la leur propose, ni de goûter les conséquences qu'on en peut tirer. Mais, quant à ceux qui nient ce qu'ils reconnaissent être évident de soi-même, ne faut-il pas reconnaître non seulement qu'ils ignorent ces principes, mais même qu'ils ne les rejettent que parce qu'ils en ont d'autres qui leur sont opposés et qui, par conséquent, ne sont propres qu'à les faire tomber dans les plus grandes absurdités.

Qu'arrive-t-il à des esprits d'un tel caractère ? Ils donnent dans quelque imagination creuse, ou, ce qui est le [3] plus ordinaire, ils se livrent aux impressions que leur donnent volontiers certains esprits artificieux, qui ont toujours quelque vue secrète ; ou enfin ils suivent aveuglément quelque fanatique, à qui les visions ont fait tourner la cervelle. Car comme d'un côté il n'y a que ces sortes de gens,

qui ont la présomption de servir de guides aux autres dans les matières de spéculation, d'un autre, il n'y a personne qui veuille se mettre sous leur direction, que ceux qui ont l'esprit assez faible pour croire qu'ils doivent se laisser guider dans une matière si sérieuse.

Il arrive bien quelquefois à ces prétendus directeurs et à leurs dirigés d'abandonner les sentiments qu'ils avaient autrefois adoptez, et après avoir suivi opiniâtement une opinion, de s'entêter aussi aisément d'une autre. Mais c'est toujours le même motif qui est la cause de leur changement et leur dernière opinion est aussi absurde que la première, parce que la vérité ne peut être favorable aux desseins des fourbes, et ne peut s'accommoder à la folie de ceux qui veulent se laisser abuser : et ceux-ci prendront toujours autant de plaisir à être trompés que ceux-là en auront à les séduire. [4]

Si donc, Monsieur, je vous envoie cette apologie que j'ai écrite en faveur de la liberté de penser, c'est moins dans l'espérance de voir les hommes en profiter, que pour satisfaire à la demande que vous m'en avez faite. Mais cette proposition, *tout homme doit penser librement*, étant si évidemment vraie, qu'il est comme impossible de rien dire, qui mette sa vérité dans un plus grand jour, et tout esprit raisonnable se sentant intérieurement porté à y acquiescer, ne soyez pas surpris si je suis obligé de tirer tout ce que je dirai pour sa défense de plusieurs preuves qui pourraient bien avoir moins d'évidence que la proposition même.

## Section I

---

[Retour à la table des matières](#)

[5] Pour donner quelque ordre à ce discours, je commencerai par expliquer ces mots, *liberté de penser*, par lesquels j'entends *l'usage qu'il est permis de faire de son esprit, pour tâcher de découvrir le sens de quelque proposition qui puisse être, en pesant l'évidence des raisons qui l'appuient ou qui la combattent, afin d'emporter son jugement, selon qu'elles paraissent avoir plus ou moins de force.*

Les ennemis de la *liberté de penser* ne pourront pas désapprouver avec raison cette définition, puisque j'y renferme même le crime, dont ils chargent ceux qui sont jaloux de cette liberté, afin de les rendre odieux aux autres qui font scrupule de s'en servir. S'il y a quelque crime à penser librement, je ne le cache pas de la manière dont j'ai défini la *liberté de penser*, à laquelle je ne donne aucune limitation. Par là, on peut voir que si je défends le droit de chacun à examiner toute sorte de sujet sans aucune réserve, ce n'est pas seulement mon apologie que j'écris, étant vrai que je fais profession de faire agir [6] tous les jours librement ma pensée sur tout ce qui en peut être l'objet, mais que j'ai en vue de plaider la cause de tous ceux qui font ou qui feront usage de la même liberté.

I. La première raison qui appuie le droit de cette liberté de penser sur quelque proposition que ce soit, est fondée sur le droit même que nous avons de connaître la vérité ; or y a-t-il quelques vérités à la connaissance desquelles nous n'ayons droit et qu'il ne nous soit permis de rechercher ? Puisque la connaissance de quelques-unes nous est ordonnée de Dieu même, et que pour le bien de la société civile il est nécessaire de savoir les autres ; outre qu'il n'y en a aucune que la loi divine nous oblige d'ignorer, ou dont la connaissance nous puisse être : si donc il n'y a point de vérités que nous ne soyons en droit de savoir, qui ne voit évidem-

ment qu'il n'y en a point non plus sur laquelle il ne nous soit *libre de penser*, ou, pour me servir de ma propre définition ; *de faire usage de notre esprit, pour tâcher de découvrir le sens de quelque proposition que ce puisse être, en pesant l'évidence des raisons qui l'appuient, ou qui la combattent, afin d'en porter notre jugement, selon qu'elles* [7] *nous paraissent avoir plus ou moins de force.* Car quel autre moyen y a-t-il pour découvrir la vérité que ce libre usage de sa pensée ?

II. Il me semble qu'on peut avec raison comparer nos pensées à des mains, dont nous nous servons pour tirer les voiles qui nous cachent la vérité ; le libre usage de ces pensées (et c'est ma seconde raison) ne nous est donc pas moins nécessaire pour découvrir la vérité que le libre usage des mains l'est pour arriver à la perfection des arts mécaniques. En effet, serait-il possible de découvrir ou d'exécuter quelque chose de parfait dans quelque profession que ce soit, si l'on n'avait la liberté de faire des expériences, de comparer un ouvrage avec un autre, et de s'exercer sur ceux qu'on trouverait à propos ? Et n'en est-il pas de même des connaissances de l'esprit ? Comment pouvoir trouver la vérité qu'on cherche sans se servir librement de sa pensée pour examiner et discuter ce qui souvent n'a que les apparences de la vérité ?

Un exemple mettra ceci dans un grand jour. Pour cela, supposons qu'il y eut des peintres dont l'art serait tellement limité par la religion de leur pays, qu'ils [8] croiraient pécher contre ses défenses, en représentant quelque créature vivante. Il est certain que cette loi mettrait des bornes à leur habileté, leur ôterait le moyen d'acquérir une plus grande perfection dans la peinture, et priverait les curieux de plusieurs belles pièces que ces peintres pourraient devenir capables d'exécuter, s'ils avaient la même liberté de s'exercer que les païens et les chrétiens, à qui leur religion ne défend pas ces sortes d'ouvrages.

Mais si l'un de ces peintres, plus hardi et plus libre que les autres, entreprenait (en transgressant la loi établie pour la peinture) de représenter soit un Dieu soit une déesse, soit même quelqu'un de ces beaux endroits de la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, il est très probable que le premier effet qu'il en serait n'approcherait en rien de la perfection de ces originaux que nous avons des mains des fameux maîtres. Et pourquoi cela, sinon par ce que ce peintre n'aurait pas acquis l'expérience de ces fameux maîtres ? Je veux même que dans ce pays-là on ait la liberté de peindre, on n'y portera cependant jamais cet art à un degré de perfection, si on ne joint à cette liberté des récompenses capables [9] d'animer à la recherche de ce qu'il y a de plus excellent. Ainsi, un grand nombre de personnes s'y appliquant, s'efforcent par une certaine émulation de l'emporter les uns sur les autres par la beauté de leurs ouvrages. En effet, n'est-ce point à cette émulation excitée chez les Italiens par des libéralités publiques qu'on doit attribuer les pro-



grès qu'ils ont fait dans la peinture et la réputation, qu'ils ont acquise, de l'emporter sur tous les peuples du monde.

Tout ce que je viens de dire par rapport à la peinture et à ce qui peut en augmenter la perfection, n'est que supposé. Mais, en l'appliquant à l'usage de la pensée, tout y est très réel, et l'expérience de plusieurs siècles doit avoir convaincu les hommes que leurs connaissances dépendent de la liberté ou de la limitation de leurs pensées ; car qu'y a-t-il de plus certain, que si on impose des limites aux pensées des hommes, qu'on les borne à de certaines sciences, ou même à quelque-une de leurs parties ; leur ignorance doit être absolument d'autant plus grande que leurs pensées seront plus limitées ; et ne comprend-on pas aisément que ceux qui auront assez de hardiesse pour donner l'effort aux leurs, et passer les [10] bornes qu'on aura prescrites, ne pourront jamais porter leurs connaissances à une aussi grande perfection que s'il était libre à tout le monde de penser, ou qu'on fût animé, par quelque espérance, à donner l'effort à son imagination sur toutes sortes de sujets, et qu'il n'y en eut aucun de défendu. Autrement, les progrès qu'ils feront dans les sciences seront seulement proportionnés au degré de liberté de penser qu'on leur aura accordée.

C'est ainsi qu'avant le rétablissement des Belles-Lettres, tout le monde était plongé dans une affreuse ignorance, parce qu'on s'était soumis aux bornes que les prêtres avaient prescrites. Lorsque les hommes ont commencé à penser, leurs premières idées n'étaient encore que grossières et qu'imparfaites, et il leur a fallu bien du temps et des peines pour venir à ce point de justesse et de perfection où ils en sont arrivés aujourd'hui.

En effet, cela n'a été que par une succession de pensées, et qu'en passant d'une connaissance à une autre, qu'on a enfin découvert en astronomie que la Terre est de figure ronde, et que ce n'est le Soleil qui tourne autour d'elle, mais bien elle autour du Soleil. N'est-ce pas de la même manière qu'on en est [11] venu à connaître démonstrativement l'existence d'un seul Dieu, avec cette juste idée, que c'est un Être qui n'est ni composé de parties, ni susceptible de passions ? Enfin, sans cette liberté de passer d'une pensée à une autre, on ignorerait encore aujourd'hui une infinité d'autres découvertes qu'on a faites par ce seul moyen.

Mais ce ne sont pas là les seuls inconvénients qui naîtraient d'une limitation dans l'usage de la pensée, car il s'ensuivra encore que si nous nous refusons la liberté de penser sur quelque science que ce soit, nous n'ignorons pas seulement les choses sur lesquelles nous n'oserons porter nos pensées ; mais même celles que nous croyons avoir droit de connaître, car <sup>1</sup> toutes les sciences et les arts ont

---

<sup>1</sup> *Omnes artes quae ad humanitatem pertinent habent quoddam commune vinculum et quasi cognatione quadam inter se continentur.* Cicéron, « Pro Ar-

une telle liaison ensemble, et ont entre eux une dépendance si réciproque qu'il est impossible d'en posséder parfaitement un sans la connaissance des autres. C'est pourquoi vous ne sauriez lire aucun livre, qui puisse passer pour parfait en son genre, où vous [12] remarquiez qu'elles y font toutes comprises, et que l'auteur n'a pu le composer sans être universel. *L'Iliade* d'Homère, qui est un de ces ouvrages accomplis, en fournit un illustre exemple ; il s'y trouve un si merveilleux enchaînement de tous les arts et de toutes les sciences, qu'on peut dire qu'il n'y en a point qui n'y trouve sa place, dans l'endroit et avec l'ordre, qui était nécessaire pour répondre au dessein d'un si excellent ouvrage ; et tous ces endroits y sont décrits avec autant d'exactitude et de savoir, que si chacun d'eux l'eut été par autant de Maîtres habiles dans l'art ou la science dont ils dépendent.

Comment Homère aurait-il pu nous faire la description d'un char, ou de ses roues, aussi bien qu'il le fallait, et aussi bien qu'il l'a faite, sans avoir une connaissance particulière de l'art qui enseigne à les faire ? Cette connaissance était absolument nécessaire à son dessein, car s'il eût parlé de ces choses sans en avoir une idée exacte, il n'aurait pas manqué de tomber dans ces bévues si ordinaires à ceux qui s'exposent à parler de ce qui les passe ; cependant manquer à faire ces descriptions aurait été rendre imparfait un ouvrage, qu'il voulait rendre éternel, [13] en le composant d'une manière qui put autant instruire que plaire : aussi y a-t-il admirablement bien réussi, et cette science universelle, qu'il a répandue dans toute son *Iliade*, lui a mérité le nom d'ouvrage achevé. En un mot, cette seule raison a forcé les plus grands critiques à confesser à la louange d'Homère qu'il n'y a ni sciences ni arts dont *l'Iliade* ne contienne les principes

Mais passons à quelque chose de plus intéressant, et voyons si on ne pourrait pas dire la même chose des Écrits sacrés, qui nous touchent de si près. Car qu'est-ce que la Bible, sinon un recueil de différents traités dictés par Dieu à des moments différents ? Qui peut douter que tout ce qui y est contenu venant d'un tel auteur n'y ait été couché avec la dernière perfection ? Puisqu'il est impossible que Dieu, en daignant bien s'abaisser jusqu'à enseigner aux hommes par la voie de l'Écriture, eut voulu le faire d'une manière ou plus imparfaite ou plus défectueuse qu'un simple mortel ; ou bien qu'il ait pu agir contre les règles de l'art d'écrire, en n'observant point la justesse dans la description des sujets, ou en ne donnant pas à leurs parties une juste proportion, qui nous empêche de penser qu'il [14] aurait été capable d'irrégularité ou de prendre une chose pour une autre.

Or fut-il jamais dans le monde un livre plus diversifié que la Bible, et rempli de plus de différents sujets ? On y voit des livres d'histoires, qui traitent pour les uns de la création de ce grand univers, de l'affreux déluge qui submergea la Terre,

---

chia Poeta », [§2]. [« Tous les arts pratiqués par l'homme ont un lien commun, et sont liés les uns aux autres. » Ma traduction.]

et les autres du gouvernement tant civil que spirituel de tout le genre humain, pendant l'espace de plus de deux mille ans, et de celui d'une nation particulière pendant plus de huit cents.

On y apprend en différents endroits quelles ont été les lois prescrites à ce peuple particulier ; comment deux religions, dont l'une devait mettre fin à l'autre, ont été instituées ; ce qu'il y a eu de naturel ou de miraculeux dans les phénomènes qui ont paru les plus extraordinaires dans le monde ; jusqu'à quel point on a porté la magnificence des bâtiments. En un mot, on y trouve une si grande diversité de matières, dont les unes ont rapport à l'agriculture, d'autres à la navigation, quelques-unes même à la médecine et à la pharmacie, plusieurs enfin aux mathématiques, qu'on peut dire que cet ouvrage est si [15] universel, qu'il n'y a ni art ni science, dont quelque partie n'y soit touchée.

Si ce que je viens de dire des livres sacrés est incontestable, pourra-t-on nier cette conséquence ? Que pour acquérir une parfaite intelligence des sujets traités dans ce livre divin, il faut nécessairement avoir fait un *libre usage* de sa pensée, en lisant tous les ouvrages qui traitent de ces différentes sciences, puisque pour bien posséder l'abrégé de toutes ces sciences il faut nécessairement avoir une juste idée de chacune d'elles. En effet, peut-on entendre ce qui regarde l'histoire et l'accomplissement des prophéties qui ont rapport à Notre-Seigneur, si on n'est pas consommé dans la connaissance de l'Antiquité, de la chronologie, des temps, des lois et de l'ordre qu'il faut observer dans ces ouvrages pour les rendre parfaits ? Combien d'années n'a-t-il pas fallu à l'évêque de Worcester, ce célèbre chronologiste, pour supputer seulement les soixante-dix semaines de Daniel jusqu'au temps du Messie, son ouvrage ayant déjà été plus de dix ans sous la presse ? Peut-on se former une idée de la beauté et de la magnificence du temple de Salomon et de ce modèle qu'en a tracé Ézéchiël, à moins qu'on ne soit [16] parfaitement instruit dans les mathématiques, et qu'on n'ait une connaissance particulière des règles de l'Architecture ? Comment pouvoir régler sa pensée sur la création et le Déluge, sans le secours de la physique ? Et serait-il possible à un esprit qui ne posséderait pas la métaphysique, d'entrer dans le sens de plusieurs passages de l'Écriture, qui semblent nous représenter Dieu sous une forme humaine ? Enfin, s'il n'est pas bon philosophe, pour raisonner de la nature et des attributs de cet Être suprême, pourra-t-il comprendre les endroits qui en traitent ? Quelle apparence même de pouvoir se former une juste idée de la morale que renferment les livres sacrés, si on n'a étudié auparavant celle des Anciens et si l'on n'a une teinture de la loi naturelle, sans laquelle il est comme impossible de découvrir en quoi consistent je ne sais combien de devoirs, que l'Écriture nous impose, comme l'obligation d'*aimer nos ennemis*, de *n'avoir point de souci du lendemain*, de *ne point conserver deux habits*, et tant d'autres que l'Écriture exprime d'un manière si générale ? Ces pas-

sages ne présentent pas d'abord à l'esprit les restrictions dont ils font susceptibles et qu'ils renferment en [17] effet, mais qu'on ne peut trouver sans consulter la loi de nature : et quand ces devoirs paraîtraient aussi généraux que les termes mêmes, qui les expriment, on en connaîtra aussitôt toutes les limitations, si l'on s'est rendue familière cette loi naturelle. D'où je puis conclure, ce me semble, que presque tous les devoirs de morale que l'Écriture Sainte renferme sont couverts d'un voile impénétrable pour ceux qui ne se sont pas fait une étude particulière de cette loi naturelle.

Tirons de tout ce raisonnement cette conséquence nécessaire : que l'unique moyen d'arriver à la perfection dans toutes les sciences, et de connaître la volonté de Dieu révélée dans les livres sacrés, consiste dans l'usage que nous faisons de nos pensées, et donc tout homme a un droit absolu d'avoir cet usage libre et illimité.

III. C'est une vérité dont toute l'évidence paraîtra encore mieux par son contraire, d'où j'emprunte une troisième raison : car, si à force de penser on obtient la perfection dans les sciences, c'est en négligeant de le faire ou en se persuadant qu'on n'en a pas le pouvoir que l'on se précipite absolument dans les erreurs les plus [18] grossières, tant pour la théorie que pour la pratique.

Les païens et les premiers chrétiens en sont une preuve bien claire, et en même temps bien triste, car ne savons nous pas quelles ridicules et indignes pensées les uns et les autres ont eu de la Divinité. Les chrétiens, à la vérité, n'ont pas porté l'extravagance aussi loin que les païens qui s'imaginaient que Dieu pouvait être un bœuf, un chat ou une plante. Cependant, quelques-uns des plus anciens pères de l'Église ont cru qu'il était matériel ; et plusieurs chrétiens ont pensé qu'il avait la forme d'un homme, jusqu'à ce que les personnes de chaque pays de la chrétienté, à force d'avoir pensé sur sa nature, eurent établi le sentiment qu'ils ont conçu de la spiritualité de son être.

N'est-ce pas de cette négligence de ce servir librement de sa pensée, qu'on a vu sortir cette foule d'opinions extravagantes et toutes contraires aux seules lumières de la raison, qui ont inondé tout le monde chrétien ? De là cette infailibilité accordée à un particulier ou à une assemblée de quelques prêtres, appelée *concile* ; de là le pouvoir donné à un prêtre de damner ou de sauver [19] les hommes ; de là l'adoration des saints, de leurs statues, de leurs images, de leurs reliques, et mille autres opinions aussi absurdes et aussi grossières qu'aucune qui ait été en vogue parmi les nations païennes, et qui néanmoins ont été reçues comme vraies par la plupart des chrétiens, pendant qu'ils ont entre leurs mains (le croira-t-on !) un livre, qu'ils révèrent comme écrit du doigt même de Dieu, et qui leur enseigne tout le contraire. Et y-a-t-il eu rien de capable d'arrêter le cours de ces erreurs, et

n'auraient-elles pas enfin prévalu sans l'opposition d'un petit nombre de personnes qui se sont servies de leurs pensées, et qui même, pour soutenir le droit qu'ils avaient de le faire, ont sacrifié leur vie, et donné une nouvelle face au christianisme. Le changement qu'ils y ont causé a été prodigieux, soit en établissant dans quelques pays une doctrine contraire à la première, soit en obligeant ceux qui voulaient retenir l'ancienne, à corriger du moins leur manière de s'exprimer par la honte et la confusion qu'ils leur en ont faite.

De pareilles absurdités ont eu cours dans la morale, dans l'astronomie, dans [20] la physique et dans presque toutes, les autres sciences ? Quelle injustice, par exemple, d'ôter aux hommes, comme ont fait les pères de la primitive Église, le droit de se défendre soi-même dans quelque cas que ce fut ! Quel abus de croire, selon eux, que le mariage en secondes noces était une espèce d'adultère ! Quelle ignorance, de s'imaginer que l'usure est défendue par la loi de Dieu ! Quelle erreur, de taxer d'hérésie la croyance aux antipodes ! Quelle pauvreté, de mettre Galilée en prison pour avoir assuré le mouvement de la Terre ! En un mot, qui veut connaître d'un coup d'œil toutes les absurdités des Anciens n'a qu'à jeter les yeux sur un homme d'aujourd'hui, qui ne s'est jamais rendu maître de sa pensée : il trouvera en lui une incapacité d'avancer un seul mot de vérité, sur quelque sujet de science que ce puisse être. Non pas même sur l'idée qu'il a de Dieu et de sa religion, quelques beaux discours qu'il entende, toutes les semaines, et quelques propres que ces discours soient à le mettre dans le bon chemin, ou quelque temps même qu'il passe à lire sa Bible chez lui. Car ce ne sont ni les sermons ni la lecture qui rendent les [21] hommes capables d'être instruits. Pour cela, il faut qu'ils se soient accoutumés à penser par eux-mêmes, et ce n'est que par l'usage fréquent de leur pensée, qu'ils peuvent rendre leur esprit capable de juger d'une matière sur laquelle ils entendent ou lisent un discours. En effet, l'instruction consiste à avoir de certaines choses des idées justes et véritables, mais quel moyen de rendre ces idées justes et véritables, si on ne pense avec liberté ? Quel moyen de bien comprendre un sujet qu'on veut examiner, s'il est défendu de l'examiner dans toutes ses parties, et quels peuvent être les effets de cette limitation qu'on prescrit à la pensée à l'égard de quelques sujets, sinon un obstacle à penser justement sur celui qui est permis ?

Mais pour se convaincre qu'il est impossible que cette limitation de la pensée ne produise pas une infinité d'erreurs et d'abus, il ne faut que comparer la *liberté de penser*, avec la *liberté de la vue*, et supposer que les mesures que l'on prend pour empêcher de penser avec liberté, on les prend aussi pour empêcher de voir librement. [22] Imaginons-nous donc qu'un certain nombre de personnes se soient mis dans l'esprit qu'il est absolument nécessaire, soit pour maintenir la tranquillité publique, soit pour quelque autre dessein d'importance, que tous les hommes aient

la même croyance touchant certains objets de la vue, et que pour venir au but qu'ils se sont proposé, ils obligent tous ceux qui sont sous leur autorité de signer et de suivre une *profession de foi oculaire*.

Mais qui serait capable de former et soutenir un projet si chimérique, sinon des cerveaux creux qui d'une manière ou d'une autre savent se rendre recommandables par quelque semblable folie, et qui cependant s'insinuent si bien dans l'esprit du peuple qu'ils en sont regardés comme des gens divinement inspirés ? Il est vrai que ceux-là ne sont pas les seuls, et un si ridicule dessein pourrait bien aussi naître dans l'esprit de certains fourbes adroits dont toutes les vues se terminent aux moyens de vider la bourse des autres pour remplir la leur <sup>c</sup>. Car il ne faut pas douter que les personnes d'un jugement solide et que l'intérêt n'aveuglerait point, jugeraient non seulement qu'on ne serait pas blâmable [23] de ne pas suivre la profession de foi oculaire, mais même au contraire qu'on mériterait d'être excusé quand on aurait vu quelque objet autrement que la profession de foi ne l'aurait déterminé, puisque ces fortes de fautes ne pourraient être volontaires de la part des hommes qui croyaient quelquefois voir une chose qu'en effet ils ne voient pas. Mais s'il pouvait arriver que ces personnes judicieuses se persuadent que ces défauts dans la vue peuvent avoir des suites trop dangereuses pour être tolérés et excusés, sans doute que l'expédient dont ils se serviraient pour mettre les hommes en état de ne se plus tromper à cet égard, serait de les exhorter à considérer bien les objets *avec liberté* et attention, et non pas de les contraindre dans l'usage de leurs yeux : puis qu'il est plus raisonnable de souffrir, que les personnes qui ont le plus d'intérêt de n'être pas trompées, s'en rapportent à leurs propres yeux, que de les assujettir, par de certaines lois, à voir par les yeux d'autrui. Mais ce qui rendrait cette *profession de foi oculaire* encore plus impertinente et ridicule, c'est qu'elle n'aurait point d'autre fondement que l'autorité de ces gens qui l'auraient dressée, lesquels, n'ayant que [24] leurs propres yeux pour les diriger, et ces yeux étant sujets aux mêmes défauts qui empêchent les autres de bien voir, peuvent se tromper aussi aisément que ceux dont ils prétendent rectifier la vue. Outre qu'il est fort à craindre qu'ils ne veuillent se rendre maîtres des yeux des autres qu'à dessein de les aveugler pour les mieux tromper.

Ai-je donc tort d'avancer que les auteurs d'un tel projet ne pourraient être ou que des esprits faibles ou que des gens qui auraient quelque dessein caché ? Quels qu'ils puissent être, ils ne pourraient manquer d'introduire mille extravagances sur le chapitre de la vue, et leur prétendue profession de foi oculaire ne pourrait être que pitoyable ou risible, ne tendant peut-être qu'à faire voir des choses qu'on ne voit pas. Car parmi les auteurs de ce plaisant formulaire, les uns s'étant laissé sur-

---

<sup>c</sup> [Dont tous les projets ont pour but de « vider la bourse des autres pour remplir la leur ».]

prendre aux premières fausses apparences des objets, et faute d'examiner la chose à fond et sans préjugé, feront valoir tous ces faux objets, que leur vue leur aura présenté : les autres prenant une autre voie pour acquérir quelque autorité, se rendront nécessaire en accablant le public d'interprétations, d'apologies, de [25] paraphrases et de commentaires, tant sur la vue et tout ce qui en peut être l'objet que sur la manière de voir.

Supposons donc, et ce ne serait pas impossible, que de tous les différents formulaires ridicules dressés en différents temps pour régler la vue par des personnes de caprices et d'intérêts différents, il s'en trouvât un qui renfermerait les articles suivants :

- qu'une balle peut passer au travers d'une table ;
- que d'une petite balle il en peut sortir deux grosses ;
- qu'une pierre peut d'elle-même disparaître à la vue ;
- qu'un nœud peut être défait par la vertu de quelques paroles ;
- qu'un fil réduit en cendres peut redevenir fil ;
- qu'un visage peut être multiplié en cent ou en mille ;
- Et enfin, qu'un jeton peut être tout d'un coup changé en une guinée.

Mais ce ne sera pas assez d'avoir mis ces propositions dans un certain ordre, pour en composer la profession de foi oculaire, il faudra trouver les moyens, d'obliger les gens à y soumettre leur [26] vue comme à des choses certaines. On fera des ordonnances qu'il sera défendu de contredire en public. On fera encore plus, et on établira certaines récompenses pour encourager ceux qui feront profession de croire ces vérités oculaires et de les enseigner aux autres. Ce dernier expédient serait absolument nécessaire, autrement on verrait bientôt tomber les nouveaux articles de foi, et les hommes auraient toujours la liberté de leurs yeux comme auparavant.

Pire encore, on n'en resterait pas là. Car ceux qui deviendraient les zélés défenseurs de ces articles prescrits ne s'en contenteraient assurément pas. Sans doute ils en augmenteraient bientôt le nombre, en enrichissant ces articles primitifs de gloses et de longues explications, et en rapportant plusieurs propositions, qui, toutes incroyables qu'elles paraîtraient, ne seraient pourtant pas, à leur avis, contraires aux lois de leur nouvelle optique. Ils ne manqueraient pas de faire bien comprendre qu'il est dangereux de se fier à ce qui vient de l'œil charnel, et qu'on doit, pour ce tranquilliser la conscience, se reposer sur la bonne foi et sur l'autorité de ceux qui ont des pensions et qu'on [27] paye exprès pour étudier ces choses, qu'autrement il serait inutile de leur assigner ces salaires, si tout le monde était en droit de croire ce qu'il voit de ses propres yeux.

Mais si, malgré ces lois, malgré tant de raisons, il y avait quelqu'un qui osât tenter de ce servir de sa vue d'une autre manière qu'ils n'auraient prescrit, ah ! il n'y aurait point de châtement assez sévère pour lui, et le moindre mal qui pourrait arriver à un tel homme et à ses partisans, serait d'être rendus odieux à tous les fidèles croyants, et d'être regardés comme des incrédules, des entêtés, des libertins, et des téméraires, qui donnent à leur yeux la *liberté* de tout voir, et qui, sans avoir pour cela ni caractère ni autorité, exposent à la censure du public des sentiments universellement reçus. En un mot, on les ferait passer pour des gens de cabale et des pensionnaires secrets, Dieu sait de qui, enfin, pour des suppôts du Diable.

Peut-être que ceci paraîtra d'abord impossible et on dira que j'ai poussé la similitude trop loin. Mais qu'on suspende un moment de porter condamnation, et je justifierai cette longue comparaison par des faits connus tant chez [28] les païens que parmi les chrétiens.

Tout le monde sait quelle a été la réputation des oracles chez les premiers. Dans le fond, toute la fin de cette affaire n'était qu'un stratagème des prêtres pour en imposer aux sens des peuples. Car les temples consacrés à ces oracles étaient bâtis exprès dans des endroits montagneux, où il y avait assez de cavernes et de lieux creux, afin que les échos, les retentissements et l'aspect affreux de ces lieux puissent saisir d'un respect superstitieux ceux qui les visitaient. La structure même de ces temples était capable de produire le même effet ; car, étant bâtis sur des cavernes souterraines et étant remplis de machines, ils ressemblaient fort à des théâtres.

C'est là que les rusés prêtres jouaient adroitement leurs personnages. Les uns y faisaient parler les animaux les plus grossiers comme un bœuf ; d'autres, avec le secours de certaines ressorts, faisaient branler la tête d'une statue selon le signe qu'ils voulaient qu'elle donnât d'accorder ou de refuser ce qu'on lui demandait ; ils faisaient même plus, car il faisaient quelquefois paraître ces statues toutes couvertes de sueur, ou versant des larmes et même du sang, et ils ont été [29] jusqu'à leur faire prononcer des oracles. Il y a eu des peuples que leurs prêtres avaient persuadé que le ciel, où les Dieux résidaient, était précisément au-dessus de leurs têtes, que lors qu'il tombait de la pluie c'était que les Dieux ouvraient les catacactes de leur ciel, et que la fumée des holocaustes montait jusqu'en la présence de ces mêmes Dieux pour leur servir de mets et réjouir leurs narines de son odeur agréable. Enfin, sur cette supposition du voisinage du ciel, ils persuadaient les plus crédules que ces dieux descendaient de leur trône pour venir manger les repas que les prêtres leur préparaient dans les temples, aux dépens du public. Mais, comme il y en avait plusieurs qui étaient bien éloignés d'ajouter foi à tout cela, les prêtres qui craignaient qu'ils ne donnent atteinte à la crédulité des peuples, ne manquaient pas de les rendre odieux par le nom de *profanes*, et ils avaient un



grand soin de ne pas les laisser approcher de leurs mystères. C'est pour cela qu'au moment qu'ils commençaient leur farce, il criaient : *profanes, retirez-vous d'ici !* <sup>2</sup> C'est pour les mêmes raisons qu'on [30] avait déclaré les épicuriens incapables d'être initiés aux mystères, et qu'on les congédiait avec les chrétiens, avec beaucoup de précaution, avant que les prêtres osent prononcer aucun oracle ou faire jouer aucune de leurs machines. Aussi, qu'arriva-t-il lorsque le nombre des *chrétiens* fut devenu assez grand pour oser refuser de sortir des temples ? Les prêtres déclarèrent que la présence de tant de personnes impies était la raison pour laquelle le dieu n'avait plus la bonté de parler, et qu'eux-mêmes ne pouvaient plus faire de miracles. C'est l'excuse dont ont aussi dû se servir certains <sup>3</sup> prêtres magiciens en Amérique, dont l'art n'avait, disaient-ils, aucune vertu en présence des haillons de quelques matelots chrétiens. Mais les chrétiens et les épicuriens n'étaient pas les seuls à qui on ôtait la liberté de voir ce qui se passait dans les temples, on en privait aussi ceux-là mêmes qui étaient de la religion païenne, et ils n'osaient étendre leur vue plus loin que les lois de la religion leur permettaient de le faire avec sûreté. Ainsi il ne leur était pas permis de pénétrer les endroits secrets des temples, ni d'examiner le [31] dedans des images, ni d'avoir la curiosité d'éprouver si ce que leurs prêtres avançaient de la descente de leurs Dieux sur la Terre pour y prendre leurs repas était véritable. Il fallait que, avec une foi aveugle, ils reçussent pour certaines et vraies des choses dont ils auraient découvert toute la fausseté avec la liberté de voir ; et cette liberté aurait rendu ces prêtres aussi méprisables que Daniel rendit autrefois ceux de Baal, ou que ceux qui servaient aux oracles le devinrent, lorsque les chrétiens en eurent exposé les fourberies à la vue de tout le monde.

Une pareille liberté de voir suffirait pour détruire un miracle tant vanté par les prêtres de Siam <sup>4</sup>, qui mettent dans l'esprit du peuple, que Sommonokodom, le Dieu et l'instituteur de leur religion, prenant un jour ses divins ébats au divertissement du cerf-volant, *fit baisser, par la seule vertu de sa parole, plusieurs arbres qui étaient un obstacle à son plaisir, et qu'il les rendit d'une égalité aussi régulière que s'ils avaient été coupés par la main d'un habile jardiniers, et de plus que ces arbres sont restés jusqu'à aujourd'hui dans la même forme* [32] *sans aucune altération*, c'est-à-dire que ce miracle subsiste depuis plus de deux mille ans. Sur quoi le père Tachard, qui est mon auteur, observe que les prêtres n'ont pas bien de la peine à en imposer au peuple sur ce sujet, puis qu'il n'y a pas de Siamois qui ait

<sup>2</sup> « *Procul este profani.* »

<sup>3</sup> Voyage de Wafer.

<sup>4</sup> Voyage de Siam, de Tachard. [Cette note de Collins ne précise pas de quel voyage il parle exactement, le prêtre jésuite Guy Tachard ayant publié deux *Voyage de Siam* en 1686 et 1689.]

jamais eu assez peu de foi, ou plutôt assez de hardiesse, pour examiner si ces Arbres sont toujours les mêmes <sup>d</sup>.

Les chrétiens ne sont pas en cela plus sages que les autres religions, et ils ne sauraient nier qu'ils sont assez soumis pour se laisser aussi conduire par la foi d'autrui. En effet, on lit <sup>5</sup> *que les Grecs et les Arméniens sont dans une forte persuasion que tous les ans, la veille de Pâques, une flamme miraculeuse descend du ciel dans le Saint-Sépulcre, et que le Saint Esprit vole lui-même sous la figure d'une colombe autour du dôme de l'église, lequel est précisément au-dessus de ce saint lieu. Mais les Latins, piqués de jalousie de n'être pas maîtres d'un secret si lucratif, ne font pas les derniers à faire connaître l'imposture de ces miracles.*

Quant au *feu céleste*, on prétend en bien cacher l'imposture, en confiant [33] tout le secret à deux prêtres, l'un grec, l'autre arménien, qui sont seuls chargés de le recevoir à sa descente. Pour cet effet il s'enferment dans le Saint-Sépulcre, afin que personne n'ait la liberté de voir ce qu'ils y font, et quelque temps après, ils en sortent avec des torches allumées par ce feu sacré. À l'égard de la colombe on ne peut pas douter que la direction n'en soit commise à quelqu'un, sur la fidélité de qui ils peuvent se reposer pour la garde d'un si précieux dépôt ; et l'on peut bien croire que les prêtres et le peuple crieraient de toute leur force à *l'impie* et à *l'athée* contre celui qui oserait demander la liberté d'entrer dans le Saint-Sépulcre avec les deux prêtres, ou d'éprouver si la Colombe est bien le saint esprit ou non. Et il ne faudrait pas être surpris si sa curiosité lui méritait des noms si odieux, puisque le zèle de ces prêtres est proportionné aux profits qu'ils trouvent dans ces faux miracles, comme celui du peuple répond à l'avantage qu'il s'imagine en devoir tirer. Car, par exemple, ils sont persuadés que s'ils ont le bonheur d'être ensevelis dans un linceul un peu gâté de ce feu du ciel, ils seront certainement préservés de celui de l'enfer. [34]

L'autre miracle dont je vais parler n'est ni moins faux que les précédents, ni moins crus des Grecs, mais surtout des femmes <sup>6</sup>. Ils portent tous les ans en pro-

---

<sup>d</sup> [Jusqu'ici Collins a considéré les chrétiens comme s'ils étaient des libres penseurs, capables de penser de façon autonome, d'examiner ce qu'on leur montre et surtout d'en douter. Sa critique du culte des saints ne dépassait pas ce qu'on trouvait habituellement sous la plume d'un protestant. Au paragraphe suivant, Collins étend sa critique au christianisme, même s'il continue à se revendiquer chrétien et à interpréter la Bible en chrétien (et plus exactement en protestant soucieux de l'étude des textes).]

<sup>5</sup> Voyage d'Alep à Jérusalem.

<sup>6</sup> *Etat présent de l'empire ottoman*, de Ricaud. [L'*histoire de l'état présent de l'empire Ottoman, contenant les maximes politiques des Turcs ; les principaux points de la religion mahométane, etc.* de Paul Rycaut, parfois ortho-

cession trois images, l'une de saint George, l'autre de la Vierge, et la troisième de quelque autre saint, et ils s'imaginent que ces saints maltraitent à coups de bâton le dos et les épaules de ceux qui les portent, à proportion des péchés dont ils sont coupables. Monsieur Ricaut assure avoir été témoin de ce tour de prêtre, et dit que ces ignorants sont tellement infatués de ce miracle, qu'il serait très difficile de les en désabuser, sans mettre en danger la religion chrétienne, parce que la croyance qu'ils ont sur ce point étant aussi profondément gravée dans leur esprit qu'un article de foi, la réfutation de l'un serait révoquer en doute tout le reste.

Ceci doit nous persuader que ces peuples auraient autant de zèle pour punir ceux qui voudraient visiter ces images (si quelqu'un était assez hardi pour prendre cette liberté) qu'eux-mêmes font voir de simplicité en se refusant une liberté si utile.

Mais à quoi bon aller chercher [35] des faits si loin de nous, pendant que nous en avons qui ne leur cèdent en rien, et qui sont plus récents et plus à notre portée. Car les prêtres, soit païens, soit Grecs, soit Arméniens, ne l'emporteront jamais sur ceux de Rome<sup>e</sup>. En effet, ne trompent-ils pas aussi à vue d'œil ceux qui leur sont soumis, sachant bien qu'ils font persuadés de cette maxime d'un de leurs poètes<sup>7</sup>, *que celui-là seul peut voir les vérités du ciel, qui ferme les yeux et les croit*. Et que ne pourrait-on pas dire du zèle qu'ils font éclater pour la destruction de ceux qui ne croient pas de prodiges s'ils n'ont pas la liberté de voir ce qui en peut être la cause.

A quoi ne s'exposerait pas, par exemple, un homme qui demanderait à considérer de près la liquéfaction du sang de saint Janvier, pour mieux s'éclaircir de la vérité de ce prodige qui arrive tous les ans à Naples ? De quelle manière traiterait-on ceux qui oseraient rechercher les causes des pleurs, branlements de tête et effusions de sang, qui paraissent en tant de statues miraculeuses ? Si quelqu'un se présentait pour faire un examen public de ces possédés, sur lesquels on [36] exerce tant de tromperies pour faire semblant d'en chasser le Diable, ou si l'on voulait voir de ses propres yeux, ce qui fait brûler sans discontinuer, dit-on, et sans dimi-

---

graphié Ricaut ou Ricault, est sortie à Paris en deux volumes en 1670 et 1676.]

<sup>e</sup> [Autrement dit, les prêtres catholiques sont les plus trompeurs de tous. Au-delà de l'aspect scandaleux de cette déclaration pour un catholique, on peut se demander si le christianisme en totalité n'est pas attaqué ou au moins subverti par là. Voir Pascal Taranto, *Du déisme à l'athéisme : la libre pensée d'Anthony Collins*, Paris, Honoré Champion, 2000.]

<sup>7</sup> « *Che le cose del Ciel sol colui vede, Chi serra gli occhi, e crede.* » Filli di Scito. [Les vers sont de Guidubaldo Bonarelli (1563-1608). Voir Fritz Mauthner, *L'ateismo e la storia in Occidente*, vol.2, Rome, Nessun Dogma, 2012.]

nuer cette fameuse Chandelle d'Arras, que la Vierge Marie donna de sa propre main, il y a plus de 800 ans, à l'évêque de ce lieu, en présence d'une grande assemblée du peuple, cette curiosité ne coûterait-elle pas la vie à celui qui voudrait la satisfaire ? Il est vrai que l'auteur de la relation de ce dernier miracle a invité les protestants à venir à Arras pour en voir la vérité, et se convaincre par leurs propres yeux ; mais ce ne sont que des paroles, sur lesquelles il serait très dangereux de se fier ; puisque le soin qu'on prend de prévenir la curiosité des hommes dans tant d'autres occasions, où on en impose à leur yeux, est si grand, qu'il ne se trouve pas même un curieux dans tout le pays qui ait envie d'avoir cette liberté. Les personnes séculières <sup>f</sup> croiraient être coupables d'un crime qui approcherait de l'infidélité si elles soupçonnaient qu'il y eut la moindre fourberie dans tous ces prodiges, et les ecclésiastiques ont de très bonnes raisons pour ne pas souffrir qu'on entame aucun examen sur ce sujet. Et en cela [37] je ne puis m'empêcher, quelque partisan que je sois de la liberté de penser, de louer hautement la politique des papistes, fermement attachés à leurs principes en tout ce qu'ils font, et de la préférer à celle de ces demi-Sages, qui entraînent les peuples dans leurs sentiments, sous prétexte d'agir avec eux de bonne foi, et en les flattant qu'ils sont en droit de voir librement ; cependant, s'il s'en trouve quelques-uns qui ne se contentent pas de voir par les yeux de ces adroits conducteurs, et qui demandent à voir par les leurs propres, alors s'ils ne les traitent pas avec autant de rigueur que font les papistes, ils leur font du moins tout le mal qu'ils peuvent, c'est-à-dire, à proportion que l'ignorance et la stupidité, qu'ils trouvent dans ces curieux, leur donne occasion de le faire <sup>g</sup>.

Toutes ces différentes impostures dont on fascine les yeux des hommes ne sont rien en comparaison d'une autre qui est commune tant aux papistes qu'aux luthériens. Car les premiers prétendent que le pain et le vin dans la sainte Cène sont changés, par les paroles de leur consécration, au véritable corps et au véritable sang du Christ <sup>h</sup>, et le soutiennent à la face de tout le monde, tout [38] contraire que cela soit au témoignage de leurs sens, auxquels le sentiment des autres

---

<sup>f</sup> [Les laïcs.]

<sup>g</sup> [Cette phrase est ironique. Collins vante les mérites des « papistes » (les catholiques) en louant leur entêtement dans leurs croyances et dans leurs dogmes, tout en attaquant les « demi-sages » qui prétendent au droit de penser librement pour eux et pour autrui en dépit de leur état d'imperfection. Vanter les « papistes » comme un exemple de « traitement rigoureux » (c'est-à-dire d'un châtement sévère) contre les libres penseurs est un moyen de se moquer d'eux subtilement. Le « voir par ses propres yeux » renvoie d'ailleurs à la « profession de foi oculaire » vue plus haut et dont le caractère moqueur est plus évident.]

<sup>h</sup> [Il s'agit de l'eucharistie ou de la transsubstantiation.]

ne répugne pas moins, puisqu'ils font croire à leurs sectateurs que le corps et le sang du Christ sont cachés sous le pain et le vin. C'est une supercherie dont l'impudence est égale à celle de cette femme qui dit à son mari, qui l'avait surprise couchée avec un prêtre, que ce n'était qu'une illusion du diable, pour décrier un homme de Dieu, et qu'elle espérait qu'il croirait plutôt sa chère femme que ses yeux abusés. Peut-on croire plus raisonnable et de meilleure foi une autre sorte de prêtres, qui veulent que leurs peuples croient que dans la Cène ils mangent et boivent véritablement et en effet le corps et le sang de Jésus-Christ par la foi ? N'est-ce pas le même abus ?

Je n'ai rapporté tous ces faits avérés et incontestables que pour démontrer par l'expérience même les opinions monstrueuses qui naissent des mesures prend pour borner les hommes dans le libre usage de leurs sens. Mais quelques infinies et énormes que soient ces opinions, qui regardent les facultés du corps, il semble que celles qui regardent celles de l'âme [39] doivent être bien plus énormes et en bien plus nombre ; parce que, comme il est plus ordinaire de s'appliquer aux choses sensibles qu'aux spirituelles, on doit avoir de ces premières des idées plus claires, et il est plus difficile de s'y tromper si lourdement.

IV. C'est pourquoi on peut, avec raison, regarder comme une source intarissable de sentiments grossiers et contraires à la raison, le pouvoir qu'on s'est attribué de soumettre les hommes à penser avec réserve. Je vais faire toucher cela au doigt, et ce sera ma quatrième preuve, en montrant que cette restriction même, qu'on veut imposer à nos pensées contient une contradiction manifeste. En effet, peut-on prescrire des bornes à ma pensée sans me faire penser à la raison pour laquelle il ne m'est pas permis d'étendre ma pensée sur tel sujet qu'il me plaira ? Par exemple, je me propose d'examiner si la religion chrétienne a été divinement révélée. Mais on me le défend, et on m'assure (ou je me le dis à moi-même) qu'il y a du danger et même du crime à penser à un tel sujet, de peur d'être surpris par les faux raisonnements de quelques sophistes, et de m'exposer, par mon incrédulité, à [40] la damnation éternelle ; au lieu qu'en éloignant ma pensée d'un examen si hardi, je suis de bonne foi dans le chemin du ciel, et je ne cours aucun risque ; d'où l'on conclut que c'est une pensée criminelle de vouloir pénétrer dans le fond de cette question.

Mais, cela même étant, il faudra qu'il me soit permis d'examiner, avec toute liberté, la raison que l'on me donne de cette limitation qu'on me prescrit, parce que, si je ne fais pas cet examen librement, je ne saurais connaître l'obligation que j'ai de m'arrêter au milieu de ma pensée, et je pourrais la pousser, sans cela, jusqu'au point que je m'étais d'abord proposé.

Or, puisqu'il m'est permis d'examiner la raison de cette défense, je le fais. Mais je trouve que cette raison est seulement spécieuse, et que dans le fond elle n'est d'aucune force pour m'obliger à ne point passer les bornes qu'on veut me prescrire. Car qu'y a-t-il de plus contradictoire ! D'un côté, je n'ai point d'autre moyen de discerner la vérité d'avec le mensonge, ou de savoir si je suis dans un état de damnation ou de salut, qu'en me servant de l'esprit et de la raison que Dieu m'a donnée. D'un autre côté, [41] je dois renoncer entièrement à l'usage de cette même raison pour supposer que je suis dans le bon chemin. Mais il y a encore quelque chose de plus fort ; je prends les mesures les plus propres pour prévenir des erreurs d'une dangereuse conséquence, et aussitôt on me fait peur de ma conduite, sans m'en donner d'autre raison, sinon qu'on en agit ainsi dans la crainte que je ne tombe dans ces mêmes erreurs. Quel pitoyable raisonnement ! Et n'est-ce pas la même chose que si on voulait me persuader que je ne dois pas me servir de mes yeux dans la crainte, qu'en m'en servant, je ne fasse quelque faux pas ; en un mot c'est comme si on me disait que sortant de ma maison je dois marcher les yeux fermés parce qu'il me pourrait arriver de tomber, si je les avais ouverts <sup>i</sup>. Ne voit-on pas clairement qu'un raisonnement de ce genre n'a d'autre but que de me détourner du dessein que j'aurais formé de chercher la vérité ; un tel raisonnement n'est-il pas évidemment faux, dois-je m'y arrêter un moment et doit-il m'empêcher de poursuivre mon dessein ?

Je m'éloignerais trop de mon sujet si je voulais charger ce discours de tant de semblables raisonnements, dont les faux [42] dévots et certaines gens intéressées se servent en différentes rencontres, pour arrêter les progrès que les hommes feraient dans les connaissances de l'esprit, en se servant librement de leurs pensées dans l'examen, soit de la question que j'ai proposée pour exemple, soit de quelque autre de la même nature. Mais celle-là étant la plus plausible et la plus d'usage, je me contente de l'avoir citée, et sans en rapporter d'autres, j'oserai assurer ici que les ennemis de la liberté de penser, et ceux qui sont les plus zélés pour la ravir toute entière aux hommes, ou tout au plus, ne leur en laisser que la moitié (en se réservant l'autre pour eux-mêmes) ne sauraient donner une raison, je ne dis pas convaincante, mais même plausible de cette limitation, qu'ils voudraient établir,

---

<sup>i</sup> [Collins a peut-être inspiré cette allégorie de Diderot : « Égaré dans une forêt immense pendant la nuit, je n'ai qu'une petite lumière [la raison] pour me conduire. Survient un inconnu qui me dit : “Mon ami, souffle ta bougie pour mieux trouver ton chemin.” Cet inconnu est un théologien. » (Denis Diderot, *Addition aux Pensées philosophiques ou objections diverses contre les écrits de différents théologiens*, cité par Sébastien Charles, « La libre pensée est-elle une pensée libre ? », *Revue de théologie et de philosophie*, vol.54 (2004), 1, p.43.)]

tant à l'égard de la question proposée, qu'à l'égard de quelque autre que se puisse être. En effet tout homme qui entreprend de me prescrire une telle contrainte n'a aucun droit que celui de la conviction et de la force des raisons dont il peut appuyer la loi qu'il vient m'imposer ; mais, comme nous venons de le voir, il n'y a aucune de ces raisons qui ne soit un monstrueux composé d'absurdités et de contradictions. [43]

V. Mais dans quel jour ne mettrons-nous pas le droit de la *liberté de penser* ? si, pour cinquième raison, nous opposons les maux qui sont nés de la limitation de ce droit aux grands avantages que son libre usage a procuré. Tous les siècles passés, aussi bien que le présent, nous en fournissent des preuves incontestables. En effet, l'expérience ne nous a-t-elle pas appris que le seul moyen propre pour détruire parmi les hommes la puissance du Diable, c'est le pouvoir de penser librement ; puisque l'empire de ce prince des ténèbres a eu plus ou moins d'étendue selon celle de la liberté de penser.

Toutes les autres mesures qu'on a prises, comme de faire des exorcismes, de multiplier le nombre des prêtres, d'augmenter leur autorité et d'avoir recours au bras séculier, n'ont servi qu'à accroître son règne, bien loin de mettre fin à sa tyrannie.

Qu'on jette les yeux sur les Provinces-Unies : le diable en est entièrement banni. On n'y entend pas dire, comme dans les pays voisins de cette république, que cet esprit infernal est apparu à un tel ou en un tel endroit, tantôt sous sa propre forme, tantôt sous celle d'un [44] grand vilain homme noir, ici animant la carcasse de quelque mort, là empruntant la figure d'un chat <sup>8</sup> ; on n'y entend pas dire qu'il obsède celui-ci, qu'il possède celui-là, qu'il préside à l'assemblée de ces autres. Pourquoi cela ? C'est que dans ces provinces on jouit de tous les droits de la liberté de penser, et on n'y trouve pas de loi provisionnelle pour la condamnation des sorciers ni des autres qu'on dit avoir commerce avec le Diable.

Il n'en est pas de même de l'Angleterre, où cet esprit malin a eu de tous temps un empire pour ainsi dire despotique. Il commença dès le temps que nous étions encore dans les épaisses ténèbres du paganisme, et il augmenta depuis à mesure de celles du papisme. On ne peut pas dire que la Réforme y ait eu de grands avantages sur cet ennemi de tous les hommes ; car depuis les premiers commencements de notre Sainte Église, il y a environ 150 ans, on n'a point cessé de faire des plaintes et du grand nombre des sortilèges et de la puissance que le Diable exerce parmi nous. Témoin, l'évêque Jewel <sup>9</sup> [45] qui dans un sermon qu'il faisait en

<sup>8</sup> On a rendu depuis peu un jugement à Hertfort, en Angleterre, sur un cas de cette nature.

<sup>9</sup> *Annales* de Strype.

présence de la reine Élisabeth, se récria sur la multitude des magiciens et des sorciers, qui faisaient rage dans tout le royaume ; et il donna assez à connaître l'appréhension où il était qu'ils n'exercent leurs maléfices jusque sur la personne sacrée de cette grande princesse, en disant *Je prie Dieu que leurs pratiques execrables ne s'étendent pas plus loin que sur les sujets.*

Témoin encore le roi Jacques Ier, qui, comme <sup>10</sup> un archevêque de Canterbury eut le front de le lui dire à dans une harangue, ne parlait qu'avec une assistance particulière de l'esprit de Dieu, et n'employait sa plume que sur des sujets dignes d'un prince, comme font sa *Paraphrase sur l'Apocalypse*, sa *Réponse contre l'apologie du tabac*, et ses *lettres galantes au duc de Buckingham*. Ce prince dit quelque part <sup>11</sup> que la crainte du Diable et de ses détestables créatures, les enchanteurs et magiciens, s'était de son temps tellement répandue dans tout le pays, que cela l'avait porté à expédier promptement son *Traité de la démonologie*. [46]

Sous le règne du roi Charles Ier, on ne douta pas que plusieurs de notre communion ne soient obsédés ou possédés du Diable, puisqu'en 1640 l'évêque Juxon, alors Grand Trésorier d'Angleterre, faisant la visite de son diocèse de Londres, mit en question si toutes sorte de ministres pouvaient, sans une permission expresse, chasser le Diable ou les diables, sous quelque prétexte que ce fut d'obsession ou de possession.

En un mot, n'a-t-on pas vu exécuter, tous les ans en Angleterre, un grand nombre de magiciens, depuis l'antiquité la plus éloignée jusqu'aux temps de la dernière révolution <sup>j</sup> ? Où, la liberté de penser ayant été rendue aux habitants de cette île, la puissance du Diable y est visiblement déchue, et l'Angleterre s'en est vue affranchie aussi bien que la Hollande. Que les prêtres après cela viennent nous vanter leurs exorcismes, et nous donnent des exemples d'un si grand avantage remporté sur cet ennemi des mortels.

Mais depuis que le docteur Sacheverell <sup>k</sup> et toute sa séquelle ont pris le dessus, et qu'on a crié hautement contre le libre usage de la pensée, le Grand Maître des magiciens est rentré dans son [47] domaine. Il y a bien des gens qui n'aper-

---

<sup>10</sup> *Histoire d'Angleterre*, vol.2, dans la vie de Jacques Ier.

<sup>11</sup> Ses ouvrages, p.91.

<sup>j</sup> [La « Glorieuse Révolution » de 1688.]

<sup>k</sup> [Henry Sacheverell (1674-1724), prêtre de la Haute Église, une branche rigoriste de l'anglicanisme. Engagé en politique du côté des Tories, il se fait connaître par des sermons virulents contre les Whigs, qui lui valent une condamnation assez légère en 1710 mais aussi une solide reconnaissance chez les Tories. A l'issue de sa condamnation, en 1713 (date où Collins publie le *Discourse* en Angleterre), Sacheverell est nommé recteur de l'université de St Andrew par le gouvernement Tory.]



çoivent pas un chat qu'ils ne croient aussitôt voir le Diable, et dès qu'ils voient quelques vieilles dames ensemble ils s'imaginent à l'instant qu'elles marmottent quelque chose de diabolique<sup>1</sup>. Enfin, depuis ce temps-là, les tribunaux ont été ouverts aux accusations contre plusieurs de ces misérables qu'on appelle sorciers, et on leur a fait leur procès.

En un mot, le parti du démon me paraît être devenu si puissant parmi nous, on a ordonné un si grand nombre de ministres pour son service, on ce fait un si grand scrupule d'employer, en pensant librement, les lumières que Dieu nous a données, cette pratique enfin paraît si odieuse, que je désespère de voir les choses prendre une autre face, sans un second avènement de notre Seigneur. Et nous devons l'attendre bientôt, si nous en croyons plusieurs de nos vénérables théologiens, qui ont quelque connaissance des Prophètes et de leurs révélations.

On dira peut-être que toutes les histoires qu'on a jamais faites du pouvoir du Diable n'ont eu pour fondement que l'imposture des uns et la trop grande crédulité des autres. Que les exécutions [48] de ces prétendus sorciers ont été autant de meurtres criants, et qu'ainsi toutes les conquêtes remportées sur le démon depuis la révolution ne sont que des chimères, dont les partisans de la liberté de penser n'ont pas lieu de triompher avec tant de vanité. Et enfin, que tout consiste en ce que les peuples étant tant soit peu revenu en leur bon sens, leurs directeurs ont eu moins de hardiesse que par le passé pour leur en imposer.

Eh bien soit ! Mais qui est-ce qui fera cette objection ? Ce ne seront pas les ignorants qui composent le gros du peuple, car il croient que toutes les histoires de cette nature font véritables. Ce seront encore moins ceux qui ont tant d'intérêt à appuyer le pouvoir de Satan, et qui se sont signalés dans les poursuites qu'on a faites contre tant de misérables qu'on accusait d'être ses suppôts, ou en noircissant de l'odieuse accusation d'athéisme des personnes, dont tout le crime était de n'être pas de leur sentiment sur l'étendue du pouvoir attribué au démon, ni sur la rigueur exercée contre ses prétendus suppôts.

Ce ne serait donc qu'à l'objection d'un très petit nombre de personnes à qui je réponds que, quand les partisans de la [49] liberté de penser auraient vaincu Satan lui-même, ils n'auraient pas acquis plus de gloire que celle qu'ils méritent pour avoir arraché des mains des prêtres le pouvoir d'ôter la vie et la réputation à tant d'innocentes créatures, pouvoir qu'ils n'avaient acquis et qu'ils ne<sup>12</sup> retenaient

<sup>1</sup> [Par « Grand Maître des Magiciens », Collins parle-t-il du diable lui-même ou d'une croyance superstitieuse qui pousse les dévots à en projeter l'idée partout ?]

<sup>12</sup> Je demande en grâce qu'on n'interprète pas ce que je dis ici, comme si je voulais imputer la croyance des sortilèges et des enchantements au clergé d'Angleterre en général, ou en particulier à ces personnes vénérables qui ont

qu'à la faveur de la persuasion où l'on était qu'il y avait des sorciers et des magiciens : ainsi, d'une manière ou d'autre, la société civile retire toujours un grand avantage de l'usage qu'on fait du droit qu'on a de penser en toute liberté.

---

joué le principal rôle dans le jugement rendu en dernier lieu à Hertfort contre les sorciers et les magiciens ; car je conviens avec Phileleutère (un de ceux qui m'ont critiqué) qu'il est plus rare de voir ceux du clergé s'entretenir entre eux de ces sortes de contes et y ajouter foi, que le commun du peuple et de la noblesse. [Voir ses] *Remarques sur le Discours de la Liberté de penser*. [Phileleutère, ou Phileleutherus Lipsiensis, est un pseudonyme utilisé par Richard Bentley (1662-1742), théologien et critique littéraire. Il a publié une réfutation du *Discourse* en 1713 sous ce pseudonyme, qui a été traduite en français par Armand Boisdeleau de la Chapelle et publiée en 1738 sous le nom de *La friponnerie laïque des prétendus esprits-forts d'Angleterre ou remarques de Phileleuthère de Leipsik sur le Discours sur la liberté de penser*. Cette remarque n'apparaît pas dans le *Discourse* de 1713 mais seulement dans la traduction de 1714. L'intervention en première personne laisse penser que Collins a contribué à la traduction en français de son ouvrage, même s'il en est montré insatisfait par la suite : voir James Dybikowski, « La dette d'Anthony Collins envers les penseurs français », *La Lettre Clandestine*, n°15, 2007, p.104.]

## Section II

---

[Retour à la table des matières](#)

Il ne s'agit plus ici du droit que nous avons de faire un libre usage de nos [50] pensées, ce droit ayant été mis ci-dessus dans tout son jour, mais il faut à présent examiner l'obligation indispensable où nous sommes de nous servir de cette liberté de penser à l'égard de certains sujets. Tels sont les attributs d'un Être éternel, ou de Dieu ; la vérité et l'autorité des livres estimés sacrés ; le sens et l'explication de ces mêmes livres ; en un mot, toutes les questions qui concernent la religion, à l'examen desquelles les ennemis de la liberté de penser prétendent que nous n'avons aucun droit.

I. J'ose avancer, avec raison, que nous ne pouvons absolument pas nous dispenser d'exercer notre esprit sur ces importants sujets. Les ennemis d'une si sainte occupation sont les premiers à nous convaincre de sa nécessité ; car c'est une conséquence nécessaire d'un de leurs principes, dans lequel ils avancent que *la damnation ou le salut des hommes dépendent absolument de l'opinion fausse ou véritable qu'ils ont sur ces matières*. Et sur cela je raisonne ainsi, plus il est important aux hommes de se faire des idées justes et véritables de ces grands sujets, plus ils ont intérêt de les bien examiner, et de les bien approfondir eux-mêmes. Je dis [51] *eux-mêmes*, car c'est là le meilleur, pour ne pas dire le seul expédient dont ils puissent se servir pour ne pas manquer le véritable sens de la question. En effet, s'ils ne veulent pas faire eux-mêmes cet important examen, il ne leur reste qu'une seule voie : c'est de régler leurs idées, à l'égard des choses en question, sur celles de leurs mères, imbues elles-mêmes de celles de leurs grand-mères, dont elles les ont sucées avec le lait, ou qu'elles ont entendues de leurs prêtres.

En se servant de cette méthode, il faut reconnaître que s'ils prennent le véritable sens, ce n'est que par un pur hasard, au lieu que, ayant recours au libre usage de leurs pensées et à l'examen, ils n'ont plus rien à craindre de l'incertitude d'un hasard ils ont la satisfaction et même la consolation d'être assurés d'avoir la vérité de leur côté ; puisqu'ils n'adhèrent à une telle ou une telle opinion qu'après y avoir été déterminés par l'évidence des choses qu'ils ont examinées.

Autrement, il faut qu'on suppose qu'une partie des hommes soient des animaux tellement dépourvus d'esprit et de bon sens, qu'il faille qu'une opinion, quelque déraisonnable qu'elle soit, leur [52] paraisse aussi juste et aussi véritable que la plus raisonnable, parce que la raison de quelques autres hommes a trouvé à propos de l'ordonner ainsi. J'avoue qu'en ce cas il est évident qu'il n'y a aucune obligation d'entrer dans l'examen des matières dont j'ai parlé, mais il s'ensuivrait aussi nécessairement qu'on n'aurait aucune obligation de s'intéresser à la vérité ou à la fausseté de quelque opinion que ce fut ; car si les hommes ont l'esprit si bouché et si grossier qu'il leur soit incapable de discerner le vrai du faux, et l'évident de ce qui ne l'est pas, quel entêtement ont ces hommes idiots de se faire des systèmes ? Ne vaudrait-il pas mieux qu'ils n'en eussent aucun ? Cependant il n'y a personne qui presse davantage la nécessité d'en suivre quelques-uns, que ceux-là mêmes qui ne veulent pas qu'on ait la liberté de les examiner.

II. Néanmoins, qu'on ôte aux hommes cette liberté de l'examen, c'est les exempter de l'obligation d'adhérer à quelque système ; puisque, le meilleur et le plus sûr moyen d'en suivre un véritable consistant dans la liberté de le connaître par eux-mêmes, ils ne sont sujets à cette obligation qu'autant qu'on leur permet de faire librement cet examen. [53] En effet, un homme qui se sert du pouvoir qu'il a de penser librement, fait tout ce qui est en lui pour connaître la vérité : et de cette manière il satisfait entièrement à la volonté de Dieu, qui ne peut exiger des hommes autre chose que de faire tous les efforts dont ils font capables. Et s'il arrivait que cet homme se trompe en adoptant certaines opinions erronées, il n'en serait cependant pas moins agréable à Dieu que si elles étaient véritables. C'est ce qui est admirablement bien exprimé par M. Chillingworth, qui, étant bon chrétien et bon protestant, devait être, par conséquent, un grand amateur de la liberté de penser : il dit que, *si l'on fait tous ces efforts pour se garantir de l'erreur ; et que malgré tous ces soins on vienne à y tomber par la faiblesse de l'entendement humain ; il est si persuadé de la bonté de Dieu, que quand les erreurs de tous les protestants du monde (qui auraient pris toutes fortes de précaution pour n'y pas tomber) se trouveraient réunies en lui seul, il n'en aurait pas tant de frayeur que du péché qu'il y aurait à en demander pardon. puisque demander pardon de telles erreurs serait une pensée tacite que Dieu est irrité, et une accusation secrète qu'il*

*est [54] un tyran d'exiger de la brique lorsqu'il ne donne point de paille pour la brûler, de vouloir recueillir où il n'a point semé, et d'être offensé contre nous pour n'avoir pas fait ce qu'il nous laisse incapables de faire.*

Mais si, d'un côté, c'est sur le libre usage que les hommes peuvent faire de leurs pensées, qu'est fondée l'obligation où ils sont de n'adopter que de véritables opinions, d'un autre, le crime qu'ils commettent lorsqu'ils en suivent de fausses, est une suite de ce qu'ils ne se servent point de cette liberté. C'est pourquoi un homme qui serait par pur hasard et sans examen dans une opinion bonne en effet, mais de la justesse de laquelle il ne s'est pas convaincu par lui même, un tel homme ne laisserait pas d'être dans un état très dangereux. Que dis-je ? Son état serait d'autant plus dangereux que sa croyance n'aurait point d'autre fondement que celle du papiste et du païen le plus stupide. Et en effet, un homme qui néglige d'examiner sérieusement un système qu'il veut embrasser, et qui l'adopte seulement sur la foi d'autrui, donne bien à connaître qu'il aurait été sans peine ou papiste ou païen s'il avait eu leurs prêtres pour guides [54], ou si sa grand-mère, ayant été de leur religion, lui en avait enseigné le catéchisme.

III. Cette effroyable négligence, que la plupart des hommes ont de ne pas examiner les sentiments qu'ils embrassent, les expose à tomber dans un autre malheur, qui est la *superstition*. Et soit que ce mal soit une suite de leur éducation, soit qu'il naisse de la faiblesse de leur esprit, on peut dire qu'il est universel et qu'il embrasse presque tout le genre humain.

Un illustre païen, c'est l'orateur romain Cicéron, la dépeint comme le mal le plus terrible <sup>13</sup>, quand il dit, *lorsqu'on s'est une fois laissé aller à la superstition, elle vous poursuit, elle vous talonne sans cesse partout. Et si vous passez devant un devin, si vous croyez entendre un présage, si vous immolez une victime, si vous [56] voyez le vol d'un oiseau, si vous rencontrez un Chaldéen ou un Haruspice, s'il éclaire, s'il tonne, si le feu du ciel tombe, s'il naît quelque espèce de prodige... Enfin, si d'une infinité de choses possibles il en arrive quelque'une, la superstition est incontinent à vos trousses et ne vous laisse jamais dans une assiette tranquille. Le sommeil même, qui devrait être l'asile et le refuge de tous les hommes dans*

---

<sup>13</sup> « *Superstitio enim instat, et urget, et quocunque te verteris persequitur : sive tu vatem, sive tu omen audieris ; sive immolaris, sive avem aspexeris ; sive Chaldaeum, si haruspicem videris ; si fulserit, si tonuerit, si tactum aliquid de coelo erit , si ostenti si-mile natum factumve quidpiam ; quorum necesse est plerumque aliquid eveniat : ut nunquam quieta mente liceat consistere. Perfugium videtur omnium laborum et sollicitudinum esse somnus ; at ex ipso plurimæ nascuntur curae metusque.* » Cicéron, *De Divinatione*, livre II, [72].

*toutes leurs peines et dans tous leurs soins, est pour le superstitieux un nouveau champ d'inquiétudes et de frayeurs.*

Horace met cette faiblesse de l'esprit humain au rang des plus grands vices, et comme, d'un côté, il fait consister la félicité de l'homme dans l'attachement à la vertu et l'indépendance de la superstition, d'un autre, il regarde comme la plus grande des misères de la vie d'être vicieux ou superstitieux <sup>14</sup>. *Vous n'êtes donc point avare ? dit-il, j'en suis bien aise. Et les autres passions, que sont-elles devenues ? Ambition, colère, crainte de la mort, songes, terreurs [57] paniques, monstres, sorcières, esprits follets, magie ; tout cela ne vous trouble t-il point ?* <sup>15</sup>

Telle était la superstition chez les anciens. Mais depuis que, contre les règles de la charité, et contre toutes les lumières de la raison et de la Révélation, on a commencé à menacer de la damnation éternelle pour des riens, comme parce qu'on ne pratique pas certaines cérémonies, ou parce qu'on n'ajoute point foi à certaines questions spéculatives, la superstition a étendu ses bornes d'une manière surprenante, et les hommes ont aujourd'hui l'esprit bourrelé de frayeurs bien plus grandes et d'inquiétudes bien plus violentes que celles qui les agitaient lorsqu'ils avaient moins à craindre.

À cet égard, quels trophées mérite la liberté de penser qui seule peut réparer un mal si général. Oui, c'est à la faveur de cette liberté que nous pouvons pénétrer jusqu'à la véritable cause des choses, et par conséquent découvrir le peu de fondement de toutes ces appréhensions que la superstition nous suggère. Une pensée de Virgile ne fera pas ici [58] hors-d'œuvre. *Heureux, dit ce célèbre poète, celui qui a pu pénétrer jusqu'à la connaissance des causes de toutes choses, se mettre au-dessus de toutes fortes de craintes, et mépriser le destin inexorable et tout ce qu'on dit pour rendre effroyable la pensée de la mort* <sup>16</sup>.

Mais y a-t-il un moyen pour obtenir un si précieux bonheur ? il n'en faut pas douter ; et l'on n'a qu'à donner à ses pensées toute la liberté dont elles ont besoin pour connaître évidemment qu'il y a un Être parfaitement bon et tout-puissant, qui a fait le monde et qui le gouverne par une juste et sage Providence ; et de ce prin-

<sup>14</sup> « *Non es avarus : abi. Quid ? cætera jam simul isto Cum vicio fugère ? caret tibi pectus inani Ambitione caret mortis formidine et ira. Somnia, terrores magicos, miracula, sagas, Nocturnos Lemures, portentaque Thessala rides ?* » [Horace, *Épîtres*, II, 205-9.]

<sup>15</sup> Ce sont les termes de la traduction du jésuite Tarteron. [Note de Collins]

<sup>16</sup> « *Felix, qui potuit rerum cognoscere causas, Atque metus omnis et inexorabile fatum Subiecit pedibus strepitumque Acherontis avari.* » [Virgile, *Géorgiques*, livre II, 2490.]

cipe, qui nous découvre les causes de toutes choses, nous apprendrons que cet Être infiniment juste ne peut obliger les hommes, dans quelque pays et de quelque condition qu'ils soient, qu'à la connaissance des choses de l'évidence desquelles ils peuvent se convaincre par la raison dont il les a dotés. Nous apprendrons qu'un homme qui a de la raison et de la probité ne peut avoir de justes craintes de cet Être si juste, qu'au contraire il doit concevoir [59] de la joie de savoir qu'il existe ; et il est plus aisé de supposer, qu'il a peur qu'un tel Être n'existe point, que de croire qu'il puisse en être effrayé, nous apprendrons que la puissance aussi bien que le bonheur de cet Être souverain n'étant sujets ni au plus ni au moins, et lui-même n'ayant besoin d'aucune chose, ne peut exiger rien des hommes que pour leur propre bien ; et qu'ainsi chanter, danser, changer d'habits, observer certains jours, manger, boire, massacrer des bêtes (toutes choses en quoi consistait le culte du paganisme), à quoi on peut ajouter le dogme de la *transsubstantiation* ou *consubstantiation* et les autres doctrines que l'Église anglicane rejette, toutes ces choses, dis-je, qui ne sont d'aucune utilité pour les hommes, ne sont aussi d'aucun prix devant Dieu, pourvu même qu'il ne les regarde pas comme criminelles ; en un mot, elles ne peuvent lui rendre les hommes plus agréables. Avec une si douce consolation, un homme peut posséder son âme en paix, dans l'espérance d'avoir part à tout ce que Dieu peut communiquer de bon et de délicieux, et sans la crainte de ressentir les effets terribles de sa colère dans les supplices [60] d'une gêne éternelle. De cette manière, le pire qui lui en peut arriver à l'homme qui pense librement, c'est de s'être agréablement trompé.

Mais il n'en est pas de même des superstitieux. Incapables qu'ils sont de croire que Dieu est parfaitement bon et parfaitement juste, il ne le font jamais parler au genre humain que couvert d'un nuage épais, d'où il exige des hommes, à ce qu'ils disent, de croire et de faire, sous peine d'une future misère éternelle, les choses qu'ils leur prescrivent, sans qu'il leur soit possible de connaître avec évidence si cette obligation de croire ou de pratiquer ces choses leur est effectivement imposée par cet Être souverain, puisqu'il ne leur est pas permis d'y penser. C'est ainsi que ces sortes de gens font passer pour partial celui qui regarde également toutes les nations de la Terre, en lui attribuant de favoriser particulièrement certains peuples et certaines nations, malgré leur indignité, et le représentant comme impitoyable envers d'autres, qu'il prive de ses faveurs, sans avoir le moindre égard pour leurs mérites. Des gens qui répandent une telle doctrine doivent-ils porter le nom de serviteurs de Dieu, ou plutôt celui de serviteurs du démon ? Ainsi il ne faut pas s'étonner si [61] ces sortes de gens craignent tellement sa colère qu'ils sont souvent tentés de souhaiter, avec les impies, qu'il n'y eut point de Dieu ; pensée si dénaturée et si absurde, comme le dit fort bien le docteur Clarke dans ses

sermons, que les athées, qui ne le sont qu'en spéculation <sup>m</sup>, en auraient horreur. Ajoutons encore que les gens de ce caractère n'ont jamais l'esprit en repos, ils sont toujours occupés <sup>17</sup> à chercher la vérité, sans pouvoir la découvrir. Il croient la trouver dans les coins les plus cachés de la Terre, et pour ainsi dire dans les sables brûlants de l'Afrique, où Caton dédaignait de la chercher : et, négligeant la voix de Dieu qui s'en explique si clairement à tout le monde, ils préfèrent ce qu'ils supposent qu'il a révélé à un certain petit nombre de personnes.

C'est sur ce faux principe qu'ils croient et pratiquent des choses dans lesquelles il leur est impossible de trouver la moindre satisfaction. Supposons que des gens de ce caractère embrassent une religion dont le culte extérieur consisterait, par exemple, dans la [62] danse et la musique ou d'autres cérémonies de ce genre, ou bien en des spéculations obscures et inutiles ; comment pourraient-ils s'assurer qu'ils croient et font ce à quoi ils sont obligés ? De quelle méthode se serviraient-ils pour examiner s'ils ne seraient peut-être pas obligés à la pratique de quelques autres cérémonies ou à embrasser quelques autres opinions ? Ils resteraient dans une affreuse incertitude d'où il ne peut naître que des scrupules, des doutes, et des craintes sans nombre. On peut naturellement conclure de tout cela que si l'on veut ce mettre l'esprit dans une heureuse tranquillité, il faut en arracher jusqu'à la plus petite semence de superstition qui ne peut produire qu'agitation et que trouble ; Et que pour y réussir on doit ce servir de tout le droit qu'on a de penser librement pour examiner les matières de religion.

---

<sup>m</sup> [Au début du XVIIIe siècle, on distinguait couramment entre *athéisme de spéculation* et *athéisme pratique*. Le premier serait une sorte d'athéisme raisonné, résultat de la réflexion, alors que le second s'appliquerait à ceux qui se comportent comme si Dieu n'existait pas, même s'ils prétendent y croire. Un certain nombre d'auteurs niaient l'existence du premier type d'athéisme, arguant que la négation de l'existence de Dieu ne pouvait pas s'expliquer par la raison, mais nécessairement par des facteurs moins dignes, comme « l'orgueil » ou « l'indolence ». Voir David Berman, *A History of Atheism in Britain, from Hobbes to Russell*, Londres-New York, Routledge, 1988. On remarquera ici que Collins rejette la superstition en l'expliquant par des facteurs indignes, comme la soumission aux prêtres ou l'héritage d'opinions fausses, mais admet la possibilité d'un athéisme de spéculation explicable par la raison : c'est la superstition qui devient spécialement indigne, plus indigne que l'athéisme.]

<sup>17</sup> M. Selden dit que *les hommes cherchent la religion comme ce boucher qui cherchait son couteau qu'il tenait entre ses dents*. Dans ses *Entretiens*. [John Selden, *Table Talk: Being the Discourses of John Selden*, Londres, E. Smith, 1689.]



IV. De la superstition je passe aux révélations, qu'une infinité de particuliers ont prétendu dans tous les siècles avoir reçues du ciel. Ces sortes de Révélations ont été, dit-on, confirmées par des miracles, et, ce qui est constant, elles ont donné de nouvelles idées de la Divinité ; elles ont été suivies de nouveaux [63] dogmes ; on en a extrait plusieurs nouveaux Commandements ; enfin elles ont changé toute la face du culte. Toutes ces suites, tous ces effets rendent la liberté de les examiner sérieusement d'une nécessité indispensable. Autrement, comment est-il possible de distinguer le véritable messenger du ciel d'avec l'imposteur ? Ne les confondra-t-on pas ensemble, et ne les écouterait-on pas sur le même pied, si on n'est pas libre d'examiner quelle évidence accompagne l'un ou l'autre ? Il faut même pousser la chose plus loin comme a fait un docte <sup>18</sup> théologien de notre communion, qui non seulement ne borne pas la liberté de penser à cela seulement, mais déclare même que *nous devons avoir toujours du soupçon envers ceux qui se piquent de quelque chose d'extraordinaire, car lorsque quelqu'un prétend opérer des miracles, qu'il parle de Révélations immédiates, de vérités inspirées, et de quelque chose qui passe l'ordinaire, la pompe de ces paroles ne doit pas nous éblouir et nous empêcher de considérer ce qu'il peut y avoir de caché ; et nous ne devons pas craindre d'approfondir et d'examiner les choses qu'on revêt de [64] caractères si pompeux, puisque c'est sous le couvert de ces beaux noms, que la superstition, l'idolâtrie, les enthousiasmes, et les impostures ont acquis de la vogue dans le monde : et il est surprenant que nous nous laissions le plus persuader par les mêmes raisons qui devraient le moins nous convaincre.* Cela ne s'appelle-t-il pas nous rendre maîtres absolus de nos pensées, et nous donner toute autorité de nous en servir ?

V. N'est-ce pas aussi le but de cette société, qui fleurit à la faveur des largesses de Sa Majesté à présent régnante, et qui est soutenue par les contributions de tant d'ecclésiastiques et de pieuses dames ? De cette société, dis-je, qui n'est établie que pour travailler à la propagation de l'Évangile dans les pays infidèles, et qui n'a en effet d'autres vues que d'étendre de plus en plus la liberté de penser sur les matières de la religion, puisque leur entreprise suppose qu'il est de l'obligation de tout le monde d'y penser avec liberté. En effet, comment cette société de la propagation peut-elle espérer de réussir sur l'esprit des nations infidèles, sans leur faire d'abord entendre qu'il est de leur devoir de penser avec liberté : d'un côté, aux sentiments que leurs ancêtres [65] leur ont inspirés de Dieu et de la religion, et qui sont établis par les lois de leur pays ; et, de l'autre, aux nouvelles opinions

---

<sup>18</sup> M. Claget dans son exhortation à juger ingénument des opinions. [Nicholas Clagett le Jeune (1654-1724), théologien et controversiste, et à son *A Persuasive to an Ingenuous Trial of Opinions in Religion*, 1685, p.17.]

que les missionnaires de l'Église Anglicane leurs ont apportées sur ce même sujet ? Car y a-t-il apparence que nos missionnaires aient voulu commencer en leur déclarant qu'ils ne doivent pas penser librement, ni aux points de leur religion, ni à ceux de la nôtre ; ou, qu'après avoir embrassé nos sentiments par le moyen de ce libre usage de leurs pensées, ils seront obligés dans la fuite de se priver de cette liberté ? Ce procédé ne répondrait guère au moyen de leur conversion, la raison et l'évidence ayant été les seules armes dont on s'est servi pour les convertir. Bien au contraire, c'est sur ce devoir de penser librement qu'un missionnaire doit d'abord insister pour rendre leurs esprits dociles à l'avenir.

J'ajouterai même que, si le roi de Siam ou quelque autre prince infidèle, imitant les efforts que nous faisons pour convertir et lui et son royaume, demandait à son tour de nous envoyer quelqu'un de ces Talapoins <sup>n</sup> (qui sont des prêtres siamois) pour nous convertir à la religion de son pays, je ne doute pas, que notre société de la propagation de [66] l'Évangile, avec tous ceux qui en sont les bienfaiteurs et les plus grands amis, ne dussent écouter la demande de ce roi, comme très raisonnable, et même très conforme à leur propre dessein. Et ils ne pourraient pas nier au roi de Siam, que les membres de l'Église d'Angleterre ne fussent autant obligés d'exercer librement leurs pensées sur ce que les missionnaires Talapoins leur proposeraient, que ceux de l'Église de Siam le feraient de faire la même chose sur ce qui leur serait représenté par nos missionnaires. Ainsi, il n'y a point de doute que ceux qui désireraient sincèrement la conversion des Siamois, ne donnent ici à leurs missionnaires les mêmes avantages et les mêmes facilités, que nous souhaiterions pour les nôtres à Siam. L'institution de cette société suppose donc que la liberté de penser, en matière de religion, est d'une obligation indispensable à tous les hommes qui font sur la face de la Terre. Et pour cette raison je ne saurais trop en approuver le dessein.

Plut à Dieu qu'on n'emploie à cette entreprise que les personnes qui y sont propres ! Qu'on fit tous les ans un détachement de nos ecclésiastiques les plus zélés, comme sont nos [67] Sacheverell, nos Atterburys, nos Smalridges, nos Stubs, nos Higgins, nos Milburns et nos Swifts, pour aller en qualité de nos missionnaires dans les pays étrangers, y travailler à l'accroissement de l'Évangile. L'emploi ne pourrait être que très agréable à des gens d'une si grande piété, puisque la prédication de l'Évangile chez les nations infidèles est sans doute recommandée par Jésus-Christ, et c'est très improprement qu'on appelle *prédication de l'Évan-*

---

<sup>n</sup> [Au XVIIIe siècle, les termes « talapoints », « talapoins » ou « talepois » désignent les prêtres bouddhistes des royaumes d'Asie du sud-est (Siam, Laos et Pégu). Pour une description postérieure au *Discourse*, voir *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, arts et métiers*, 1751 (1ere éd.) tome 15, p.860, art. TALAPOIN.)]

*gile* de haranguer les chrétiens sur une terre. D'un autre côté, ces grands hommes étant partis, nous pourrions espérer de passer des jours heureux, de voir la doctrine et la discipline de l'Église Anglicane triompher partout le monde, et l'esprit de faction éteint parmi nous. Pendant que par la bravoure de nos vaillants guerriers, qui rendent nos armes victorieuses, nous parviendrons à pouvoir jouir d'un tranquille repos pendant la nuit et voyager sans danger et sans inquiétude, dans notre pays pendant le jour. Il ne faut pas même douter qu'il ne fut aussi très avantageux au royaume de Siam qu'on envoie de même quelques-uns des plus célèbres Talapoins en mission hors du pays. [68]

VI. Je rentre dans mon sujet par l'Évangile même, et je dis que comme les hommes ne peuvent raisonnablement changer de sentiments, quitter leurs anciennes opinions et en épouser de nouvelles, ni avoir aucune croyance, qu'à la faveur de la liberté de penser. C'est pour cela que l'Évangile confirme, en plusieurs endroits, l'obligation de penser librement en matière de religion, ce qui est conforme à la raison et au dessein que Jésus-Christ avait d'établir la sienne par tout l'univers.

Car Notre Seigneur n'a eu d'autre dessein, dans la Prédication de son Évangile, que de rendre les hommes maîtres de leurs pensées ; afin qu'ils pussent, en pensant, se désabuser eux-mêmes des sentiments qui se trouvaient partout établis, touchant la Divinité et la religion, et ensuite croire à un Dieu inconnu et embrasser une religion nouvelle, après avoir été convaincus par l'évidence des raisons dont se serviraient ses Apôtres ou ses premiers messagers.

C'est pourquoi ils ne demandaient pas qu'on les crût en aucune chose sur leur propre autorité, qu'ils n'eussent auparavant donné des preuves évidentes que celle qu'ils avaient leur était [69] véritablement donnée. Saint Paul même, dans ses *Épîtres*, qu'il n'écrivait qu'à des chrétiens, produit plusieurs preuves pour les confirmer dans la véritable foi, par rapport à tous les points de la religion chrétienne. Et de cette manière il les a rendu maîtres, aussi bien que tous ceux qui devaient les lire, de juger de la force de leur évidence : car quiconque entreprend de persuader par voie de raisonnement, laisse à part toute autorité et ne s'efforce de gagner notre approbation que par l'évidence de ses preuves.

C'était dans cette vue que le même apôtre allait souvent dans les synagogues des juifs, pour y disputer avec eux. C'était encore dans la même vue qu'il s'arrêtait (Actes des Apôtres, 17 :2,3,17) *dans les places de marché, comme il fit à Athènes, où il disputait avec les plus dévots de ceux qui s'y rencontraient*. Par une si sage conduite, non seulement il donnait occasion aux juifs et aux païens d'exercer librement leurs pensées sur les matières de religion, mais même il laissait, par une telle conduite, un exemple aux chrétiens de faire la même chose ; exemple, qui

sans doute ne doit guère être du goût de ceux qui ne sont pas [70] aujourd'hui du sentiment de ce grand apôtre. En effet, s'il prenait envie au trembleur Guillaume Penn, ou à quelque autre personne de piété, qui suivrait des dogmes différents de ceux de l'Église Anglicane, d'aller à la Cathédrale de Saint Paul, pendant le service divin, pour entrer en controverse avec le corps des Échevins, le prédicateur et les Chantres ; ou de s'arrêter dans quelque marché de Londres pour y disputer avec quelques dévots bouchers, ou avec quelques pieuses vendeuses d'herbes ; ou même si M. Whiston demandait à la Chambre basse de la convocation du clergé la permission d'entrer en dispute : il est certain que, suivant les fausses notions qui sont à présent en règne, l'un serait traité de fou et de fanatique, et l'autre de perturbateur des procédures du Saint Synode, dont les membres s'attribuent le droit de décider sans s'amuser à disputer avec les personnes dont ils condamnent les opinions.

Cependant Notre Sauveur est le premier à nous commander *de nous enquerir diligemment des Écritures* (Jean, 5 :39) , c'est-à-dire d'en découvrir le véritable sens. De peur que nous ne réglions notre [71] jugement sur celui de nos pères et mères, des gouverneurs et prédicateurs de notre église, il dit (Marc, 4 :24) : *Regardez ce que vous entendez d'eux* (Luc, 8 :18), *comment vous les entendez, et à leurs doctrines* (Mathieu, 16 :12) ; il dit encore (Luc, 12 :57), *que ne jugez-vous de vous-mêmes ce qui est juste ? Si quelqu'un vient à moi, et ne hait pas son père et sa mère, il ne peut être mon disciple* (Luc, 14 :26, et Mathieu, 19 :29). Dieu défend même à ses disciples de prendre le nom de *rabbin* ou *maître* (Mathieu, 23 :7,8,10). C'est-à-dire, selon l'interprétation que nous en donne le docteur Whitby dans ses savants commentaires <sup>19</sup>, que *ni les anciens pères, ni l'Église, ni les Conciles, ni aucun homme ne peuvent être appelés nos conducteurs ou nos maîtres sur la Terre*. En effet, si on considère que tous les prêtres de la Terre étaient ennemis de Jésus-Christ et de son Évangile, et que ce Divin Sauveur n'a accordé qu'aux seuls apôtres le privilège d'infailibilité (car il prévoyait bien que les prêtres seraient toujours les mêmes <sup>o</sup>), je dis que, si on fait réflexion à ceci, [72] on ne peut pas se persuader qu'il ait été possible que Jésus-Christ ait fait aucune exception particulière en faveur d'aucune sorte d'ecclésiastique, au préjudice

<sup>19</sup> *Commentaires sur le Nouveau Testament*, vol.1, p.189. [*A Paraphrase and Commentary on the New Testament* est paru pour la première fois en 1703 à Londres. Son auteur, Daniel Whitby, était un théologien qui s'est fait connaître par des positions unitariennes et hostiles au calvinisme.]

<sup>o</sup> [Si les propos de Collins sur les prêtres sont vrais et si le Christ est divin et infailible, alors le Christ sait que les prêtres « seront toujours les mêmes ». La divinité même du Christ est utilisée pour montrer que celui-ci, dans sa bonté, ne peut pas leur avoir confié le magistère moral qu'ils revendiquent.]

des règles générales de la liberté de penser, sur laquelle l'Évangile devait être appuyé, comme sur une ferme base, et dont il a établi lui-même les principes d'une manière si claire et si particulière.

VII. La conduite même de ces prêtres qui prétendent servir de guides aux autres dans les matières de religion fait beaucoup pour nous. Ce qu'ils ont avancé de la nature de Dieu, et de ses attributs, de l'autorité des Écritures et du sens qu'elles renferment, n'est-il pas une preuve suffisante que la liberté de penser sur les matières de religion est d'une obligation indispensable ? C'est ce que j'espère faire voir par un détail de leurs différents sentiments, sur ces différents points, après que j'aurai fait la remarque qui suit.

1) Tout le monde est informé que les opinions qui ont partagé les prêtres dans tout l'univers, touchant quelques-uns des points que je viens de toucher, ont été à l'infini. La diversité de leurs sentiments est si grande, qu'il n'est [73] pas possible de les recueillir tous ensemble : je n'en excepte pas même cette sorte de prêtres qui nous regardent de plus près, et qui diffèrent si fort les uns des autres sur ces mêmes sujets, que ce serait une entreprise impossible à exécuter de vouloir concilier toutes leurs opinions contradictoires. Je me contenterai donc de choisir, dans le nombre infini de leurs différentes opinions, celles qui seront les plus propres à convaincre ceux de mon pays, en les réduisant sous chacun de ces points particuliers que j'ai mis en avant.

1) (I) Commençons par la *nature de Dieu*. Que n'en ont pas pensé les prêtres anciens et modernes du paganisme ? Quelle liberté ne se sont-ils pas donné sur ce sujet ? On peut dire qu'ils ont eu autant de différentes idées de l'essence divine que le savoir, l'intérêt, ou la folie ont pu leur en suggérer. Les prêtres chrétiens ont pris la même liberté : la division, qui a toujours régné et qui règne encore parmi eux au sujet de la Divinité, en fait foi.

La plupart des anciens pères de l'Église chrétienne, qui étaient presque tous prêtres, ont conçu qu'en un sens [74] Dieu était matériel <sup>20</sup>. Plusieurs prêtres

---

<sup>20</sup> « *Quis enim negabit, Deum corpus esse, etsi Deus spiritus est ? Spiritus enim corpus sui generis in sua effigie. Sed et invisibilia illa, quæcunque sunt, habent apud Deum, et suum corpus et suam formam, per quæ soli Deo visibilia sunt ; quanto magis quodex ipsius substantiâ missum est, sine substantia non erit ?* » Tertullien, *Adversus Praxeam*, ch.7. Par lequel passage le lecteur peut voir que ces mots, *spiritus* et *invisibilis*, n'avaient pas parmi les pères le même sens qu'ils ont entre les philosophes et les théologiens modernes ; mais qu'ils s'en servaient pour exprimer cette sorte de matière, dont il s'imaginaient que Dieu et les âmes des hommes étaient composées, pour la distinguer de cette grosse matière, dont la terre ou nos corps font faits. Et,

d'Égypte, qui étaient de la même Église, avaient l'esprit tellement grossier, qu'ils se le représentaient sous une forme humaine, ce qui leur a fait donner le nom d'*anthropomorphites*. Les modernes soutiennent au contraire qu'il est Immatériel. En combien de sortes d'opinions ne sont-ils pas divisés sur la manière de cette Immatérialité ? Quelques-uns la prenaient pour *une substance étendue sans solidité* ; les autres la croyaient *une substance* <sup>21</sup> *non seulement sans solidité, mais encore sans étendue* <sup>22</sup>. Et si [75] on fait attention à la malice avec laquelle les prêtres ont écrit et parlé les uns contre les autres, on se laissera aisément persuader que l'opinion de plusieurs a été que le monde matériel est cet Être éternel qu'on appelle Dieu, et c'est en cela que consiste proprement l'athéisme. C'est aussi en ce sens que M. G. Carrol <sup>23</sup> prouve en plusieurs endroits de ses livres que le docteur Samuel Clarke et M. Bold sont des athées dans toutes les formes.

M. Turner <sup>24</sup> accuse aussi comme tel le docteur Cudworth à cause de son *Système de l'univers intellectuel* <sup>p</sup>. Je passe sous silence un grand nombre d'autres prêtres qu'on peut raisonnablement juger coupables d'athéisme, selon la pensée d'un grand prélat <sup>25</sup> qui dit que ce fut un effet particulier de la Providence de Dieu qu'une si grande partie du clergé prêtèrent au gouvernement le serment de fidélité, sous le règne du roi Guillaume III et de la reine Marie II, de peur que l'Église ne tombât en ruine ; et qu'il arriva par un autre effet de la [76] même Providence, que plusieurs du clergé refusèrent de le faire, de peur que le peuple pensant que la religion n'était qu'une chose imaginaire ne penchât aussi du côté de l'athéisme. Terribles reproches que les ecclésiastiques se sont attirés par la diversité de leurs sentiments sur l'essence divine, mais qui est infiniment plus grande en ceux qu'ils ont de ses attribut.

---

par conséquent, que les pères ont soutenu que Dieu était matériel, en ce servant de termes qui signifient aujourd'hui tout le contraire.

<sup>21</sup> Le docteur More, Glanvil, Turner, et le docteur Samuel Clarke.

<sup>22</sup> La plupart des prêtres.

<sup>23</sup> Dans ses *Remarques sur les sermons du docteur Clarke*, et la *Dissertation contre M. Locke*. [William Carroll a publié en 1705 des *Remarks Upon M. Clarke's Sermons* et en 1706 *A Dissertation Upon the Tenth Chapter of the Fourth Book of Mr Locke's Essay Concerning Humane Understanding*.]

<sup>24</sup> Dans son *Discours du Messie*, pages 17 et 18.

<sup>p</sup> [Ralph Cudworth publie en 1678 le *True Intellectual System of the Universe*, où il confronte des arguments religieux et athées. Bien qu'il s'efforce d'attaquer l'athéisme en lui donnant forme (il distingue quatre sortes d'athéisme), le simple fait qu'il cite des arguments athées lui vaut l'accusation d'être un athée déguisé. Voir Shaftesbury, *Characterestics*, vol.2, p.50 (ed. Bobbs-Merrill, 1964).]

<sup>25</sup> L'évêque Sanderson, dans ses notes sur la *lettre Pastorale*.

1) (II) C'est sur cette différence de sentiments à l'égard des attributs de Dieu que portent toutes les contestations des arminiens et des calvinistes sont fondées. Il n'y a pas d'églises chrétiennes sur la Terre où on ne trouve pas cette diversité d'opinions à cet égard. Qu'entend-on, en effet, dans l'Église romaine, sous les noms de *jansénites* et de *jésuites*, de *thomistes* et de *molinistes*, sinon différents partis qui sont en dispute sur ce même sujet ? N'est-ce pas ce qui a donné matière à tous les débats qui se sont élevés entre les docteurs de notre Église depuis près d'un siècle, et à celui qui subsiste encore aujourd'hui entre le docteur Whitby et ses adversaires, de sorte qu'on peut assurer avec vérité, qu'il y a dans chaque Église autant de sentiments touchant les attribut de Dieu qu'il y a de prêtres qui en traitent. [77] Puisqu'il n'y a pas un docteur qui convienne avec un autre sur tous les attributs divins en général, qui ne diffère de lui au sujet de quelques-uns en particulier, nous pouvons dire d'eux ce que Cicéron disait de quelques anciens philosophes sur un sujet semblable <sup>26</sup>, que *tous ceux, qui soutenaient l'existence des Dieux, tenaient un si grand nombre d'opinions, et si différentes les unes des autres, qu'il serait fort difficile d'en faire l'énumération ; qu'il n'y avait peut-être pas une de toutes ces opinions qui fut vraie, et que pour certain il ne pouvait y en avoir qu'une qui le fut.* Pour ne m'étendre pas davantage sur ce sujet particulier, je ne rapporte plus que l'exemple d'un des plus remarquables différents qui tiennent nos théologiens en haleine.

Ce différent prend son origine dans l'opinion que la plupart d'eux suivent, selon laquelle ils enseignent (1) que lorsque les Écritures attribuent à Dieu des pieds, des mains, une face et des yeux, nous ne devons pas concevoir qu'il soit véritablement composé de ces parties ; [78] mais seulement qu'il peut exécuter par sa Toute-puissance, ce que nous ne pouvons pas faire sans le secours de ces organes, et (2) que les passions que l'on représente en Dieu, ne sont que des figures qui nous signifient les différentes dispositions où il se trouve à notre égard et qui répondent aux mouvements que nous ressentons en nous-mêmes. Ainsi, nous est-il représenté en colère ? Ce n'est que pour nous apprendre qu'il punira aussi certainement les méchants que s'il était transporté par quelque mouvement colérique. Nous est-il parlé de son grand amour ? C'est pour nous faire entendre qu'il récompensera aussi infailliblement les bons que s'il était sensible aux ardeurs de cette

---

<sup>26</sup> « *Qui Deos esse dixerunt tanta sunt in varietate et dissensione constituti ut eorum molestum sit dinumerare sententias. Alterum fieri profecto potest ut eorum nulla, alterum certe non potest ut plus una vera sit.* » Cicéron, *De natura deorum*, livre I. [La première phrase est en I, 1, et la seconde termine I, 2. Cette citation compactée figure *texto* dans le livre publié sous le nom de *Three Imposters*, en 1712 ou 1719, où les prophètes des trois religions sont attaqués.]

passion. Nous assure-t-il qu'il se repentira du mal qu'il avait résolu de nous faire, quand nous nous repentirons des péchés que nous avons commis ? Il nous insinue par là que nous en recevrons le même bien que s'il était lui-même capable de changement et de repentir. De sorte, disent-ils, que ces attribut que l'Écriture donne à Dieu, doivent être pris dans un sens figuratif et non pas littéral. Mais il n'en est pas de même, ajoutent-ils, de l'entendement, de la sagesse, de la volonté, de la bonté, [79] de la sainteté, de la justice et de la vérité qui font attribuées à Dieu ; il faut prendre ces paroles à la rigueur selon le sens qui leur est propre et naturel. C'est là le système que le docteur Tillotson, dernier archevêque de Canterbury, suit dans tous ses ouvrages. Il nous en met les preuves en main en disant <sup>27</sup> *qu'aucun homme ne peut prétendre de pouvoir ignorer ce que justice, bonté, et vérité sont en Dieu, sans être atteint d'une espèce de folie. En effet, si nous ignorons cela, il nous est indifférent que Dieu soit Bon ou qu'il ne le soit pas ; et en même temps il nous est impossible de l'imiter dans cet attribut ; car une personne qui veut imiter quelque chose, fait ses efforts pour se conformer en quelque manière à ce qu'il connaît dans le modèle qu'il se propose, et il doit nécessairement avoir quelque idée de ce à quoi il désire de se rendre semblable. Si donc nous n'avons aucune notion certaine et assurée de la bonté, de la justice, et de la sévérité de Dieu, nous n'aurons aucune connaissance de son Être ; et la religion qui consiste à l'imiter, sera entièrement anéantie.* Mais voyons ce qu'oppose à ce prélat, si libre à dire sa pensée sur ce point de religion, le docteur King, à [80] présent archevêque de Dublin. Celui-ci, dont la parole n'est pas moins libre, nous enseigne que <sup>28</sup> *la plus vive peinture que nous puissions nous faire de Dieu est infiniment éloignée de ce qu'il est véritablement ; que la sagesse, l'entendement, la miséricorde, la prescience, la prédestination, et la volonté, sous lesquelles les perfections de Dieu nous sont représentées, ne doivent pas être proprement entendues selon le sens de ces paroles. De plus, que la justice et la vertu, avec les autres attribut que nous nous représentons en Dieu, ne sont pas la même chose que cette justice et cette vertu que nous attribuons à l'homme ; mais qu'elles font d'une nature si différente et tellement au-dessus de tout ce que nous pouvons nous imaginer, qu'il n'y a pas plus de ressemblance entre ces perfections divines et celles qui sont propre aux hommes, qu'il s'en trouve entre nos mains et la puissance de Dieu.*

C'est-à-dire que, selon le sentiment de ce prélat, tous ces attributs divins doivent être expliqués de la même manière que ceux qui nous représentent Dieu comme ayant des parties corporelles ou étant sujet à des passions animales. [81] Or d'un côté, suivant la pensée du docteur Tillotson, Dieu devra être défini

<sup>27</sup> *Sermons*, tome 6, pp.15-16.

<sup>28</sup> *Sermon sur la prédestination*, p.16.



comme un être sans parties aussi bien que sans passions, mais néanmoins saint, juste, bon, etc. Et de l'autre côté, suivant celle du docteur King, ce sera un être non seulement sans parties et sans passions, mais encore sans entendement et sans sagesse, sans volonté, sans miséricorde, sans sainteté, sans bonté, et même sans vérité. Quelle confusion ! Quelle diversité de sentiments sur les attributs aussi bien que sur la nature de Dieu !

2) Les divisions qui règnent parmi les prêtres sur toute la face de la Terre, au sujet des Écritures et de leur autorité, ne sont ni en plus petit nombre, ni moins considérables. Sans m'arrêter à ce qui se passe parmi les Bramines <sup>29</sup> qui tiennent pour sacré le livre qu'ils appellent *Shater* ; parmi les Perses qui ont leur *Zundevastaw*, parmi les Bonzes de la Chine qui règlent leur foi sur les livres écrits par les disciples de Fohé <sup>30</sup>, qu'ils appellent le Dieu et le Sauveur [82] du monde <sup>31</sup> où il vint pour enseigner le chemin du salut et satisfaire les péchés des hommes ; parmi le Talapoins de Siam, qui reconnaissent pour leur Écriture sacrée le livre d'un certain Sommonkhodon, que les Siamois disent être né d'une vierge et être le Dieu qui avait été attendu de l'univers <sup>32</sup>. Enfin, parmi les dervis qui suivent leur Alcoran ; sans m'arrêter, dis-je, ni à ces écrits ni à ce qui se passe sur leurs sujets parmi tous ces différents prêtres qui les ont mis en vogue chez ces nations, dont la religion n'a rien de commun avec la nôtre, venons à ces livres qui nous touchent de plus près. Les cinq livres de Moïse ont, à la vérité, reçus comme sacrés par les rabbins samaritains, mais la copie qu'ils en ont est fort différente de la nôtre. Et ils ont leur chronique, ou histoire particulière, qu'ils ont écrite eux-mêmes de ce qui s'est passé depuis Moïse, et qui ne convient nullement avec ce qui est contenu dans les livres historiques de l'Ancien Testament ; et cette chronique des Samaritains, qui n'a jamais été imprimée, se trouve en manuscrit dans la bibliothèque de Leyde <sup>33</sup>. [83]

<sup>29</sup> Prêtres des Indes.

<sup>30</sup> *Voyages de Navarette*.

<sup>31</sup> *Salvator Humani Generis* dit Confucius. Le Comte dit que le dieu Fohé a été le sauveur du monde ; il est né pour enseigner la voie du salut et pour expier tous les péchés. Vol.3, p.132. [Le livre cité est les *Nouveaux Mémoires sur l'État présent de la Chine*, du père jésuite Louis Le Comte, dont le volume 3 est paru en 1701.]

<sup>32</sup> Tachard, *Voyage de Siam*. Note de Collins

<sup>33</sup> Relandi, *Dissertation*, vol.2, p.16. [Adriaan Reelant, ou Hadriana Relandi, avait publié une *Dissertationum miscellaneorum* en 3 volumes parus entre 1706 et 1708 à Utrecht. Pour plus d'informations sur cette *Dissertation*, voir Jean Le Clerc, *Bibliothèque choisie pour servir de suite à la Bibliothèque universelle*, 1707, vol.13, pp.396-400.]

Tous les rabbins des juifs admettent en général les vingt-quatre livres de l'Ancien Testament. Les prêtres de l'Église romaine, de l'anglicane et des autres Églises protestantes les reçoivent aussi, et outre cela ceux du Nouveau Testament. Mais Rome ne reconnaît-elle pas avec cela pour canoniques divers autres livres que les protestants rejettent comme apocryphes, et que l'Église anglicane, en le distinguant des autres Églises Protestantes, fait passer pour demi-canoniques ? Pour cette raison elle fait dans ses temples la lecture de quelques endroits de ces écrits demi-inspirés, à la place de plusieurs chapitres qu'on omet de ces autres livres entièrement canoniques.

Voilà déjà une différence dans le nombre de ces livres sacrés. Et combien ne trouve-t-on point d'opinions contraires sur leur autorité, les uns lisant selon un tel manuscrit, et les autres selon un autre ! Mais de toutes les disputes qui subsistent sur ce sujet, il n'y en a point de plus considérable que celle qui regarde l'original hébreu et la version des Septante, entre lesquels il y a une si grande différence que si l'on en croit la première plutôt que la seconde, le monde [84] sera plus vieux de 1500 ans. Ceci a donné lieu à d'autres débats plus ou moins importants, mais que je passe sous silence pour m'attacher à quelque chose qui mérite plus d'attention.

Dans l'Église primitive il y avait plusieurs Évangiles et d'autres livres qui avaient cours parmi les prêtres. Tels étaient un Évangile selon les Hébreux, celui selon les Égyptiens, les Traditions de Mathias, etc. Et ne voyons-nous pas, par les écrits qui nous font restés des pères des deux premiers siècles, qu'ils regardaient comme sacrés plusieurs livres qui sont soit aujourd'hui perdus, soit considérés comme apocryphes. La même chose ne subsiste-t-elle pas encore aujourd'hui ? Et n'y a-t-il pas je ne sais combien d'écrits qui sont respectés par quelque secte de chrétiens dispersés, soit dans l'Asie, soit dans l'Afrique, dont les uns nous sont tellement inconnus que nous n'en savons que les noms ? Tel est un livre, dont parle le docteur Grabe <sup>34</sup>, nommé *Les secrets de saint Pierre*, reçu par les Coptes et dont nous n'avons aucune copie ; et l'autorité des autres, que nous avons, nous est si suspecte que nous [85] ne faisons pas difficulté de les rejeter. Tel est aussi le livre de Constitutions Apostolique, que Ludolphe dit être reçu chez les chrétiens de l'Abyssinie <sup>35</sup> ; tel est encore l'Évangile de saint Jacques que Postellus <sup>36</sup> a ap-

<sup>34</sup> J. E. Grabe, *Spicilegium*, vol.1, p.73. [Le *Spicilegium SS. Patrum ut et Hæreticorum* est paru à Oxford en 1698-1700 en 3 volumes.]

<sup>35</sup> *Historia Æthiopia*, l. III, C, 4, 5, 27. [Note de Collins. Job Ludolphe (1624-1704) a publié en latin une *histoire d'Éthiopie*, à Francfort, en 1681. Voir *Supplément au grand dictionnaire historique de Louis Moreri*, tome I, 1735, p.292.]

porté des parties orientales où ce livre était en usage, et qui, l'un et l'autre, ne sont parmi nous d'aucune autorité.

Après toutes ces disputes que tous les prêtres ont ensemble pour soutenir l'autorité des livres qu'ils admettent, et détruire celle de ceux qu'ils rejettent, il s'en présente encore une autre, entre ceux qui reçoivent les mêmes, sur le degré d'autorité qu'ils doivent avoir parmi eux. Quelques-uns en effet leur en attribuent plus alors que d'autres leur en attribuent moins.

Les prêtres de Rome assurent que le texte de l'Écriture est si corrompu, si incompréhensible et demande tant d'explication, que nous devons rechercher dans l'autorité de leur Église la vérité des doutes particuliers qui naissent dans la religion chrétienne. Les autres qui prétendent connaître plus parfaitement l'Écriture ne sauraient convenir touchant l'inspiration des livres sacrés : les [86] uns soutiennent qu'il n'y a point de pensée, point de parole qui n'ait été inspirée ; d'autres que les pensées ont été inspirées, mais non pas les paroles ; plusieurs, que ces seules pensées-là ont été inspirées qui ont du rapport aux points fondamentaux de la foi ; et, enfin, d'autres se contentent de dire que ces livres ont été écrits par d'honnêtes gens avec un très grand soin et beaucoup d'exactitude, mais sans inspiration ni à l'égard des pensées ni à l'égard des paroles.

Il n'y a point de doute, si nous considérons le cours des choses humaines, que les Bramines, les perses, les bonzes, les Talapoins, les dervis, les rabbins, en un mot tous les prêtres qui ont fondé leur religion sur des Écritures, n'aient varié touchant les livres de leur religion, tant par rapport à l'inspiration que par rapport aux copies de ces mêmes livres.

3) Des disputes agitées sur *l'autorité* des livres sacrés, passons à celles qui naissent de *l'explication* et du *sens* qu'on prétend que doivent avoir tant de passages de ces livres. Il est d'abord certain que ces différents sens ont été la source d'un nombre prodigieux de sectes que les prêtres ont suscité chacun en sa religion. [87] Et quoique les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament aient été immédiatement révélés de Dieu même, et que toutes les autres Écritures aient été faites par des imposteurs, les prêtres de l'Église chrétienne, aussi bien que ceux des autres Églises, n'ont seulement pas divisé la religion en une infinité de sectes par leurs différentes interprétations, mais les prêtres d'une même secte se contrarient entre eux à l'infini sur le sens des livres qui sont reçus parmi eux. C'est cette contrariété qui donne une grande force à mon sentiment sur l'obligation et la nécessité de *penser avec liberté*.

---

36 Fabricii, *Codex Apocryphus*, p.48. [Johann Albert Fabricius a publié un *Codex apocryphus Novi Testamenti, collectus, castigatus, testimoniisque, Censuris et Animadversionibus illustratus*, à Hambourg, 1703.]

Pour mettre cette matière dans tout son jour, et vous faire concevoir quelle est cette différence de sentiments qui se trouve parmi les prêtres sur le sens et l'interprétation de leurs Saintes Écritures, je ne tirerai des exemples et des preuves que du plus divin de tous les livres, qui étant reconnu pour tel, devrait être plus propre à prévenir la diversité des opinions qu'à la faire naître.

Ainsi en gardant un certain ordre, je commencerai par vous donner une idée succincte de nos Saintes Écritures, qui puisse vous faire connaître évidemment [88] qu'elles ont été la source de ce grand nombre d'opinions qui ont partagé et ligué les prêtres les uns contre les autres. Ensuite, je vous donnerai un essai de cette diversité d'opinions, en vous rapportant celles qui règnent parmi les prêtres de l'Église Anglicane. Je dis un essai, car il faudrait faire un ouvrage complet si on voulait seulement faire l'énumération de toutes les différentes opinions des autres sectes de chrétiens. De là, vous pouvez aisément conclure combien d'innombrables d'opinions il doit y avoir parmi tout le reste des prêtres, sur le sens de leurs Écritures, puisque même le livre le plus divin cause tant de différents parmi les prêtres d'une même secte, quoiqu'il n'y ait ni moyen, ni force, ni intérêt qu'on ne mette en œuvre pour les contraindre de se réunir en un même sentiment.

3) (I.) Premièrement, je ne suis pas si orgueilleux que de me croire assez de lumières pour, en traçant les caractères de nos divins Écrits, vous en donner une idée exacte. J'aime mieux emprunter pour cela la plume savante de l'évêque Taylor. Ce prélat est assez célèbre, non seulement par sa docte défense du droit divin de l'épiscopat, l'histoire qu'il a composée [89] de la *Vie de notre Seigneur Jésus-Christ* et d'autres livres de dévotion, mais aussi par les souffrances qu'il a courageusement endurées pour l'Église Anglicane et pour la famille royale, pendant les Guerres civiles <sup>37</sup>. Ce religieux prélat nous dit, premièrement, *qu'il y a une infinité de passages dans les Écritures qui contiennent en eux de grands mystères, et qui sont enveloppés d'un nuage si épais, obscurcis d'ombres si impénétrables, relevés par des expressions si sublimes, enrichis de tant d'allégories et d'ornements de rhétorique, si profonds en matière, et si cachés par la manière dont le sujet est quelques fois revêtu et déguisé, qu'il semble que Dieu ait eu le dessein de nous les donner pour exercer nos esprits. Il semble nous les avoir donné pour nous convaincre de notre incapacité, nous faire supporter charitablement les uns les autres sur le fait de la religion, et nous humilier, en nous-mêmes, plutôt que pour y trouver les principes de notre créance et les articles de notre foi.*

---

<sup>37</sup> Dans ses *Ouvrages polémiques*, p.905. [Jeremy Taylor (1613-1667) est entre autres l'auteur d'un *Discourse of the Liberty of Prophesying*, publié en 1649, soit bien avant les *Letters concerning Toleration* de Locke.]

Deuxièmement <sup>38</sup>, il dit aussi *qu'il y tant de milliers de copies des Écritures, qui ont été écrites par des personnes de partis et d'opinions si [90] opposées, de tempéraments et de génies si contraires, d'esprits si différents en habileté et en faiblesses, qu'on reconnoît une grande variété dans l'Ancien et le Nouveau Testament par la seule lecture qu'on en fait.*

Troisièmement <sup>39</sup>, *qu'il se rencontre en plusieurs endroits de l'Écriture un double sens, qui est tantôt littéral, tantôt spirituel. Ce double sens doit être encore subdivisé, car le sens littéral est ou naturel ou figuratif, et le spirituel est quelquefois allégorique, et quelquefois analogique. Parfois, il arrive même qu'une seule phrase comprenne plusieurs sens littéraux.*

Quatrièmement <sup>40</sup>, *que plusieurs endroits de l'Écriture renferment de grands mystères et des points de la dernière importance, et qui cependant sont écrits d'une certaine manière qu'on n'a aucune marque certaine pour découvrir si le sens doit être pris à la lettre ou figurément.*

Cinquièmement, *qu'il s'en trouve quelques autres qui sont écrits dans les mêmes termes avec des paroles, des raisons et sur des sujets qu'on croirait être les mêmes en apparence, et qu'il faut cependant expliquer en un sens tout différent.*

Sixièmement <sup>41</sup>, *qu'on lit certains passages de l'Écriture qui renferment de si grands mystères, [91] qu'il n'y a que des personnes très saintes et très spirituelles qui puissent en avoir l'intelligence.*

Septièmement, *qu'il arrive dans l'Écriture la même chose que dans toutes les sciences, dont les systèmes sont exprimés d'une telle manière qu'ils souffrent plusieurs explications, et soit parce que le sujet est compris sous des termes généraux, soit parce que l'esprit humain est rempli d'une infinité d'idées, ils représentent à la pensée de différentes personnes, et même d'une seule, des choses tout à fait dissemblables, quelquefois contraires et souvent remplies de variétés. Ce qui est si ordinaire à l'Écriture, que s'il ne s'agissait pas d'une chose aussi sérieuse et aussi sacrée, il y aurait de quoi divertir sa pensée en voyant à combien de desseins différents on peut faire servir un même passage.*

Huitièmement, *que la manière dont les livres sacrés sont écrits est telle, que la liaison et la suite de leurs parties ne peuvent pas nous servir à avoir une connaissance certaine du sens qu'elles renferment. Lorsqu'elles mettent en avant deux ou trois sujets qui sont comme les antécédents de ce qu'on en doit inférer, quelle certitude peut-on avoir que le rapport qu'on y fait est juste et que la consé-*

---

<sup>38</sup> P.966.

<sup>39</sup> P.967.

<sup>40</sup> P.969.

<sup>41</sup> P.970.

*quence qu'on en tire répond à ses prémisses ? [92] Ainsi, ce n'est pas le moyen de trouver le sens de l'Écriture que de le chercher dans l'enchaînement de certains passages, dont l'un ne dépend point de l'autre et qui présentent à la pensée des choses d'une nature différente de ce qu'on avait lu dans le passage précédent.*

*Neuvièmement, qu'il est vrai que la comparaison des passages est un grand moyen qu'on prétend avoir pour fixer le sens de l'Écriture. Cependant, ce savoir-faire demande une capacité si étendue que les plus habiles théologiens n'ont pu s'empêcher de varier dans les paroles ou dans le sens, d'altérer les circonstances et de changer les termes. On peut donc assurer avec raison qu'il n'y a rien au monde que la Bible dont les étourdis puissent faire un plus méchant usage, puisque ceux qui y apportent le plus de précaution sont si sujets à se tromper. En un mot, il y a là de quoi arrêter et embarrasser l'esprit le plus intelligent.*

*Dixièmement, qu'on croit pouvoir exposer les Écritures par l'analogie qu'elles ont avec la raison. Mais comme il faudrait pour cela que les hommes eussent un intellect universel, muni de principes infaillibles, par lesquels chacun pourrait prouver infailliblement la vérité de tout ce qui y aurait du rapport, cette manière de raisonner est aussi sujette à illusion qu'aucune autre. Car il [93] en est de la raison comme du goût des hommes, etc.*

*Onzièmement, qu'il y en a d'autres qui espèrent expliquer l'Écriture par l'analogie de la foi. Mais c'est une prétention chimérique, c'est une chose qu'on trouve dans les espaces imaginaires, et qui change autant que la droite et la gauche d'une colonne.*

*Douzièmement, qu'enfin on s'imagine avoir beaucoup fait pour l'interprétation des Écritures en consultant les originaux. Cependant la difficulté n'est pas dans le langage, mais dans le sens, de quelque manière qu'il soit exprimé. La confrontation de l'original ne sert pas plus à trouver aujourd'hui le véritable sens qu'il faisait dans la première Église où les traductions de la Bible variaient à l'infini, ne s'en trouvant pas une qui fut semblable à l'autre.*

3) (II.) A la faveur de cette idée générale des livres de l'Écriture, j'entame le sujet qui m'a obligé à la donner, à savoir la diversité des opinions des prêtres de l'Église Anglicane, qu'ils fondent cependant toutes sur les mêmes Écritures.

1. Le premier de ces différents regarde la sainte Trinité qui est le point le plus fondamental de toute la doctrine chrétienne : cependant, tout nécessaire qu'il soit de le bien entendre, en combien [94] de manières les prêtres ne l'expliquent-ils pas par des conséquences tirées de l'Écriture ?

Il y en a qui font consister la doctrine orthodoxe touchant la Trinité à croire trois Êtres distincts <sup>42</sup>, éternels et parfaitement égaux, qui ne sont cependant qu'un dans une même essence. C'est ce en quoi conviennent les prêtres orthodoxes du IV<sup>e</sup> siècle et particulièrement saint Athanase <sup>43</sup>, qui dit *que les personnes de la sainte Trinité ne font qu'un Dieu, comme Pierre, Paul et Timothée ne font qu'un homme.*

Quelques-uns <sup>44</sup> soutiennent *trois Êtres distincts éternels et égaux, dont l'unité est en partie individuelle, en partie spécifique.*

Quelques autres <sup>45</sup> disent *que ces trois Êtres sont distincts, éternels, mais inégaux. Le premier existerait par lui-même, et le second et troisième lui seraient subordonnés.* De là naîtrait un autre différent d'entre eux, quelques-uns soutenant *que le Fils et le Saint-Esprit émanent du père par [95] une nécessité inhérente à sa nature, les autres voulant que ce soit l'effet d'une opération qui lui serait volontaire.*

Un autre <sup>46</sup> prend les personnes pour des modes et des manières éternelles qui sont propres à l'existence divine, ou pour trois relations intrinsèques dans une même substance divine, sous lesquelles elle s'envisage elle-même. Et selon cette hypothèse il soutient *que toute la Divinité s'est incarnée en Jésus-Christ, mais non pas entièrement.*

Un autre <sup>47</sup> considère ces mêmes personnes *comme des relations extrinsèques d'une même substance par rapport au genre humain, en tant qu'elle en est le créateur, le Rédempteur, le Sanctificateur ; à peu près comme le roi Guillaume I<sup>er</sup> était roi d'Angleterre, de France et d'Irlande.* Ce même théologien ajoute *que les trois personnes font un Dieu, comme la longueur, la largeur et la profondeur font un cube, ou comme trois pièces de quatre sols en font une de douze.*

<sup>42</sup> Braddock dans sa *Doctrine des Anciens pères*, vol.I.

<sup>43</sup> *Athanasii Opera*, vol.2, p.160.

<sup>44</sup> Sherlock dans sa *Défense de la Trinité.*

<sup>45</sup> Voir Towler, Bull, Cudworth, Payne, et Clarke.

<sup>46</sup> Le docteur South dans ses *Animadversions sur la Trinité.* [Robert South (1634-1716), théologien et polémiste, a publié ses *Animadversions on docteur Sherlock's Vindication* en 1693. Il y défendait le trithéisme, position selon laquelle la Divinité serait composée de trois entités distinctes.]

<sup>47</sup> Le docteur Wallis dans ses *lettres sur la Trinité*, première lettre p.11, troisième lettre pp.40-2. [John Wallis (1616-1703), théologien également, s'est opposé au trithéisme en insistant sur la simultanéité de l'un et du trois en Dieu. Collins fait ici référence aux *Eight Letters on the Trinity*, Londres, 1690-2.]

Il s'en trouve encore <sup>48</sup> qui entendent par la Trinité *un esprit qui de toute éternité a été la sagesse même, qui de [96] toute éternité s'est connu lui-même, et qui de toute éternité s'est aimé lui-même.*

Enfin il y en a <sup>49</sup> qui admettent les paroles du *Symbole* d'Athanase sans vouloir y donner aucun sens ni aucune explication, croyant que cet article de foi est quelque chose d'incompréhensible.

2. Il y a aussi la dispute que les prêtres agitent pour savoir si la doctrine de la Trinité doit passer pour un article fondamental de la foi chrétienne cause un second différent.

Le docteur South <sup>50</sup> tient pour certain qu'un homme n'est pas plus chrétien sans la croyance de la Trinité qu'il ne peut être homme sans une âme raisonnable. L'évêque Bull <sup>51</sup> a aussi écrit un livre contre Episcopius et d'autres pour prouver la nécessité de cette croyance et de celle de l'incarnation. On peut même dire que c'est le sentiment de la plupart des prêtres. Et, comme l'a observé l'évêque Taylor <sup>52</sup>, *l'exemple donné par l'excellent [97] Athanase <sup>53</sup> dans son Symbole a été suivi avec trop d'empressement. De là est venu que le monde étant partagé en factions ; toutes se damnent les unes les autres, chaque parti est damné par tout le reste ; et on ne peut différer d'un autre sur quelque opinion que ce soit sans qu'on ne vous menace aussitôt de Damnation éternelle.*

Cependant ce religieux prélat ne paraît pas être de ce sentiment, puis qu'il dit <sup>54</sup> que *si l'on fait attention combien peu de gens entendent bien le Symbole d'Athanase ; qu'il contient des choses directement contraire, en apparence, à la raison naturelle ; quel peu de fondement ont dans l'Écriture les explications cu-*

<sup>48</sup> Le docteur Nye dans ses *Institutions de la Trinité*. [Stephen Nye (1648-1719) a publié des *Institutions concerning the Holy Trinity* en 1703.]

<sup>49</sup> *Considérations sur la Trinité* par Gastrel. [Francis Gastrel (1662-1725) est intervenu dans la controverse entre les docteurs Sherlock et South (voir plus haut) en publiant *Some considerations concerning the Trinity* en 1702.]

<sup>50</sup> Dans l'épître dédicatoire de ses *Animadversions sur la Trinité*.

<sup>51</sup> *De Necessitate Credendi*, etc.

<sup>52</sup> Dans ses *Ouvrages polémiques ou de controverse*, p.964.

<sup>53</sup> Ce père dit hardiment, à la fin de son *Symbole*, *Hæc est fides Catholica, quam nisi quis fideliter firmiterque crediderit, salvus esse non poterit.* « C'est là la foi catholique ; si quelqu'un ne l'embrasse pas sincèrement et fermement, il ne peut être sauvé. » Par là il a donné l'exemple de damner tous ceux qui ne sont pas de notre opinion. (Remarque ajoutée par le traducteur de l'essai.) [Cette phrase semble provenir d'une compilation didactique du VIIe siècle, probablement espagnole.]

<sup>54</sup> *Ibid*, p.963.



*rieuses de ce père ; avec quelle faiblesse il pouvait appuyer par la Tradition, ce qu'il avance au sujet de la Trinité ; les motifs qu'il a eu d'inférer cet article, pour défendre et excuser les pères qui s'étaient expliqués eux-mêmes à la manière des [98] Ariens. Avec quel empressement les Ariens en appelèrent aux pères, pour disputer leur cause, et avec quel adresse on l'évita ; si on considère, dit-il, toutes ces choses, on jugera sans doute qu'il n'aurait pas été mal à propos de renvoyer le jugement final de cette importante dispute à Jésus-Christ, qui a été établi le juge de tous les hommes, et qui les jugera avec équité car il connaît toute vérité, jusqu'au point où il est nécessaire de la croire ; et toutes les excuses qui diminuent la malice du péché. Ce qu'Athanase, tout saint homme qu'il était, ne connaissait pas assez bien pour pouvoir nous assurer si positivement quelle sera cette sentence. De là l'évêque Taylor conclut qu'il paraît étrange qu'un tel défaut de charité se trouve dans un Symbole et surtout qu'on ait fait du symbole un article de foi.*

Le docteur Wallis, qui convient avec cet évêque dans sa conclusion, n'en diffère que par un certain milieu qu'il garde, en prétendant que *les sentences de damnation qu'on lit dans le Symbole d'Athanase ne doivent pas être entendue à la rigueur*. À quoi plusieurs théologiens ajoutent que ces sentences de damnation ne font pas partie du *Symbole*, qui oblige seulement à croire [99] l'article de la Trinité comme il y est exprimé.

3. Nos prêtres sont encore dans un grand embarras au sujet de la résurrection des hommes, dont ils ont bien de la peine à donner quelque idée claire. Ressusciteront-ils avec un corps composé du même nombre de particules matérielles qu'il avait, lors qu'il a été mis dans le tombeau ? Ou avec celles qui l'ont composé pendant quelque temps, ou même avec toutes celles qui font jamais entrées dans sa composition durant tout le temps qu'il a été animé ?

Reprendront-ils un corps formé de particules qui n'auront jamais été unies à l'âme dont il était animé ? Ou bien sera-t-il indifféremment composé de quelques-unes de ces particules qu'il avait et de quelques autres qu'il n'avait pas ? Enfin, les hommes ressusciteront-ils avec un corps ou sans corps ? ce sont des débats qui ont commencé depuis qu'il y a des prêtres, et qui ne finiront jamais tant qu'il y en aura.

4. La *prédestination* est une autre source de différentes opinions parmi nos prêtres. On ne peut douter qu'ils n'aient été calvinistes sur ce sujet dès le début de la Réforme et [100] plusieurs années après. Ce qu'on peut aisément prouver par

les articles de la confession de notre Église, et par les <sup>55</sup> Bibles imprimées du temps de la reine Élisabeth Ière, auxquelles on voit souvent jointe une apologie pour la prédestination contre les objections que les athées, les déistes, les soci-niens et les libertins faisaient pour détruire cette doctrine salutaire de l'Évangile, et comme il paraît encore par le suffrage <sup>56</sup> que les théologiens de la Grande-Bretagne envoyèrent au Synode de Dort le 16 mars 1619. Ce suffrage, contenant le sentiment de l'Église anglicane, résolvait les cinq points alors en question, conformément à l'opinion des calvinistes et aux décisions de ce synode : en un mot, cette doctrine est répandue dans tous leurs livres qui ont paru jusqu'au temps de l'évêque Laud. Ce fut alors que nos prêtres commencèrent à changer de batterie. À présent, sur dix prêtres, il y en a au moins neuf qui prêchent tous les dimanches le contraire des articles de foi qu'ils ont signés, tant est vrai ce que l'évêque [101] Taylor et M. Whiston ont remarqué. Le premier <sup>57</sup> dit *qu'il n'y a pas d'Église qui, dans sa prospérité n'altère chaque siècle sa doctrine, soit en introduisant de nouvelles opinions, soit en contredisant aux anciennes. ce qui montre qu'il n'y en a point qui soient satisfaites du bonheur de leur état ou de leur confession de foi.* Le second <sup>58</sup> M. Whiston ajoute que *de tous les ecclésiastiques de l'Église Angli-cane, qui considèrent et examinent avec soin les choses, à peine en trouvera-t-on un qui croie les trente et un articles de leur confession selon leur sens propre et naturel.* Néanmoins, l'esprit orthodoxe qui régnait du temps de la reine Elisabeth n'est pas tout à fait éteint, puisque nous avons eu nos Prideaux et nos Janes, l'un et l'autre professeurs de théologie à Oxford ; nos Carltons et nos Davenats, tous deux évêques ; sans compter nos Souths et nos Edwards, d'Oxford et de Cambridge, avec plusieurs autres vivant encore aujourd'hui, qui ont soutenu et soutiennent la doctrine de notre ancienne religion contre le grand nombre des [102] innovateurs qui sont parmi le clergé. Les deux derniers ont depuis peu attaqué, avec beaucoup de chaleur mais aussi avec des raisonnements très faibles, le docteur Whitby, qui s'est fait connaître pour zélé Arminien, dans plusieurs livres qu'il a nouvellement donné au public. Il ne faut pas que j'oublie de rendre justice à l'évêque de Londres <sup>59</sup> d'à-présent, un prélat dont le savoir est aussi profond

<sup>55</sup> En diverses éditions faites par C. Berker, imprimeur de cette reine.

<sup>56</sup> Imprimé dans les *Acta Dordracensia* l'an 1629.

<sup>57</sup> Dans sa *Dédicace de la liberté de prophétiser*. [*A Discourse of the Liberty of Prophesying*, sorti en 1649, annonçait plusieurs thèmes qui réapparaîtront dans le plus célèbre *Traité sur la tolérance* (*A Letter on Toleration*) de Locke.]

<sup>58</sup> Dans ses *Essays*, p.238.

<sup>59</sup> Il est mort il y a environ quatre mois. Voir ses Annotations sur *Lux Orientalis*, pp.73-4.

qu'orthodoxe, et que plusieurs ont entendu parler avec force en faveur de la prédestination.

5. Les tourments de l'enfer ont aussi donné de la gêne à l'esprit de nos prêtres. Quelques-uns des plus éminents en connaissance ont douté si ces tourments seront éternels. Le docteur Henry More <sup>P</sup>, philosophe célèbre aussi bien que grand théologien, prétend *que les mots αiov et αioviσ de l'Écriture signifient également ce qui est proprement éternel, ou bien ce qui est d'une longue durée, en sorte que nous ne pouvons rien décider sur l'éternité ou la durée des supplices de l'Enfer. Il ajoute que les menaces ne sont pas de même obligation que les promesses, parce que [103] celui qui fait les menaces est censé être le créancier, et celui contre qui elles sont faites est estimé le débiteur, alors que la personne qui promet devient débiteur, et celui à qui il est promis en acquiert le titre de créancier.* D'où il arrive que celui qui promet est dans une obligation indispensable d'effectuer ses promesses, en qualité de débiteur. Mais le menaçant, en qualité de créancier, n'est pas obligé d'exiger le châtement, puis qu'il est au pouvoir de tout créancier de remettre s'il veut ce qui lui est dû. C'est pour cela qu'en cette menace du feu éternel, quand αioviσ aurait le même sens qu'il a en vie éternelle, celle-ci étant une promesse et l'autre seulement une menace, il ne s'ensuit pas, selon la propre signification de ce mot, que si la vie, qui doit être la récompense du juste sera éternelle, le feu qui sera le châtement du pécheur doit être aussi éternel. Pourquoi ? Parce que Dieu fait office de créancier à l'égard du pécheur qu'il menace, et qu'il conserve toujours le droit et le pouvoir de remettre toute la dette ou une partie, tout en se rendant] débiteur à l'égard du juste en vertu de sa promesse, et alors il ne peut se dispenser de lui tenir parole <sup>Q</sup>.

---

<sup>P</sup> [Henry More (1614-1687) était un platonicien de Cambridge. Théologien rationaliste, il a tenté de tirer du mécanisme cartésien des preuves *a priori* de l'existence et des attributs de Dieu. Toutefois, rejetant le dualisme de Descartes, il associait l'étendue à l'existence et considérait que Dieu devait être étendu aussi, de même que l'âme humaine, qu'il mettait dans une quatrième dimension appelée « spissitude essentielle » (voir son *Immortality of the Soul* de 1659). En le mettant dans sa liste, Collins montre combien les théologiens semblent imaginatifs dans leurs explications et combien ils s'accordent peu sur ce qu'ils croient être réel.]

<sup>Q</sup> [Autrement dit, Dieu est libre de pardonner et d'être miséricordieux vis-à-vis du pécheur, et n'a aucune obligation de le faire souffrir pour l'éternité, mais il a l'obligation morale d'accorder au juste sa récompense. Ceci a lieu au prix d'un « deux poids, deux mesures » : Dieu joue un rôle différent selon qu'il se trouve face à un juste ou à un pécheur et applique alors des règles différentes, où soit il est libre de punir ou non, soit il doit récompenser.]

Le docteur Tillotson <sup>60</sup>, ce pieux et raisonnable prélat, s'exprime à peu près [104] de même et suit le même sentiment dans son célèbre sermon sur les tourments de l'Enfer. Et le docteur Hiches <sup>61</sup> nous apprend que cinq ou six théologiens qui ont de hautes dignités dans l'Église, ont été portez à adopter cette opinion par la lecture d'un manuscrit écrit à Norwich par un vieux sceptique (c'est ainsi qu'il appelle M. Whitefoot).

6. L'observation du Sabbat ou du dimanche est encore une autre difficulté. L'Angleterre, depuis la Réforme jusqu'au règne de Jacques Ier, s'était rendue autant remarquable par sa rigidité à observer ce jour religieusement, que l'Écosse l'est devenue aujourd'hui ; et je ne saurais rapporter aucun exemple de prévarication contre la sainteté de ce jour, pendant tout le long règne de la reine Élisabeth, à moins que de citer celui d'Aylmer <sup>62</sup>, évêque de Londres, qui avait coutume de s'exercer le dimanche dans son palais de Fulham au jeu de boule avec ses chapelains. Le roi Jacques Ier fut celui qui s'opposa le premier à une si [105] sainte police en publiant une proclamation qui permettait les divertissements pendant ce jour saint, et il obligea même tous les ministres de la lire dans leurs Églises. On vit même plusieurs prêtres <sup>63</sup>, tant sous son règne que sous celui de son successeur Charles Ier, qui écrivirent (peut-être pour s'accommoder à l'esprit libertin de la cour) pour prouver que le dimanche n'était pas un jour de sabbat e n'avait aucun rapport avec les mœurs. Cependant il s'est trouvé des théologiens plus pieux et plus orthodoxes qui ont répondu à leurs écrits et qui ont combattu une telle erreur. On ne peut pas dire encore que cette controverse ait fini, puisqu'un vénérable prêtre <sup>64</sup>, d'un rang distingué, a composé depuis très peu de temps un ouvrage pour autoriser les jeux et les passe-temps pendant le saint jour du dimanche.

7. La question, si l'épiscopat est d'institution divine ou humaine, est une autre matière de disputes entre nos prêtres qui la regardent comme très importante par rapport à l'Église.

Il est constant que depuis la [106] Réforme jusqu'au rétablissement du roi Charles II, notre Église, autorisée en cela par plusieurs de nos prêtres, a cru que

<sup>60</sup> « Sermon 35, “Of the Eternity of Hell-Torments” », in *The Works of the Most révérend docteur John Tillotson*, Londres, 1635, vol.I, pp.321-9.

<sup>61</sup> Dans ses *Discours sur Tillotson et Burnet*, p.46.

<sup>62</sup> Voir la vie de ce prélat écrite par Strype, pp.215 et 294.

<sup>63</sup> Les docteurs Prideaux, Berewood, White, Heylin, Dowe, Pocklington, Mede, etc.

<sup>64</sup> Le docteur Morer dans son livre *Du nom et de l'idée du Sabbat*.

l'épiscopat n'était pas d'institution divine. Un pair <sup>65</sup> du royaume observa, dans une harangue qu'il fit dans la Chambre des Seigneurs, que l'ordination presbytérienne avait été permise et pratiquée dans l'Église depuis la Réforme jusqu'au temps de l'Acte d'Uniformité <sup>r</sup> qui ne permettait que l'ordination épiscopale et qu'alors même on nomma à l'épiscopat plusieurs de ceux qui n'avaient jamais été ordonnés prêtres par des évêques. Cependant quelques prêtres <sup>66</sup>, dont le nombre n'est pas grand, ont écrit avant et après le rétablissement du roi Charles Ier pour soutenir que l'épiscopat est de droit divin. Cette dispute fait à présent beaucoup de bruit dans l'Église. Ce qu'il y a d'extraordinaire dans cette question est qu'elle ne divise pas seulement les prêtres entre eux, les uns étant d'un parti, les autres d'un autre, mais qu'elle a eu tant de pouvoir sur l'esprit du docteur Stillingfleet, qu'elle l'a [107] divisé lui-même en deux partis qu'il a suivis alternativement. Car dans le temps qu'il était presbytérien, il composa un livre <sup>67</sup> pour prouver que l'épiscopat n'était que d'institution humaine, mais étant devenu évêque il en fit un autre <sup>68</sup> pour soutenir qu'il était d'institution divine ! En cela, il a imité Aylmer, évêque de Londres, qui avant d'être évêque était d'opinion <sup>69</sup> que les biens en terre appartenant au clergé devaient être donnés à la reine Élisabeth pour l'aider à faire la guerre contre la France et l'Espagne, et qui, après qu'il eut obtenu son évêché, chanta la *palinodie*<sup>r</sup>, en s'appliquant ces paroles, quand j'étais enfant, je parlais comme un enfant, et je pensais comme un enfant.

8. La doctrine du péché originel, sur laquelle pour ainsi dire tout le système de la religion chrétienne est fondée, a servi de matière à une fameuse dispute entre l'évêque Taylor et celui de Rochester. Aujourd'hui, c'est encore le sujet de celle qui est entre les docteurs Whitby et Edward du collège du Christ à Oxford. [108] Cette dispute met en question si tous les hommes méritent la mort éternelle à cause du péché d'Adam.

---

<sup>65</sup> Voyez le *Recueil des traités politiques*, ou *State Tracts*, à la p.50.

<sup>r</sup> [Collins parle sans doute ici de l'*Act of Uniformity* voté en 1662 par le Parlement anglais. Cet acte oblige quiconque veut devenir membre du clergé ou du gouvernement à prêter serment sur un livre (*Book of Common Prayer*) édictant les doctrines et rites à suivre pour tout membre de l'Église Anglicane.]

<sup>66</sup> Comme les évêques Hall et Taylor.

<sup>67</sup> *L'Irenicum*.

<sup>68</sup> Dans ses *Mandements à son clergé* en 1690.

<sup>69</sup> Dans sa *Vie* écrite par Strype à la p.225 et suivantes.

<sup>r</sup> [Une palinodie est une figure de style consistant à contredire ce qu'on a dit auparavant.]

9. Je joindrai à cette dispute celle que le docteur Fowler, à présent évêque de Gloucester, a eu tout récemment avec le docteur Sherlock, l'un et l'autre étant soutenus de leurs seconds, et qui met en question si l'âme de notre Seigneur existait dans le ciel avant l'incarnation.

10. Qui ne sait comment les prêtres se sont mutuellement lancés d'anathèmes à l'occasion du baptême administré par les laïques ? L'usage en avait été permis jusqu'au règne de Jacques Ier, ainsi qu'il était exprimé dans une rubrique de notre liturgie, en ces termes : *Que ceux qui seront présents au baptême invoquent Dieu, et disent la prière Dominicale, si le temps le permet ; et ensuite, qu'un de la Compagnie nomme l'enfant, en le plongeant dans l'eau ou la versant sur lui, en disant, je te baptise, etc.* Et autant que je puis avoir connaissance des livres d'Église, la validité du baptême administré par un laïque a été un point arrêté parmi les meilleurs Anglicans, qu'on n'a mis en question que depuis très peu de temps. Car le digne prêtre M. Seller, qui était tellement du parti rigide qu'il [109] l'était même de celui des Jacobites, assure *que le baptême qu'Athanase encore enfant administra, en jouant, à ses petits compagnons d'école, qui étaient aussi païens aussi bien que lui, était valide et ne devait pas être réitéré ; comme le jugea Alexandre, alors Patriarche d'Alexandrie, sans qu'aucune partie de l'Église ne s'y oppose.*

Cependant l'évêque de Salisbury a été censuré par les prêtres qui ont écrit contre lui pour avoir assuré <sup>70</sup> *que la foi en la Sainte Trinité donne à tous les hommes le droit de baptiser, et que tel a été le sentiment de l'Église pendant plus de 1400 ans, ce qui en matière de rite est d'une grande autorité. Que l'on regardait le baptême comme un don que Jésus-Christ avait fait à son Église, et qu'ainsi, étant administré au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit, c'est le baptême de Jésus-Christ. Peu importe que ceux qui l'administrent soient orthodoxes, hérétiques, ecclésiastiques ou laïques, ou qu'ils soient hommes ou femmes, comme cela s'est pratiqué dans les derniers siècles.*

11. Quel changement n'est-il pas arrivé à l'égard de l'opinion que nos anciens prêtres avaient de l'usure, qu'ils considéraient comme un péché ? Un digne [110] ecclésiastique, nommé M. Blaxton, a fait un recueil des plus savants et des plus fameux théologiens de l'Église Anglicane, qui, depuis la Réforme jusqu'à l'année 1634, ont condamné l'usure comme une pratique illicite et défendue par la parole de Dieu. Et je pourrais y en ajouter un si grand nombre d'autres, qui ont suivi sur ce point le clergé de nos premiers temps, que j'en ferais un livre aussi gros que

---

<sup>70</sup> Dans deux de ses sermons publiés en 1710.

celui de l'obéissance passive <sup>s</sup>. Mais je me contenterai de rapporter l'opinion de l'évêque Sanderson <sup>71</sup>, casuiste aussi savant que théologien profond, qui soutient *que prendre six pour cent c'est violer le Sabbat, et que quiconque prend de l'intérêt pour son argent, quand bien même ce serait conformément aux lois du pays, pèche contre les Dix Commandements et particulièrement contre le quatrième, parce que le Dimanche est du nombre de jours qui composent le terme de l'intérêt.* Les sermons et les livres que les prêtres ont fait sur ce sujet, avaient fait une telle impression sur l'esprit de nos anciens laïques, qu'on inséra dans un acte, passé la treizième année du règne de la reine Élisabeth, pour [111] réduire l'intérêt à dix pour cent, *que toute usure, étant défendue par la loi de Dieu, est un péché détestable.* À la fin d'un autre acte pour réduire l'intérêt à huit pour cent et approuvé l'an vingt et unième du règne de Jacques Ier, on lit, *pourvu qu'aucune parole contenue dans cette loi ne puissent être entendue ou expliquée en faveur de l'usure au préjudice de la religion et de la conscience.* Mais la plupart de nos prêtres d'aujourd'hui ont changé de sentiment. Que je sache, il n'y en a plus un seul qui considère l'usure comme un péché, si nous en exceptons M. David Jones. Bien loin de cela il y a lieu de croire qu'ils l'ont mise au rang des vertus chrétiennes, puis qu'il n'y a rien de plus commun que de les voir sur la bourse au nombre des acheteurs d'actions e qu'ils s'acquittent très bien du devoir de procureurs et de notaires pour faire des contrats d'assurance, quand il s'agit de placer quelque argent en intérêt.

12. L'esprit de dispute les emporte encore plus loin. En effet, ne les entend-on pas agiter la question suivante : *quelle religion doit-on suivre, celle des prêtres, celle du magistrat, ou celle de son propre jugement ?* Le docteur Parker, chef de leur [112] bande, soutint, sous le règne du roi Charles II, qui était un prince selon leur cœur <sup>72</sup>, *que dans les cas et les disputes où tout le public était intéressé, les particuliers n'étaient pas maîtres de leurs propres actions, qu'ils ne devaient pas se gouverner à leur tête ni suivre leur propre vouloir, mais que les ordonnances et les décisions de l'autorité publique devaient leur servir de règle. Et que s'il se trouvait du péché dans l'observation de ces ordonnances, celui qui en était l'auteur en répondrait.* Il ajoute, *que dans tous les cas sujets à disputes, il valait mieux être dans l'erreur avec autorité, que de suivre la véritable opinion malgré elle.* Mais depuis que le magistrat a renoncé à dominer sur la conscience des hommes ; en cessant de les emprisonner ou de leur imposer des amendes au sujet de la religion, et en prenant le parti de la tolérance, les prêtres <sup>73</sup> ont substitué leur

<sup>s</sup> [History of Passive Obedience Since the Reformation, attribué à Abednego Seller, Amsterdam, 1690.]

<sup>71</sup> Dans ses *Notes à la lettre Pastorale*, p.44.

<sup>72</sup> Dans sa *Police Ecclésiastique*, p.308.

<sup>73</sup> Comme Hicques, Leslie, etc.

propre autorité, qu'ils nomment l'Église, à celle du magistrat, qu'ils prétendent devoir être également assujetti à l'Église comme le reste des laïques, [113] quoique la loi divine ait établi le magistrat également au-dessus des ecclésiastiques et des laïcs. D'un autre côté, quelques-uns, dont le nombre n'est pas grand, comme M. Chillingworth, l'archevêque Tillotson et quelques autres encore vivants, ont maintenu en termes très clairs le droit que tous les hommes ont de se régler selon leur propre jugement.

Si je voulais augmenter ce détail du récit des autres sujets de leurs disputes, vous verriez les uns entêtés du pouvoir qu'ils s'attribuent d'absoudre les péchés des hommes, et d'autres prenant le parti d'une Église qu'ils rendent indépendante du gouvernement civil. Quelques-uns subtilisent sur le plus auguste des sacrements, en font un sacrifice ; quelques autres argumentent pour la présence réelle de Dieu dans ce même sacrement <sup>t</sup> ; plusieurs, enfin, font valoir le sacerdoce des prêtres de l'Église chrétienne pour un véritable sacerdoce qui les constitue véritablement prêtres. En un mot, il n'y a aucun point dans toute la religion chrétienne, ni aucun texte de l'Écriture, sur lequel vous ne voyez pas les esprits opposés.

Mais j'en ai dit assez, tant pour faire connaître toutes les divisions des prêtres touchant le sens de l'Écriture et sur les [114] articles les plus importants, que pour faire sentir que rien n'est plus juste que la conséquence que j'en tire : il est absolument nécessaire à tout homme, pour sa propre assurance, de penser librement, plutôt que de se reposer sur les pensées des prêtres. Cela, je continue de le prouver par une seconde particularité qu'il y a à observer dans leur conduite.

3) (III.) Quel fonds y a-t-il à faire sur des gens dont le procédé est assez déraisonnable pour avouer en termes exprès *que les points de doctrine enseignés par l'Église sont autant opposés l'un à l'autre qu'à la raison même ?*

C'est cependant ce qui paraît par la harangue que le célèbre docteur Sacheverell prononça au temps de son jugement, dans laquelle il dit <sup>74</sup> *qu'en renonçant à l'obéissance passive, la marque la plus glorieuse de notre Réforme, on rendait notre Église la plus remplie de contradictions qui fut au monde.* D'où on peut conséquemment inférer, qu'avant la sentence qui fut donnée contre lui et qui condamnait une telle doctrine, l'Église en avait tenu plusieurs autres qui se détruisaient par leur [115] contradiction ; car s'il n'y en avait eu qu'une avec l'obéissance passive, ce n'aurait pas été assez pour la rendre *l'Église la plus remplie de contradictions de toute la Terre.*

---

<sup>t</sup> [L'eucharistie ou transsubstantiation.]

<sup>74</sup> Dans le procès de ce docteur, p.257.



Et le docteur Beveridge, ne suppose-t-il pas quelque chose de plus fort encore ? en avançant comme il a fait <sup>75</sup> *que ce qui nous paraît le plus impossible est cela même que nous devons croire le plus véritable en Dieu.*

Les termes dont le docteur South se sert, en parlant de l'incarnation de Jésus-Christ, ne sont pas moins téméraires <sup>76</sup>. *Considérer la Divinité, qui est présente en tous lieux, revêtue de chair, c'est comme si nous nous imaginions tout le monde entier, non seulement représenté, mais encore contenu dans un de nos petit globes artificiels, ou le corps du soleil enveloppé dans la taille de l'étendue de la main. Des impossibilités qui paraissent surprenantes, et qui cependant sont moindres, en comparaison de la première, que le plus petit des êtres créés à l'égard du plus grand, entre lesquels il y a une disparité incompréhensible. Car de penser que Dieu se soit transformé et qu'il ait pu disposer [116] tellement de sa gloire, que de la renfermer et la comprendre sous une forme humaine, pour converser avec les hommes, c'est ce que le plus vaste génie, n'aurait pu concevoir possible à Dieu, s'il ne l'avait exécuté effectivement. Car c'est comme anéantir les distances qui doivent être essentiellement entre les choses infiniment éloignées ; c'est ôter à la nature ses bornes ; c'est unir le ciel avec la Terre ; c'est réunir ensemble les termes les plus opposés. Il enchérit encore par-dessus cela, lorsque, s'expliquant sur ce qu'il croit de la personne de Jésus-Christ, il parle en ces termes <sup>77</sup> : si on ne l'adorait pas comme un mystère, on la rejetterait comme une contradiction.*

Le docteur Henry More est animé du même esprit lorsque, dans son *Mystère de la Piété*, il dit <sup>78</sup> *qu'à peine trouvera-t-on aujourd'hui aucune église dans la chrétienté* (ce qu'il entend dans la page suivante, de toute église visible qui soit sous les cieux) *qui n'oblige les hommes à croire non seulement des choses qui sont évidemment fausses ; mais même qui paraîtront, pout tout esprit libre de préjugés, [117] renfermer des contradictions et des impossibilités manifestes. Et cela avec autant de gravité, d'autorité et d'empressement que si elle proposait les saints oracles de Dieu. A quoi je prie le lecteur de me permettre d'ajouter une judicieuse réflexion qu'il fait en fuite, quoiqu'elle ne fasse rien au dessein que je me suis proposé ; cette conduite des prêtres, dit-il, est telle qu'il ne se peut faire qu'elle n'offense extrêmement les personnes véritablement religieuses et ne donne de la joie aux profanes, qui tirent de là avantage pour détruire tout le mystère de piété, comme s'il n'était pas fondé sur la vérité même ; ce qui arrive de ce qu'on s'y prend de la même manière, soit qu'on veuille leur faire recevoir les erreurs les*

<sup>75</sup> Dans ses *Pensées particulières*, p.52. [Les *Private Thoughts* de William Beveridge ont paru la première fois en 1710.]

<sup>76</sup> Dans ses *Sermons*, vol.3, pp.366-7.

<sup>77</sup> *Ibid.*, p.316.

<sup>78</sup> À la page 495.

*plus grossières, soit qu'on leur propose des vérités auxquelles ils se soumettraient volontiers, sans l'impudence avec laquelle les prêtres maintiennent sérieusement ce qui est manifestement faux.*

3) (IV.) Cette étrange bévue que j'observe dans la conduite des prêtres est suivie d'une autre, qui confirme l'obligation où nous sommes d'examiner librement les matières par nous-mêmes. Il s'agit de l'aveu qu'ils font *que plusieurs abus, défauts, et fausses doctrines se sont glissées dans l'Église.* [118]

Le docteur Grabe, à qui Sa Majesté a accordé plusieurs gratifications et que les plus habiles théologiens de notre Église ont aidé de leurs propres libéralités, pour exécuter le dessein qu'il avait de mettre aux jour le manuscrit des Septante apporté d'Alexandrie ; et qui, outre cela, fut employé par ceux qui gouvernent notre Église, pour la défense de la foi établie parmi nous et attaquée par M. Whiston ; ce même docteur Grabe reconnaît <sup>79</sup> *que certains abus et défauts se sont introduits dans notre Église, entre lesquels il remarque, surtout, la simple aspersion dont nous nous servons dans le baptême. Le défaut d'eau qui devrait être mêlé avec le vin dans la Cène du Seigneur, la liberté de manger du sang et de la chair des animaux étouffés, sont autant d'abus dans lesquels nous sommes tombés contre l'usage de l'Église primitive, dans toutes les parties de l'univers, et contre les témoignages de l'Écriture.* Je ne veux pas m'arrêter à faire sentir la justesse de chacune de ces propositions, mais je ne puis m'empêcher d'avoir, par rapport à la dernière, l'étonnement où j'ai été depuis longtemps de [119] ce que des gens qui font profession de reconnaître la Divinité des Écritures et surtout ceux qui prétendent les entendre dans le sens de la primitive Église, peuvent admettre l'usage de manger du sang et autres choses étouffées, qui est tout à fait opposé aux préceptes qu'elles donnent sur ce sujet : en effet, Dieu ne l'a-t-il pas défendu dans l'Ancien Testament, parce que la vie est dans le sang (Genèse, 9 :4, et Lévitique, 17 :14, 21 :16) ? Cette raison sera d'une obligation éternelle, aussi nous ordonne-t-il encore dans le Nouveau Testament de nous abstenir des choses étouffées et du sang (Actes, 15 :20 et 29. Et cette défense était si religieusement observée par tous les chrétiens, dans les premiers siècles de l'Église, que Tertullien fait ce reproche <sup>80</sup> aux païens : *le moyen dont vous vous servez pour découvrir les chrétiens est de leur servir du boudin, sachant bien qu'ils regardent comme un crime et une transgression de leur loi l'action que vous leur commandez.*

<sup>79</sup> Préface de l'*Essai sur la doctrine des apôtres*, p.11.

<sup>80</sup> « *Denique inter tentamenta Christianorum, botulos etiam cruore distentos admovetis, certissimi scilicet illicitum esse penesillos, per quod exorbitare eos vultis.* » Tertullien, *Opera*, ed. Rigal, p.8. [*Apologeticum.*]

Nous apprenons du docteur Hicques que <sup>81</sup> [120] *le docteur Grabe était porté pour le rétablissement de la pure discipline et de l'ancienne pratique de l'Église primitive, telle qu'elle avait continuée avec plus ou moins d'exactitude jusqu'au temps de la Réforme. Il aurait aussi voulu qu'on rétablisse l'usage du Carême dans la Confirmation, l'onction des malades, la confession et l'absolution des prêtres, et la prière pour les âmes des trépassés. L'omission de toutes ces choses, disait-il, était autant de défauts dans les Églises réformées, et à ce compte-là, ç'aurait été faire une Réforme à rebours.*

Le même docteur Hicques fait mention de plusieurs autres choses qui manquent dans l'Église. Telle serait, d'après lui <sup>82</sup>, *une espèce de buffet dans lequel on devrait renfermer les choses qui servent à la communion avant qu'elles fussent sur la table. Il attaque aussi la pratique d'aller à l'Église avec les mêmes habits que l'on porte à la comédie ou au bal. Après quoi il remarque encore que plusieurs maximes très préjudiciables à la religion chrétienne passent en ce royaume pour des lois. Telles font, dit-il, celles qui veulent que le roi soit le chef de l'Église ; que les [121] canons faits dans l'assemblée des évêques n'obligent point les chrétiens en conscience s'ils sont dépourvus de, ou vont contre le consentement du roi ; que le Roi, par un Acte du Parlement, peut déposer les évêques ; que c'est à lui à qui on doit en appeler en dernier ressort dans toutes les causes spirituelles : les Actes du Parlement, ajoute-t-il, touchant l'élection et la consécration des évêques, ne vont pas moins contre les lois du christianisme.*

M. Leslie prétend avoir découvert un autre abus <sup>83</sup> qui n'est pas moins important que les précédents. *Les Suédois, dit-il, prient non seulement pour l'Église en général, mais même aussi pour le clergé, avant de prier pour le roi, ce qui est pratiqué dans toutes les liturgies. Mais l'usage de la nôtre, ajoute-t-il, est de faire mention du roi après l'Église et avant les évêques (apparemment parce qu'il est chef de l'Église) et de ranger toute la famille royale à la suite de ceux-ci, ainsi elle les place à la tête des derniers. Ce qui montre, bien évidemment, le cas que nous faisons, et le soin que nous prenons de nos corps préférablement à nos âmes et des choses de ce monde préférablement à celles de l'Éternité. Les [122] Suédois ne font pas de même, ils retiennent les anciens usages, leur Réforme est dans*

<sup>81</sup> Dans son *Account of the docteur Grave*, pp.8-10.

<sup>82</sup> Dans sa préface des lettres qu'il écrit à un prêtre papiste.

<sup>83</sup> *L'affaire de la Régale*, p.28. [Charles Leslie (1650-1722) a publié anonymement *The case of the regale and of the pontificat* à Londres en 1702. Vu l'enjeu, on comprend l'anonymat : le droit de régale permettait au roi de percevoir les revenus des diocèses et des évêchés vacants et de délayer la nomination d'un nouvel évêque ou archevêque, qu'il choisissait aussi. C'était un sujet de dispute entre le pouvoir royal et le clergé.]

*les formes et ne s'est pas faite à rebours.* Enfin il faut bien qu'il y ait des défauts dans notre Église puisque notre Liturgie nous fait prier le mercredi des Cendres pour le rétablissement de la Sainte Discipline.

4) Mais on pourrait dire que ces défauts ne font rien, en comparaison de la conduite des prêtres, qui a quelque chose de bien odieux, puis qu'ils font profession *de ne pas dire la vérité, et que tout ecclésiastique qui la dit s'expose aux reproches de ses confrères.* N'est-ce pas ce que l'on voit clairement dans le procédé du docteur Atterbury contre le docteur Wake, qui avait entrepris de prouver par la loi et par l'histoire le pouvoir de nos princes sur les Synodes et les assemblées du clergé ? Le reproche de son adversaire est conçu en ces termes <sup>84</sup> : *quand le docteur Wake pourrait prouver tout ce qu'il avance, et en faire voir la vérité, cependant je laisse à ses amis de juger s'il est de l'honneur d'un ecclésiastique de se donner tant de peines pour éclaircir un sujet de cette [123] nature et de montrer un si grand désir de prouver que l'Église n'a ni droits ni privilèges. Et fut-il possible, dit-il en un autre endroit <sup>85</sup>, de faire une si belle découverte, il ne convient pourtant pas à un homme d'Église d'y contribuer. Laissons ce sale ouvrage aux ennemis déclarés de la religion et du sacerdoce, et ne souffrons pas que les mains de ceux qui sont de la famille de Levi y soient employées.*

Ce principe a été adopté par un fameux prélat, qui, dans une lettre qu'il écrit à M. Whiston, touchant la Divinité éternelle de notre Seigneur, lui fait cette leçon : *si vous êtes assuré que vous avez raison sur quelque point qui a été jugé par l'Église contraire à vôtre sentiment, vous devez prendre bien garde de ne pas rompre la paix de cette Église en écrivant le contraire, n'y eut-il qu'un seul frère qui dût être scandalisé par votre écrit. L'Apôtre dit qu'il n'est pas bon d'en courir le risque, quand même vous sauriez que vous avez la vérité de votre côté, car comme il le dit ensuite : As-tu la foi ? aies-la en toi-même.* (Romains, 14 :21 <sup>u</sup>)

Le docteur Edward d'Oxford a gardé la même conduite, à l'égard de M. [124] Whiston, sur sa renonciation à la doctrine ordinaire de la très sainte Trinité et de la Divinité de notre Sauveur. Lui représentant <sup>86</sup> *que les serments, les signatures, les déclarations solennelles et réitérées, étant des chaînes et des liens que tout le monde estime les plus forts, elles doivent nous arrêter et que nous ne pouvons pas*

<sup>84</sup> Dans la Préface des *Droits d'une convocation anglaise*, p.11.

<sup>85</sup> Dans la même Préface, p.38.

<sup>u</sup> [Ce que dit l'apôtre selon Collins contredit ce que les deux prêtres viennent de dire : il en appelle à la croyance et à la foi en soi-même, là où les prêtres en appellent à l'unité du groupe et à la retenue de l'individu qui pense différemment.]

<sup>86</sup> *Doctrin of the Original Sin*, p.114.

*les rompre pour passer outre.* De sorte que, selon le sentiment de ce profond théologien, les prêtres ne doivent avoir d'égard à la vérité que quand elle s'accorde avec les serments qu'ils ont une fois prêtés, et avec les signatures et les déclarations qu'ils ont faites. Ainsi, un prêtre mahométan ou papiste doit persévérer constamment dans les erreurs dont il a fait une fois serment et qu'il a signées. Et un prêtre de l'Église Anglicane doit rester fermement attaché à ce qu'il a juré et promis, non pas parce que la doctrine qu'il croit est véritable, mais par ce que son serment et sa signature l'y engagent.

L'archevêque Cranmer, tout grand réformateur qu'il ait été, n'a pas laissé de faire connaître combien il était disposé à cacher la vérité aux laïques [125] et par conséquent à blâmer le clergé qui la leur découvrait. On en trouve des preuves suffisantes dans une question qu'il proposa en ces termes en présence du roi Henri VIII <sup>87</sup>. *Quoique le clergé connaisse que le petit peuple n'a une si grande vénération pour les ecclésiastiques que parce qu'il est persuadé qu'il dépend du bon plaisir et du pouvoir des prêtres de remettre leurs péchés ou de ne les pas remettre, le clergé commet-il un péché, en ne désabusant pas le peuple et en le laissant volontairement dans cette fausse opinion ?*

C'est ce qui a fait dire avec raison à M. Whiston <sup>88</sup>, qui a entretenu pendant un très long temps une étroite correspondance avec les principaux du clergé de notre Église, *que savoir se déguiser, cacher avec adresse et nier directement ce que l'on connaît dans sa conscience être très véritable, est un péché dont il craint bien que plusieurs des plus savants et des plus judicieux du clergé ne soient aujourd'hui coupables.*

5) La cinquième preuve que je tire de la conduite même des prêtres, en faveur de la liberté de penser, est fondée [126] sur ce qu'ils ne peuvent souffrir qu'un bon chrétien raisonne mieux que le commun. Quand c'est le cas, aussitôt ils ne crient contre lui à *l'athée* et au *socinien* et qu'ils ne lui donnent les noms odieux de *déiste* et *d'arien* comme si le bon sens et l'esprit orthodoxe étaient incompatibles. C'est pourtant de cette manière qu'on a traité plusieurs personnages illustres, dont j'ai parlé ailleurs <sup>89</sup>.

6) Leur conduite par rapport aux livres sacrés, dont ils rendent le Canon fort incertain, me fournit une sixième preuve qui mérite attention. Si nous en croyons

<sup>87</sup> *Account of two Motions in Convocation*, pp.14-5.

<sup>88</sup> Réflexions sur un *Discours de la liberté de penser*, p.52.

<sup>89</sup> Voir plus haut [section II, VII, (I) 1], sur Cudworth et d'autres penseurs accusés d'athéisme].

le docteur Grabe <sup>90</sup>, *le nombre des livres sacrés n'a point été déterminé du vivant des Apôtres, non pas même du temps que Clément écrivit son Épître aux Corinthiens, c'est-à-dire un peu après le martyre de saint Pierre et de [127] saint Paul, et dans laquelle il cite souvent l'Ancien Testament sans rapporter aucun passage du Nouveau, si ce n'est quelques-uns tirés des Épîtres que saint Paul avait écrit aux mêmes Corinthiens, d'où on peut inférer, ajoute ce docteur, que Clément ne croyait pas qu'ils eussent connaissance d'aucun autre livre que de ces Épîtres. Et on peut raisonnablement croire la même chose de Barnabé et d'Herma, qui n'ont fait mention d'aucun livre du Nouveau Testament, quoique l'un et l'autre aient écrit après la destruction de Jérusalem.*

Le docteur Mills ne rend-il pas les Écritures aussi douteuses qu'on peut se l'imaginer en avançant comme il fait <sup>91</sup> *qu'il ne se fit aucune Collection des livres sacrés soit Épîtres ou Évangiles que [128] soixante ans après la mort de Jésus-Christ. Cela est très certain, dit-il, à l'égard des Épîtres, puis qu'il s'éleva, dans les siècles suivants, de grandes disputes et beaucoup de doutes dans l'Église Apostolique, touchant le nom et l'autorité de leurs auteurs : ce qui ne serait jamais arrivé si quelqu'un des Apôtres, qui ont vécu les derniers, en avaient dressé le Canon. On doit avoir la même pensée, poursuit ce docteur, par rapport aux Évangiles, puis qu'alors on n'était pas encore convenu de ne faire la lecture que de ces quatre dans l'Église Chrétienne, comme il promet de le prouver plus bas.*

Le docteur Beveridge jette encore de plus doutes dans l'esprit sur le même sujet, en avançant avec une espèce de certitude <sup>92</sup> *qu'à peine on trouve deux anciens auteurs, parmi tous ceux qui ont écrits sur les matières ecclésiastiques, qui soient d'accord sur le nombre des livres Canoniques.* Et il dit ailleurs <sup>93</sup> [129] *que personne ne peut ignorer que quelques-uns des livres des Apôtres, et qui font véritablement Canoniques, ont été révoqués en doute dans les trois premiers siècle du christianisme.*

<sup>90</sup> « *Canon sacrorum librorum non statim ab initio Ecclesiae...* » [J. E. Grabe,] *Spicilegium*, vol.I, p.320.

<sup>91</sup> « *Huc usque, nimirum ab anno evulgatae Epistolae prioris D. Pauli ad Thessal, ad tempus usque...* » *Milli Proleg.*, p.23. [John Mill a publié ses *Prolegomena to Novum Testamentum cum lectionibus variantibus* à Oxford en 1707.]

<sup>92</sup> « *Inter omnes vetustiores rerum Ecclesiasticarum Scriptores vix duos in eodem numero librorum canonicorum consentientes reperies.* » [Beveridge,] *Apud Entii Bibl. Sanctam*, p.376.

<sup>93</sup> « *De non nullis ex verè canonicis Apostolorum libris, tribus prioribus Christianismi seculis dubitatum fuisse, neminem fugit.* » [Beveridge,] *Codex can. Vind.*, édit. Clerico., p.117.

7) D'un abîme on tombe ordinairement dans un autre. C'est ce qui est arrivé à ces messieurs qui ont fait tous leurs efforts pour prouver *que le texte de l'Écriture est mendé*. C'est dans cette vue que M. Gregory, du collège du Christ à Oxford, remarque <sup>94</sup> *qu'il n'y a point d'auteur quelque profane qu'il soit, qui, cæteris paribus* <sup>v</sup>, *ait autant souffert des injures du temps que le Nouveau Testament*. Et le docteur Mills n'a rien fait de plus avantageux pour les livres sacrés lorsqu'il a mis au jour un livre qui contient toutes les différentes lectures qui se font du Nouveau Testament, et qui montent, suivant la supputation d'un autre auteur<sup>95</sup>, jusqu'à trente mille.

Le docteur Whitby a fait une critique savante des ouvrages du docteur Mills. Cela a suffi pour faire voir quels coups [130] celui-ci a porté au texte sacré (c'est-à-dire au texte orthodoxe de l'Église Anglicane.) Voici le jugement qu'il en fait en général <sup>96</sup>. *La prodigieuse quantité de lectures différentes recueillies par ce docteur doit naturellement remplir l'esprit de doutes et de soupçons, et ne promettre rien de certain de ces livres, qui sont donnés à lire en tant de différentes manières, et qui varient si fort non seulement à chaque verset, mais encore en chaque partie d'un même verset. Le père Morin a prouvé la dépravation du texte grec, parce qu'il avait trouvé tant de diverses lectures dans les copies manuscrites de R. Étienne ; ce qui à la vérité, affaiblit, beaucoup l'autorité [131] de ce texte. Mais quel triomphe pour les papistes, quand ils verront que le nombre de ces lectures différentes a été si prodigieusement augmenté par le docteur Mills et par le long supplément qu'on y a ajouté ? Mais quoiqu'il en soit, la cause des Protestants ne reçoit pas peu de préjudice, de ce que ce docteur dit avec tant d'assurance, qu'il y avait grand nombre d'endroits corrompus et falsifiés, presque dès le commencement du christianisme, et du temps même des Apôtres* <sup>97</sup>. [132]

<sup>94</sup> Préface de ses *Œuvres Posthumes*.

<sup>v</sup> [Toutes choses égales par ailleurs.]

<sup>95</sup> Préface du Nov. Testam. de Wetstenii. [Un *Novum Testamentum Graecum editionis receptae cum lectionibus variantibus... opera et studio*, écrit par Jacob J. Wetstenii, en 2 volumes, est mentionné dans plusieurs catalogues, mais avec comme date de publication 1751-2. Un peu tard pour être cité dans un ouvrage paru en 1714... Il est possible que le livre ait été perdu, puis réédité en 1751-2, lui permettant d'apparaître dans les catalogues postérieurs, mais on explique mal qu'il ait échappé à ceux d'avant. D'autres recherches sont peut-être à faire.]

<sup>96</sup> *Variantum lectionum immensa moles multorum animos suspensos reddet, usque suspiciones...* [Whitby,] *Examen variantium lectionum* [Londres, 1710], pp.3-4.

<sup>97</sup> Quant à ce qui regarde la dispute entre les docteurs Mills et Whitby, à savoir si le grand nombre des textes de l'Écriture qui se lisent différemment y

Pour mieux appuyer cette opinion, le docteur Mills a découvert un passage dont fort peu de personnes avaient été informées avant lui, et qui avait même [133] même échappé au père Simon dans les recherches exactes qu'il a faites, avec tant de peine, afin de prouver l'incertitude du texte de l'Écriture. Ce passage qui

---

apportent préjudice ou non, je tâcherai d'établir la question aussi nettement que je pourrai dans les remarques suivantes.

1. Si nos auteurs inspirés avaient eu entre leurs mains un manuscrit original des Écritures, qui subsistât encore, ou si les différents copistes dans tous les temps de l'Église avaient été inspirés lors qu'ils les ont transcrites, il se pourrait faire que nous aurions un texte très parfait de cet excellent livre, dans ce qui en a été imprimé.

2. Mais puis qu'il n'a pas plu à la Providence divine de ce servir d[aucun de] ces deux moyens, et qu'on suppose que notre salut dépend de la véritable intelligence des Écritures, nous sommes obligés d'établir notre foi sur un fondement très incertain et d'avoir recours à la critique, pour, dans ce nombre infini de textes différents en choisir un que nous puissions nous approprier. Cela à peu près comme nous faisons à l'égard de Térence ou de quelque autre auteur de l'Antiquité.

3. Il y a encore plus d'incertitude à déterminer les paroles de l'Écriture par les conjectures de la critique, qu'il ne s'en trouve à l'égard de tous les autres livres des Anciens, parce que la quantité des textes, dont la lecture varie si fort dans les Écritures, ne provient pas seulement de l'ignorance et de la négligence, mais encore d'un propos délibéré, à dessein de soutenir des sentiments orthodoxes ou hérétiques. Au lieu que l'ignorance ou la négligence de ceux qui ont transcrit les auteurs anciens soit la seule cause de la diversité qui se trouve dans la lecture qu'on en fait.

4. Quoique le texte de l'Écriture soit devenu incertain par l'ignorance et la négligence des copistes, comme celui de tous les autres anciens livres et qu'il le soit encore plus que ceux-ci à cause des falsifications qui y ont été insérées exprès par ceux qui l'ont transcrite ; cependant il est évident que plus il est resté parmi nous d'anciens manuscrits et plus on les confronte, plus aussi les chrétiens qui font de bons critiques sont-ils propres à déterminer le véritable texte de l'Écriture, pour leur propre usage. Et par conséquent le père Simon, le docteur Bentley et d'autres fameux critiques semblables à ceux-ci, doivent être plus fidèles croyants et tenir un chemin plus sûr, pour parvenir au salut, que non pas tous les autres qui ne font pas aussi habiles qu'eux en critique.

5. Il n'est pas moins évident, que, s'il est vrai que le nombre des différentes lectures soit si grand qu'il paraît par la collection du docteur Mills, cette diversité rend le texte imprimé, par lequel la Bible de l'Église Anglicane a été traduite, comme aussi tout autre fait imprimé ou manuscrit, d'une très grande incertitude. Nous pouvons justement conclure, avec un vénérable théologien, *que nous aurions une partie bien plus considérable du véritable texte, si nous étions moins attachés à celui qui a été imprimé.*



fait mention d'une altération générale du texte des quatre Évangiles, faite dès le sixième siècle, se trouve dans le *Chronicon* de Victor de Tmuis, évêque d'Afrique, qui fleurissait dans ce temps-là <sup>w</sup>. Ce *Chronicon* n'a été imprimé qu'à Ingolstadt l'an 1600 par Henri Canisius et par Joseph Scaliger dans son édition du *Chronicon* d'Eusèbe. Or ce passage est conçu en ces termes <sup>98</sup> : sous le consulat de Messalla et par le commandement de l'Empereur Anastase, les Saints Évangiles ont été corrigés et reformés, se trouvant ainsi avoir été écrits par des évangélistes qui étaient des idiots. Ce docteur ajoute que saint Isidore, évêque de Seville, rapporte le même fait dans son *Chronicon* <sup>x</sup>. [134]

8) Ce qui doit encore nous rendre la conduite du clergé suspect et nous obliger à penser librement afin de n'être pas trompés, ce sont les livres qu'ils publient tous les jours de la nature de Dieu, de la vérité et de l'autorité des Écritures. où ils nous mettent en main les arguments des impies, particulièrement dans leurs *Traités en forme de Dialogue* <sup>99</sup>, dans lesquels ils introduisent les athées, les déistes, les sceptiques et les sociniens soutenant leurs opinions. Et, à moins qu'on ne suppose que les prêtres n'écrivent pas de bonne foi lorsqu'ils traitent de controverse, il faut avouer qu'ils s'en acquittent dans ces livres-là, avec autant de force, de subtilité et d'artifice que ces mêmes sortes de gens font dans leurs Écrits aussi bien que dans leurs conversations.

9) Quelle conséquence ne peut-on pas encore tirer de ce que je vais dire ? Il ne ce trouve qu'un ancien système complet d'athéisme, qui est celui d'Épicure, écrit par Lucrèce et qui nous a été conservé dans un ancien langage ; mais les prêtres n'ont pu souffrir qu'il [135] demeurât plus longtemps, pour ainsi dire, enseveli dans ce langage inconnu à tant de gens ; il a fallu qu'un d'eux, le révérend M. Creech, l'ait traduit en vers anglais pour la commodité et le divertissement des lecteurs. Et il paraît à la tête de cet ouvrage plus d'approbations de théologiens, que j'en aie jamais vu au commencement d'aucun livre quelque dévot et religieux qu'en fut le sujet.

<sup>w</sup> [Victor de Tunnuna, évêque du VI<sup>e</sup> siècle, a rédigé une *Chronique universelle* racontant l'histoire du monde depuis la Création jusqu'à l'an 566. Seule a été conservée la partie allant de l'an 444 à 566.]

<sup>98</sup> « *Messala Consule, Anastasio Imperatore jubente, Sancta Evangelia, tanquam ab idiotis Evangelistis composita, reprehenduntur et emendantur.* »

<sup>x</sup> [Au début du VII<sup>e</sup> siècle, Isidore de Séville se réclame de Victor de Tunnuna dans la préface de sa propre Chronique.]

<sup>99</sup> Tels sont les *Conférences avec un déiste* de Nicholson, les *Dialogues entre un déiste et un chrétien* de Leslie, et divers autres de cette nature.

10) Il ne faut pas non plus passer sous silence certaines fraudes, qu'ils appellent pieuses, et qu'ils commettent ordinairement dans la traduction ou la publication des livres. C'est par une de ces pieuses fraudes que le mot *εχχλεσια* avait été traduit par le mot *Congrégation* et non par celui d'*Église* dans l'ancienne <sup>100</sup> Bible Protestante imprimée du temps du roi Édouard VI et au commencement du règne d'Élisabeth en 1562. Les catholiques romains en furent fort scandalisés. Mais nos vénérables traducteurs de la Bible, dont on se sert communément aujourd'hui, emploient en quelques endroits le mot d'assemblée et en quelques autres [136] celui d'Église, à dessein de nous insinuer que le mot *Église* signifie *les prêtres*. Partout où le mot *εχχλεσια* signifie manifestement *le peuple*, comme dans les Actes des Apôtres (19 :32), ils l'expliquent par le mot *assemblée*. d'autant que s'ils avaient dit *que l'Église était confuse et plusieurs ne savaient pour quelle cause ils étaient venus*, le terme d'*Église* aurait été pris selon sa propre signification qui n'aurait pas répondu au sujet. Et lorsque *εχχλεσια* a un sens équivoque et que la suite du discours laisse quelque doute, qui ne se trouve point expliqué dans le passage précédent, alors ils se servent de l'expression d'*Église*. C'est le cas dans l'Évangile selon saint Mathieu (17 :17), où il est traduit *dis-le à l'Église*, ce qui donne lieu au clergé de l'expliquer en leur faveur en prétendant que cela signifie *dis-le aux prêtres*. Alors que, si l'expression de l'original avait été traduite également et qu'il y eut partout *Église* ou partout *assemblée*, il n'y aurait eu aucune dispute à l'occasion des mots qui sont utilisés pour traduire le mot *εχχλεσια*. Par là on aurait su à qui doivent vraiment appartenir les grands privilèges que toute l'Écriture attribue à ceux qui sont signifiés par ce mot. [137]

Ils ont commis une autre fraude avec la même sainte intention, en insérant le nom de Dieu dans ce passage des Actes (7 :59), *et ils lapidaient Étienne qui invoquant Dieu et disait, Seigneur Jésus, reçois mon esprit*, sans être autorisés d'aucun manuscrit ni d'aucune copie du nouveau Testament en quelque langue que ce soit.

Nos mêmes traducteurs ont voulu cacher la véritable signification du mot *επισκοπος* (Actes, 20 :28) en le traduisant par celui de *surveillants*, parce qu'il est manifestement pris en cet endroit pour plusieurs personnes d'une même assemblée, alors que s'ils s'étaient servis du mot *d'évêques* comme ils font autre part, il aurait paru qu'un évêque de l'Écriture et un évêque diocésain ne sont pas la même chose. On aurait vu aussi que dans l'Écriture les noms *d'évêque* et *d'ancien* sont synonymes, puisque les mêmes personnes qui sont ici appelés *επισκοπος* portent le nom de *πρεσβυτεροι* dans le 17<sup>e</sup> verset.

C'est encore dans la même vue qu'ils font passer, dans leur traduction, Phoebe pour une servante de l'Église, quoiqu'il y ait dans ~~l'original~~ τ'

<sup>100</sup> Vie de l'évêque Parker, écrite par Strype, p.207.

Ἐκκλησικε, mais en exprimant le mot *Diaconesse* qui aurait été la traduction correcte, ils n'auraient pu parvenir à leur but, qui était d'abolir l'ordre des Diaconesses [138] et d'ôter aux femmes la connaissance du droit que l'Évangile leur donne d'aspirer dans l'Église à quelque office plus honorable que celui de balayer les temples et d'en ouvrir les bancs.

Dans l'apostille qui est à la fin de la seconde *Épître* à Timothée, celui-ci est appelé *le premier évêque de l'Église des Éphésiens*. Dans celle de l'*Épître* à Tite, ce dernier est appelé *le premier évêque de Crète* ; mais l'une et l'autre de ces expressions furent traitées par le Parlement <sup>101</sup> *d'additions hardies et supposées*, mises par quelques prêtres anciens, et continuées par les nôtres.

C'est encore avec une même ruse que, pour donner de l'autorité aux *trois symboles* qu'on a mis dans la liturgie et qui sont approuvés dans la profession de foi de l'Église, on a appelé l'un des *Apôtres*, l'autre de *Nice*, et le dernier de saint Athanase, quoiqu'il soit hors de dispute <sup>102</sup> *qu'aucun n'appartienne aux auteurs ou à l'auteur à qui ils font attribués*. Mais pour rendre justice aux compilateurs de la liturgie et de la profession de foi, je veux bien reconnaître que cela s'est fait autant par ignorance que de dessein prémédité. Cependant, [139] l'exposition de l'évêque de Salisbury a faite du 39e article ne se fait pas un affaire de dire ouvertement qu'il ne fallait pas découvrir cette supercherie. C'est, ce me semble, le sens de ce qu'il dit <sup>103</sup>, *que cet évêque, en qualité de commentateur, aurait mieux fait d'exposer cet article du mieux qu'il aurait pu, que d'avoir pris tant de peine à montrer que les symboles avaient été mal intitulés : et que la découverte que cet évêque a faite, en honnête homme, ne s'accorde point avec le dessein de cet article*.

Ce n'est pas seulement dans les cas de cette importance qu'ils prennent aisément la résolution de falsifier les livres. Ils ne peuvent s'empêcher de tomber dans ce défaut dans les matières même les moins importantes. C'est ainsi que M. Brown, recteur de Sunbridge dans la province de Kent, dans la traduction qu'il a faite en anglais de quelques lettres du père Paul et qu'il fit imprimer en 1603, a supprimé les passages les plus remarquables et les plus dignes d'être observés qu'il y ait dans ces lettres. Quelques-uns de ces endroits donneront assurément du plaisir aux lecteurs. Il a omis ces mots : *si le roi* [140] *d'Angleterre* (c'est Jacques Ier) *n'était pas plus docteur que roi*, et *si le roi d'Angleterre n'était pas un docteur, on pourrait en attendre quelque bien*. Mais l'omission la plus considérable est celle qui suit.

<sup>101</sup> *Diurnal Occurrences*, pp.123-4.

<sup>102</sup> Exposition de l'évêque de Salisbury, p.106.

<sup>103</sup> Préface de *l'Examineur*, p.41.

*Je crains pour les anglais, dit le père Paul. Le grand pouvoir des évêques, quoique soumis à un roi, me fait appréhender quelque chose. Car aussitôt qu'ils auront un prince facile, ou un archevêque d'un esprit altier, la puissance royale tombera en décadence, les évêques aspireront à une domination absolue. Il me semble que je vois déjà en Angleterre le cheval tout scellé et tout bridé ; le bon homme, comme je le conjecture, montera bientôt dessus.*

Le traducteur des *Voyages de Baumgarten*, dans le recueil des voyages imprimé par Churchill, a tronqué un endroit qui contient deux particularités fort remarquables que voici <sup>104</sup>. *Hors la ville du Grand-Caire, sur les bords du [141] Nil, on nous montra une mosquée, où, on dit que durant le service divin, les morts sortent de leurs tombeaux, et demeurent hors de la terre aussi longtemps que dure ce service divin, après quoi ils disparaissent. Ceci est affirmé de tout le monde dans le Grand-Caire. Nous vîmes aussi un certain grand lac proche du Nil qu'on assure devenir aussi rouge que du sang une fois l'année, ce qui continue peut-être en mémoire de cette plaie dont l'Égypte fut affligée, lorsque ses eaux furent, à ce qu'on dit, changées en sang.*

L'évêque Fell a corrompu beaucoup d'endroits dans l'*Histoire des antiquités* de l'université d'Oxford composée par M. Wood, pendant que l'ouvrage était sous la presse, et en particulier il a ôté plusieurs passages où M. Wood avait rendu justice à M. Hobbes et y en a inséré d'autres qui dérogent à sa réputation et à son caractère. M. Wood en donna lui-même avis à M. Hobbes. Si on a la curiosité de voir quelles font ces altérations, on peut consulter la *Vie de Hobbes* <sup>105</sup>. [142]

En un mot, rien n'est plus commun que ces sortes de fraudes dans tous les livres qui ont été mis au jour par les prêtres ou par quelque ecclésiastique que ce soit. C'est pourquoi j'ai envie de rapporter ici ce qu'ils peuvent dire pour excuser une telle conduite auprès d'un petit nombre de gens qui s'avisent de leur en faire des reproches. Il est certain qu'ils peuvent alléguer l'autorité des anciens chrétiens pour excuser ce qu'ils ont ajouté, corrompu et tronqué dans les auteurs, avec plus de risque pour prouver aucun de leurs articles de foi. Car saint Jérôme confesse

<sup>104</sup> « *Extra urbem in ripa Nili muschkæa quædam nobis monstrata est, ubi tempore quo sacra peragunt, humati e sepulcris prodire dicuntur, ac donec suos opinione sacros ritus peragunt, stabiles immobilesque consistere et demum disparere ; quod qui ignoret in Cairo nemo est. Vidimus insuper ibi lacum quendam ingentem, Nilo contiguum, qui singulis annis fertur rubescere instar cruoris : quod fortè fit in memoriam plagæ illius Ægyptiæ, quâ aquæ omnes in sanguinem versæ memorantur.* » [Martin Baumgarten,] *Peregrinationes*, 1, 1, c.18.

<sup>105</sup> P.114.

qu'il a fait la même chose lorsqu'il dit <sup>106</sup>, *si en traduisant les bons endroits d'Origène j'ai corrigé ou omis les mauvais, doit-on me blâmer d'avoir informé les hommes de ce qu'il avait de bon, et de les avoir privé de ce qu'il avait de [143] mauvais ? Si c'est là un crime, saint Hilaire est aussi coupable que moi, et Eusèbe de Verceil a commis la même faute en traduisant en latin les Commentaires d'Eusèbe de Césarée, qui était un grand hérétique, sans avoir fait mention de ses hérésies. Je ne dis rien de Victorinus et des autres, de peur qu'on ne m'accuse de ne travailler pas tant à me justifier de ce crime qu'à chercher des complices pour l'autoriser.*

Mais ce vice était déjà à la mode dès avant le temps de saint Hiérome. Un savant écrivain nous apprend *que le clergé de l'Église grecque avait un si grand crédit à la Cour, que les empereurs brûlèrent, à leur considération, les ouvrages de plusieurs des anciens poètes grecs. De là vient que nous avons perdu les comédies* <sup>107</sup> [144] *de Ménandre, d'Apollodore, de Philémon et d'Alexis, et les poèmes de Sappho, d'Erinna, d'Anacréon, de Mimnerme, de Bion et d'Alcée. Et on leur substitua les poèmes de Grégoire de Nazianze, qui excitent un ardent zèle pour la religion, mais qui sont bien éloignés des autres pour la justesse des paroles et pour l'élégance de l'expression. Ces prêtres, à la vérité, ont honteusement fait une grande injure aux Grecs de l'Antiquité, mais ils ont donné de très grands témoignages d'intégrité, de probité et de religion* <sup>108</sup>. *Le ravage que Grégoire le grand, l'apôtre d'Angleterre, fit parmi les auteurs latins, ne fut pas moindre, lors-*

<sup>106</sup> « *Si igitur, quæ bona sunt transtuli, et mala vel amputavi vel correxi vel taciui, arguendus sum, cum per me Latini bona Origenis habeant et mala ignorant ? Si hoc est crimen, arguatur et Hilarius : Sit in culpâ Vercellensis, qui omnium Psalmorum commentarios hæretici hominis (Eusebii Cæsariensis) vertit in nostrum eloquium, hæretica praternittens. Taceo de Victorino Pictavionensi et cæteris – ne non tam me defendere, quam sociorum criminis videar quærere.* » *Adv. Vigilantium*, Op. Tom. 2. pp.312-3, ed. Erasmi.

<sup>107</sup> « *Sacerdotes Græcos tantâ floruisse autoritate apud Cæsares Byzantinos ; ut integrâ illorum gratiâ complura de veteribus Græcis Poëmata combusterint. Atque ita Menandri, Apollodori, Philemonis, Alexis fabellas, et Alcei Carmina intercidisse. Tum pro his substituta Nazianzeni nostri Poëmata ; quæ etsi excitant animos nostrorum hominum ad flagrantiorum religionis cultum, non tamen verborum. Atticorum proprietatem et Græcæ Linguae elegantiam docent. Turpiter quidem isti sacerdotes in veteres Græcos malevoli fuerunt ; sed Integritatis, Probitatis, et religionis maximum dedere testimonium.* » *Johannes Medices apud Barnesii vitam Anacreontis*, p.61.

<sup>108</sup> « *Nec Gregorius magnus, Saxonum nostrorum Patrum Apostolus ille, minus in Latinas literas peccavit ; quando Bibliothecam illam Palatinam Romæ comburendam curavit, sub austerioris sanctimonie specie.* » *Barnesii Vita, Anacreontis*, pp.62-3.

*que sous prétexte d'une sainteté austère il fit brûler à Rome la bibliothèque Palatine.*

A ce grand nombre de preuves que j'ai tiré de la conduite des prêtres, en faveur de la liberté de penser, je pourrais en ajouter encore plusieurs. Par exemple, leur coutume de déclamer contre le parti de la raison ; les artifices et les mesures dont ils se servent souvent pour dissuader de [145] l'examen des vérités de la religion, mais quelquefois aussi pour disposer les esprits à les examiner, lorsqu'elles sont combattues par l'autorité, ou qu'ils croient que la vérité est évidemment de leur côté ; le soin qu'ils ont d'inspirer leurs principes à la jeunesse ; et ainsi de suite. Mais je les passe toutes sous silence pour ne pas donner trop d'étendue à cette lettre. Car, après nous être convaincus de la diversité presque infinie des opinions qui règnent parmi les prêtres, non seulement de sectes différentes mais encore entre ceux de la même religion ; après nous être convaincus que les prêtres reconnaissent que ces mêmes points de doctrine, qu'ils ont solennellement juré de prêcher, se contredisent, qu'ils font contraires à la raison, et qu'un grand nombre d'abus de défauts et d'erreurs se sont glissées dans l'Église ; après avoir connu qu'ils se déclarent eux-mêmes contre la vérité et qu'ils ne font pas difficulté de blâmer ceux qui sont assez sincères pour la dire ; après avoir vu de quelle manière il s'y prennent pour taxer d'incrédulité et d'hérésie des gens, qui pour avoir du bon sens n'en ont pas moins de christianisme : après les preuves qu'ils nous donnent de l'incertitude du texte de l'Écriture, ou les idées impies dont ils remplissent l'imagination des hommes en [146] publiant les arguments des infidèles et en faisant revivre l'ancien système de l'athéisme ; enfin, les fraudes dont ils se sont rendus coupables dans la publication de leurs livres ; après, dis-je, toutes ces fausses démarches du clergé, nous avons tous les sujets du monde de conclure qu'il ne nous reste aucun moyen de nous former une juste idée de la Divinité, que nous ne pouvons plus nous régler sur l'Écriture que nous avons aujourd'hui, qu'il n'y a rien à faire avec le texte grec du Nouveau Testament dont on se sert communément, et qu'il est impossible de mettre nos esprits en repos dans l'embarras et les préjugés que les prêtres nous suscitent, contre toutes ces vérités, qu'en renonçant absolument à suivre leurs pensées et en faisant un libre usage des nôtres.

## Section III

---

[Retour à la table des matières](#)

J'ai souvent remarqué, dans la conversation, que les difficultés et les objections qu'on se forme soi-même pour combattre la vérité de quelque proposition que ce fut, font pour l'ordinaire beaucoup plus d'impression sur l'esprit, que les preuves les plus [147] incontestables qu'on puisse leur opposer. C'est ce qui m'a déterminé à examiner ici les objections les plus fortes que j'aie entendues, contre la liberté de penser, de la bouche même des personnes les plus sincères.

I. La première est *que tous les hommes n'ont pas les qualités requises pour faire les recherches dans lesquelles on prétend les engager, en leur attribuant à tous le droit de penser sur toutes sortes de sujets, parce que la plupart manquent effectivement de capacité pour penser justement sur une question spéculative. Ainsi, conclut-on, il est contre le bon sens de soutenir que le libre usage de la pensée appartient de droit à tous les hommes, et encore plus, de prétendre qu'ils sont obligés de s'en servir.*

À cela je répons :

1. que ceux qui font ce raisonnement ne prennent assurément pas le juste sens de la proposition. Car, quand on dit simplement qu'un homme a droit de faire une chose, on entend qu'il a aussi celui de s'en exempter s'il le trouve à propos. Lors donc qu'il ne se trouve pas assez d'habileté pour faire un bon usage de sa pensée, rien ne le force à s'engager dans de vaines recherches en vertu du droit qu'il a de le faire. [148]

2. Quand on soutient ensuite que tous les hommes sont dans l'obligation de penser avec liberté sur de certains sujets, on ne les engage qu'à l'examen de ceux pour lesquels on peut supposer qu'ils ont assez de capacité ; car, tout homme étant

dans la nécessité de déférer à certaines propositions, et l'unique moyen de connaître quelle idée il doit s'en former consistant à y penser, il serait infiniment absurde de s'imaginer que Dieu voulut exiger notre consentement sur ces sortes de propositions, sans nous avoir rendu capables de pénétrer ce dont il s'agit.

3. Si après cela on veut supposer que la plupart des hommes ne sont pas capables de faire un libre usage de leurs pensées sur les matières de spéculation, j'accorderai volontiers que la liberté de penser n'est pas obligatoire. Cela n'empêche pas que ceux qui sont capables de se servir de [149] leurs pensées librement ne conservent toujours le droit de le faire.

II. D'autres objectent que *si on anime les hommes à penser librement, il s'en suivra une diversité d'opinions innombrables ; et conséquemment un désordre affreux dans la société*. Deux réflexions lèveront toute cette difficulté.

1. Qu'on donne, pour prévenir cette diversité d'opinions, une règle qui n'en produise pas même un plus grand nombre que la liberté de penser, ou qui prévenant cette diversité d'opinions, n'engendre quelques autres inconvénients pires que le mal même, et je m'y soumettrai volontiers.

2. Mais c'est à tort qu'on prétend que la diversité d'opinions cause de la confusion dans la société. La Grèce en est une preuve invincible. On y a vu en même temps des pythagoriciens, des épicuriens, des stoïciens, des platoniciens, des académiciens, des cyniques et des stratoniciens, qui différaient tous sur les points les plus importants. Ils étaient en désaccord sur la liberté des actions humaines, l'immortalité et la spiritualité de l'âme, l'existence et la nature des dieux, le soin qu'ils prennent du gouvernement du monde, etc. Cependant cette diversité [150] d'opinions n'a jamais causé de confusion, et on était si éloigné de croire que la différence des sentiments parmi les philosophes pût être la cause de quelque désordre, que les épicuriens <sup>109</sup> aussi bien que les autres recevaient des appointements du gouvernement. L'ancienne Rome <sup>110</sup> avait dans son sein plus de six cents sortes de religions et de cultes différents, et nous n'apprenons d'aucun historien que cette grande diversité y ait causé la moindre confusion dans la société. En un mot, ils eurent si peu de théologie scolastique, et leurs prêtres excitèrent si peu de troubles, qu'ils n'ont fourni aucune matière pour ce qui s'appelle histoire ecclésiastique. En effet, comme l'a remarqué le célèbre Grotius <sup>111</sup>, *l'histoire ecclésiastique n'est qu'un tissu des infamies du clergé dominant*.

<sup>109</sup> Gassendi, *De vita et moribus Epicurii*, 1.2, ch.5.

<sup>110</sup> Lipsius de Rom., trad. Rom., livre 4, ch.5.

<sup>111</sup> « *Qui legit historiam ecclesiasticam, quid legit nisi episcoporum vitia ?* » *Epit*, p.7, col.1.



Il est vrai qu'il y avait une raison pour laquelle cette diversité d'opinions tant dans la philosophie que dans la théologie n'était suivie d'aucun mauvais effet : ils étaient tous animés d'un esprit de [151] douceur et de paix qui leur faisait supporter qu'on pensât librement et qu'on embrassât telles opinions qu'on voulait. Mais si la calomnie avait été en usage parmi eux, s'ils s'étaient réciproquement condamnés aux fagots, s'ils s'étaient jetés l'un l'autre dans de noirs cachots, s'ils s'étaient confisqués les biens les uns des autres, tout en s'entre-menaçant d'une damnation éternelle dans l'autre monde, pour engager les ignorants dans leur parti ! On aurait vu parmi eux les désordres et les cabales qu'on voit aujourd'hui parmi ces gens qui ne veulent laisser aucune liberté dans le choix des opinions. Ce n'est pas ici une réflexion faite à la légère, c'est une vérité mise dans tout son jour par l'expérience même. En effet, combien n'y a-t-il pas de disputes permises, et qui ne sont que pour exercer les esprits, agités parmi les philosophes, les médecins et les théologiens mêmes, qui ne produisent aucun mauvais effet ?

Qu'on parcoure l'histoire des Turcs, qu'on examine leur gouvernement. Je m'assure qu'il n'y a personne qui du premier coup d'œil ne reconnût quelle paix et quelle tranquillité leur principe de tolérance répand dans [152] tout leur empire. Cette tolérance est fondée sur un article de leur Alcoran, qui porte que <sup>112</sup> *celui qui adore Dieu et qui pratique ce qui est bon, attire sans doute sur lui les bénédictions de Dieu, soit qu'il soit chrétien ou juif, soit même qu'il ait abandonné sa religion pour en embrasser une autre*. Ils ont réglé constamment leur conduite sur ce principe ; et depuis le commencement de leur empire jusqu'à présent, ils ont souffert différentes sortes de religions et sur tout celle des chrétiens, moyennant seulement un léger tribut, quoi qu'ils sussent que ces mêmes chrétiens regardent leur prophète comme un imposteur, et qu'ils extirperaient infailliblement, par le fer et le feu, leurs protecteurs d'alors si l'Empire était entre leurs mains. Enfin la tolérance et la charité des Turcs conservent dans leur Empire une tranquillité si parfaite en comparaison de celle dont jouissent les chrétiens que notre pieux évêque Taylor a avoué <sup>113</sup> *qu'il ne pouvait s'empêcher de croire que Dieu n'étendit les limites de l'Empire des Turcs ; et qu'il ne punît les chrétiens d'une manière ou d'une autre, à cause de leur [153] entêtement à vouloir disputer sur des questions inutiles et impossibles à résoudre, et à cause de la haine et des persécutions qu'ils exercent envers leurs frères, qui devraient leur être aussi chers que leur propre vie, et qu'ils ne peuvent souffrir, parce qu'ils refusent d'acquiescer aux vaines et folles opinions auxquelles ils veulent se soumettre les uns les autres*.

L'expérience prouve donc évidemment que la seule cause de tout le désordre, qu'on croit venir de la diversité des opinions, vient de ce qu'on contraint les

---

<sup>112</sup> Azora, 2.

<sup>113</sup> Epître dédicatoire de la *Liberté de prophétiser*.

hommes dans l'usage de leurs pensées, et que l'unique moyen de prévenir cette confusion, est de les en rendre les maîtres.

III. La troisième objection que l'on fait est *que si l'on autorise cette liberté de penser, quelques personnes pourront s'imaginer être tombées dans l'athéisme, qui est regardé dans un gouvernement comme le plus grand de tous les maux. Comme s'il était fort ordinaire de trouver des athées ?*

1. Milord Bacon <sup>114</sup> dit *qu'il est rare de trouver un athée de spéculation. Plusieurs théologiens soutiennent qu'il n'y en eut jamais [154] un d'effet. C'est donc un fait si incertain qu'il peut à bon droit passer pour problématique ; ainsi on n'a aucune raison valable de prendre des mesures pour se garantir d'un monstre chimérique.*

2. Mais supposons que ce monstre si rare puisse se trouver, voyons ce que ce pourrait être. David nous en a donné caractère en ces mots : *le fou a dit en son cœur qu'il n'y a point de Dieu ; c'est-à-dire qu'il n'y a qu'une tête creuse, légère et oisive, qui puisse nier l'existence d'un Dieu. Et M. Hobbes <sup>115</sup> dit, ceux qui, étant capables de considérer les vaisseaux qui servent à la génération et à la nourriture, ne remarquent pas qu'ils ont été faits par un Être plein d'intelligence, pour différentes fins, doivent passer eux-mêmes pour des gens destitués d'intelligence !* A cela on peut ajouter cette remarque de Milord Bacon <sup>116</sup>, *qu'un peu de philosophie tourne un esprit du côté de l'athéisme, mais y devient-il profond ? il reprend aussitôt le parti de la religion. [155]*

C'est pourquoi (pour confirmer sa remarque par l'expérience) l'athéisme règne le plus dans les pays de la communion romaine, où il y a le plus d'ignorance et où c'est un crime de penser librement. Car la liberté de penser en étant bannie, il ne leur reste point d'autre ressource que de se reposer sur leurs prêtres de tout ce qui concerne leur religion : mais n'est-ce point se moquer des vérités les plus sacrées que de les faire dépendre des différentes fantaisies de ces hommes intéressés et autant sujets à l'erreur que ceux qui s'en rapportent à eux ? Ce sont des choses que ces peuples apercevraient aisément, mais privés qu'ils font de la moitié de leur esprit, parce qu'ils le sont de la liberté de penser, ils consentent par un *amen* à tout ce que les prêtres leurs disent.

<sup>114</sup> [Francis Bacon], *Essays*, p.93, 4to.

<sup>115</sup> « *Qui si machinas omnes tum generationis, tum nutritionis satis perspexerint, nec tamen eas a mente aliquâ conditas ordinatasque ad sua quasque officia viderint, ipsi profecto sine mente esse censendi sunt.* » [Thomas Hobbes,] *De Homine*, ch.1.

<sup>116</sup> *Essays*, p.90.

L'ignorance est le fondement de l'athéisme, comme la liberté de penser en est le remède. En supposant que quelques personnes pourraient devenir athées en se rendant maîtres de leurs pensées, le nombre en sera toujours plus petit là où la liberté de penser sera permise, que là où elle sera défendue.

Imaginons que cette liberté fasse naître un grand nombre d'athées. [156] N'est-il pas certain, qu'en la retranchant, il y aura un nombre infiniment plus grand de superstitieux et de fanatiques ? Si ces derniers font également et même plus pernicieux que les autres à la société, il vaut mieux autoriser la liberté de penser, quand elle augmenterait le nombre d'athées, que la contraindre pour accroître celui des superstitieux et des fanatiques. Je ne veux rapporter que deux réflexions judicieuses de deux personnes d'autorité pour vous faire convenir que les fanatiques et les superstitieux feraient infiniment plus de tord à la société, que ceux qui donneraient dans l'athéisme.

La première est de milord Bacon <sup>117</sup>. *L'athéisme*, dit-il, *n'ôte à l'homme ni le bon sens, ni l'amour de la philosophie, ni l'inclination naturelle à la piété, ni la connaissance des lois, ni l'attachement à sa réputation, qui sont autant de Guides pouvant régler sa conduite conformément aux dehors d'une vertu morale à défaut de religion. La superstition, elle, détruit tout ceci, et exerce un empire absolu sur l'esprit humain. Aussi l'athéisme n'a-t-il jamais troublé les États : fermant les yeux aux hommes sur un avenir éloigné, il les met [157] au-dessus des inquiétudes turbulentes. Et nous voyons que le siècle qui inclina le plus du côté de l'athéisme (tel que fut celui d'Auguste) a été un des plus polis. Mais combien d'États la superstition n'a-t-elle pas remplis de confusion, et n'a-t-elle pas produit une espèce de premier mobile, seul capable d'entraîner avec lui dans le désordre toutes les sphères du gouvernement ?*

L'autre réflexion est du docteur Hickeys <sup>118</sup>. *Si l'athée*, dit-il, *fait du mal, parce qu'il n'a pas de religion, le fanatique en fait mille fois davantage parce qu'il croit que la sienne autorise celui qu'il fait. Le premier, quelque méchant qu'il soit, ne s'attache à aucun moyen parce qu'il ne se propose aucune fin ; mais l'autre s'imagine que la bonté de ses vues sanctifie les moyens les plus détestables qu'il prend pour y arriver. En un mot, tous les deux se servent du prétexte de la religion, que l'un attaque et l'autre défend, pour assouvir leur avarice, leur ambition et leur cruauté. Ni l'un, ni l'autre ne se fera une affaire de mentir, de tuer, de voler, de se révolter pour ou contre la Sainte Église et la religion. Jamais il n'y eut ni croisades, ni ligue, ni cabales, [158] soit pour commencer, soit pour poursuivre le dessein de quelque révolte sous le saint prétexte de religion, qui n'eut pour chefs soit des athées soit des fanatiques. Il est difficile de déterminer les-*

<sup>117</sup> *Essays*, p.96.

<sup>118</sup> *Discourse on Tillotson and Burnet*, p.24.

*quels ont causé le plus de désordres, puis qu'ils ne diffèrent qu'en ce que les fanatiques ont mieux su se déguiser, et en imposer avec de plus belles apparences à la faveur de leur hypocrisie. En effet, ayant le secret de fondre en larmes avec plus de facilité et de se contrefaire plus naturellement, ils acquièrent bientôt chez le peuple la réputation de dévots. En un mot, ils se transforment de meilleure grâce en ange de lumière. Passons à une quatrième objection.*

IV. *C'est le devoir particulier des prêtres, dit-on, de penser librement pour les laïques, et doit-on avoir moins de confiance en eux qu'on en a pour les médecins, les jurisconsultes et d'autres, chacun dans sa faculté ?* Mais j'oppose à cette objection, si plausible, trois réflexions qui méritent d'être pesées.

1. Il n'y a personne qui soit exclu de l'étude de la jurisprudence ou de la médecine, et qui ne puisse suivre ses propres lumières lorsqu'il est en procès ou malade, parce qu'il y a des hommes qui font une profession particulière de ces sciences. [159] Rien non plus n'empêche qu'un homme, qui n'est pas passé docteur en droit ou en médecine, n'ait autant de connaissance des lois et des moyens de guérir qu'aucun de ceux qui en font profession. Pourquoi donc la distinction qu'on a mis entre le reste des hommes un petit nombre destiné à l'étude de la théologie, ôterait-elle à quelqu'un la liberté de s'appliquer à la même science et de suivre son propre sentiment sur un Point de doctrine ? Pourquoi n'aurais-je pas autant de connaissance dans la théologie que celui qui porte le bonnet de docteur ? D'où, il me semble que je puis en droit de conclure qu'il n'y a aucune nécessité de s'en rapporter au sentiment de qui que ce soit en fait d'opinion non plus qu'en fait de Médecine ou de droit. Ceci me rappelle un joli endroit de la Bibliothèque choisie de M. le Clerc <sup>119</sup> ; Il y parle de la nouvelle Jersey en Amérique, qui a peu d'habitants qui ne soient trembleurs. Un gentilhomme, dit ce savant, demandant à un habitant de ce pays, s'il y avait des avocats, des médecins, et des prêtres. Il lui répondit, par ordre, que non. L'heureux pays ! répliqua le gentilhomme, il faut que ce soit un paradis ! [160]

2. Mais quand j'accorderais que les hommes sont obligés en général de se fier en matière de droit et de médecine aux personnes de ces professions, on n'en pourrait tirer aucunes conséquences par rapport à la théologie, parce que ce sont des cas entièrement différents, comme j'espère le prouver par les raisons suivantes.

(1.) Lorsque, ne me sentant pas assez versé, soit dans le droit, soit dans la médecine, j'ai recours à un avocat ou à un médecin, il est constant que je ne suis obligé, en aucune manière, ni de croire les principes ou les sentiments sur lesquels les procédures de l'un ou les ordonnances de l'autre, sont fondées, ni même

---

<sup>119</sup> Volume 25, p.130.

d'entrer en connaissance de quelque chose que ce soit qui y ait du rapport. Le médecin peut me guérir, l'avocat peut me faire gagner mon procès, et moi ignorer jusqu'aux choses qui ont quelque rapport avec leurs professions, parce qu'on peut agir dans ces cas-là par procureur. Mais dans les matières de religion je suis d'obligation de faire moi-même profession de telles ou telles opinions. Je ne puis, dans ces sortes d'affaires, substituer quelqu'un d'autre à ma place, car ce sera ma foi et non celle de mon voisin qui me sauvera. D'où je conclus qu'il est [161] de mon devoir de *penser moi-même* sur le chapitre de la religion, au lieu que je suis très libre d'étudier ou non le droit et la médecine.

(2.) Les prêtres n'ont aucun intérêt d'enseigner aux autres la vérité. Ils se contentent de leur débiter les opinions qu'ils ont embrassées, et qui le plus souvent sont erronées ; on peut même dire qu'il est manifeste que tous les prêtres, exceptés les orthodoxes, sont gagés pour conduire les hommes dans l'erreur. Il n'en est pas de même ni des avocats ni des médecins : ils ne sont ni établis ni gagés pour défendre les fausses opinions qui peuvent être dans leur profession ; l'avocat et son client, le médecin et son patient, ont un intérêt égal dans le succès d'un procès ou d'une cure. Mais il n'en est pas de même du prêtre et du laïque. Le second a besoin de connaître la vérité alors que le premier ne demande qu'à l'attirer dans son opinion.

(3.) Les prêtres ne sont pas établis pour étudier la théologie de la même manière que les avocats et les médecins le sont pour s'appliquer à la connaissance des lois et de la nature. Ce n'est pas, en effet, à l'étude de la théologie proprement [162] dite qu'ils s'attachent : à la place ils donnent toute leur attention à la recherche des moyens de soutenir certains systèmes qu'ils adoptent. Les prêtres romains, mahométans, luthériens, juifs, siamois, presbytériens, ne sont attentifs qu'à maintenir chacun le leur. En est-il ainsi des médecins ? Les voit-on divisés en sectateurs d'Hippocrate, ou de Galien, ou de Paracelse ? La nature et les observations de toutes sortes de personnes sont les sujets sur lesquels ils s'exercent en toute liberté sans souscrire aux opinions de quelqu'un en particulier. On peut dire la même chose des jurisconsultes, la loi seule est leur règle, ils peuvent librement l'interpréter selon son véritable sens, et ils n'ont ni articles, ni signature qui les obligent à l'interpréter autrement.

(4.) Si l'ordonnance d'un médecin est cause de ma mort, ou si je perds mon procès par la faute de mon avocat, c'est là le pire qui puisse arriver. Mais si je me mets sous la conduite d'un prêtre hétérodoxe, il y va pour moi de la damnation éternelle, au jugement de tout le monde.

3. J'oppose en troisième lieu à cette dernière objection, que, supposé même [163] que les cas fussent pareils, les prêtres n'en pourraient tirer aucun avantage en leur particulier, et généralement on n'en pourrait tirer aucune raison de se ré-

crier tant contre la diversité des opinions, et contre les autres maux qu'on impute à la liberté de penser. En effet, les cas étant semblables, on doit avoir autant de liberté de se choisir un prêtre comme de se choisir un avocat ou un médecin. Ainsi l'un pourra s'attacher à J. Bunyan, l'autre à D. Burges, celui-ci au docteur Swift, celui-là au docteur Atterbury, et ainsi des autres <sup>120</sup>. Il est donc constant qu'étant libre d'adhérer à tel prêtre qu'on voudra, il ne doit pas être moins libre de se consulter soi-même, puisqu'il est impossible, en ce cas-ci, qu'on ait des opinions plus différentes, qu'on se haïsse et qu'on se persécute avec plus d'animosité, qu'on serait obligé de le faire en se tenant attaché à des prêtres de différents caractères. [164]

V. J'ai vu encore des personnes qui croyaient opposer quelque chose de bien fort contre la liberté de penser, en objectant *qu'il y a certaines opinions de spéculation qui sont, à la vérité, fausses, mais qu'on doit nécessairement prescrire aux hommes, pour aider le magistrat à conserver la paix dans la société. D'où l'on conclut qu'étant donc raisonnable de les tromper quelquefois en fait d'opinions pour leur propre bien, comme on fait à l'égard des enfants à qui on en fait croire, il est absurde de vouloir engager ces mêmes hommes à penser sur ces sortes de sujets, dont il leur est avantageux d'ignorer la fausseté.*

1. Je pourrais facilement détruire cette objection en priant toute personne raisonnable d'en considérer l'impiété. C'est ainsi que Cicéron <sup>121</sup> l'a réfuté. *Que pensez-vous, dit ce grand orateur, de ces gens qui ont avancé que l'opinion de l'existence des Dieux immortels n'a été inventée par les philosophes que pour le bien public, afin que ceux qui [165] ne voudraient pas obéir à la raison pussent être portés par l'influence de la religion à faire leur devoir ? Ne peut-on pas dire que ces gens-là ont renversé, par ce moyen, jusqu'aux fondements de la religion ?*

2. Mais quand j'accorderais que ce principe, *le bien de la société doit être la règle de tout ce qui doit être permis ou défendu*, sur lequel cette objection est fondée, est un principe juste ; quand j'accorderais que, si les erreurs sont utiles à la société, on a raison de les faire recevoir aux hommes comme des vérités, et que,

<sup>120</sup> J. Bunyan et D. Burges étaient des ministres, l'un indépendant, l'autre presbytérien. Ils étaient fort suivis par le petit peuple, chacun ayant des partisans déclarés. Les docteurs Swift et Atterbury sont du parti anglican, mais suivant des sentiments forts différents, que les personnes qui connaissent un tant soit peu l'Angleterre savent assez, et qu'on ne pourrait exprimer ici sans choquer quelqu'un. (Remarque ajoutée.)

<sup>121</sup> « *Quid i, qui dixerunt totam de Diis immortalibus opinionem fictam esse ab hominibus sapientibus Reipublicae causâ, ut, quos ratio non posset, eos ad officium religio duceret, nonne omnem religionem funditus sustulerunt ?* » [Cicéron,] *De natura deorum*, [livre I, XLII].

par une conséquence nécessaire, la liberté de penser doit être limitée ; je suis toujours en droit de soutenir que, si d'un côté rien n'est plus impie que de faire valoir ce principe à l'égard de la religion, de l'autre rien n'est plus déraisonnable que de vouloir en faire ici l'application. L'expérience, aussi bien que la raison, font voir démonstrativement que *rien n'est plus contraire au bien public que d'imposer aux hommes des points de spéculation soit vrais soit faux, en un mot, que c'est le plus grand mal qui soit jamais arrivé ou qui puisse arriver au genre humain*. C'est ce que j'entreprends de prouver par les deux réflexions suivantes. [166]

(1.) Le luxe, l'avarice, la vengeance et l'ambition ont de tout temps troublé le monde et y ont causé des maux effroyables, c'est une vérité de fait. Mais le zèle d'imposer aux hommes des sentiments de pure spéculation n'a pas seulement produit les mêmes funestes effets que ces passions violentes. Il a encore emporté les hommes à un tel excès de méchanceté que sans ce monstrueux zèle, l'œil n'aurait rien vu, l'oreille n'aurait rien entendu de semblable, et la pensée n'en serait jamais montée au cœur de l'homme. Et qu'est-ce que l'histoire, tant ancienne que moderne, peut fournir qu'on puisse mettre en comparaison avec la brutalité des zélés dévots <sup>122</sup> ? Qu'y a-t-il qui approche de la barbarie des meurtres, des pillages, des massacres sans nombre, tous faits pour des motifs religieux ? Quoi, en particulier, de comparable aux massacres de France et d'Irlande, et aux désolations, meurtres et cruautés commises par les Espagnols dans les Indes occidentales ? Peut-on rien inventer qui approche de la méchanceté et de la cruauté [167] de notre clergé anglican, qui avait usurpé la Couronne, voulait gagner, comme nous le dit l'évêque Taylor <sup>123</sup>, à quelque prix que ce fut, jusqu'à mettre à mort les hérétiques, afin que, par cette complaisance, il put s'assurer d'eux pour exécuter tous ses autres desseins ? Enfin, que peut-on inventer de plus cruel, de plus tyrannique que le tribunal de l'Inquisition ? Voilà ce que produit le zèle d'imposer aux hommes des opinions telles qu'on veut. La plus irrégulière de nos passions perd de sa vigueur avec le temps, un peu de bon sens et de politique en arrête les effets pernicioeux, il arrive même souvent qu'elle se trouve contre-balancée par d'autres, telles que sont la pitié, l'humanité, les bonnes inclinations naturelles qui nous servent à conserver, dans les mouvements de notre âme, un équilibre assez juste. Mais il en est bien autrement du zèle de religion. Le temps le fortifie, il renverse et le bon sens et toute politique ; il franchit les bornes de l'humanité, que la nature même nous inspire, enfin il étouffe toutes les passions les plus tendres. C'est ce qui a fait observer avec [168] beaucoup de raison au célèbre archevêque Tillotson <sup>124</sup> qu'il

<sup>122</sup> « *Nullas infestas hominibus bestias, ut sunt sibi ferales plerique Christianorum expertus.* » Ammien-Marcellin, [*L'Histoire romaine*, 22.5, l.4.]

<sup>123</sup> Épître dédicatoire au *Discours sur la liberté de prophétiser*.

<sup>124</sup> [John Tillotson,] *Sermons*, vol.3, p.26.

serait difficile de déterminer combien de degrés d'innocence et de bon naturel, ou de froideur et d'indifférence, sont nécessaires pour contrebalancer la fureur d'un zèle aveugle ; puis qu'il s'est trouvé des zélés qui auraient été d'excellents personnages si leur religion n'y avait été un obstacle, et si les sentiments et les principes de leur Église n'avaient pas perverties leurs bonnes dispositions.

(2.) L'entretien de tant de gens, destinés et nécessaires pour défendre et maintenir les opinions qu'on a imposées aux hommes, est un fardeau infiniment plus pesant à la société qu'aucun qu'elle ait été obligée de porter en toute autre rencontre. Il n'y a personne qui n'avoue que les revenus, qui appartiennent aux ordres de prêtres, moines et religieux dans les pays soumis à Rome, sont pour les peuples une taxe plus grande que celles que les plus avars tyrans aient jamais exigées, et qu'ils ont introduit plus de pauvreté que n'en ont causé les conquérants les plus ambitieux. Ces derniers se sont contentés de piller pour un temps [169] et il ne se sont pas appliqués à établir des moyens d'appauvrir les hommes pour toujours. D'où je conclus que *la seule charge de faire subsister un si prodigieux nombre d'ecclésiastiques, est un très grand mal pour la société*, quand même on suppose-rait qu'ils seraient employés à la chose du monde la plus innocente, c'est-à-dire à n'avoir autre chose à faire qu'à boire, manger et dormir.

3. Mais pour répondre plus précisément à la cinquième objection que j'ai rapportée ci-dessus, j'ose soutenir que *la paix et le bon ordre dans la société civile dépendent des devoirs moraux, ou plutôt consiste dans leur pratique, et que si on impose aux hommes quelque autre obligation que celle-là, le zèle d'y satisfaire diminuera indubitablement de leur ardeur pour la morale ; par conséquent, cette espèce d'obligation imposée au préjudice des devoirs moraux est très nuisible à la tranquillité publique*.

(1.) Car, en présentant au zèle d'autres objets que ceux qui dépendent de la morale, il est incontestable qu'à proportion qu'il s'embrasera pour ceux-là, il se ralentira dans la pratique de ceux-ci. En effet, la faiblesse de l'homme étant telle qu'il ne peut s'acquitter entièrement de tous ses devoirs, il est naturel qu'il [170] préfère d'être le plus exact en ce qui paraît le plus facile. C'est pourquoi, trouvant cette facilité infiniment plus grande dans ces obligations spéculatives que dans la pratique sévère des devoirs moraux, il ne se fera point une affaire d'omettre d'autant plus de ceux-ci qu'il croira être plus ardemment attaché à ceux qui ne consistent que dans la spéculation.

(2.) Ce n'est pas ici une spéculation abstraite. C'est un fait que l'expérience prouve tous les jours. On voit partout le zèle pour les matières de spéculation l'emporter sur la pratique les devoirs moraux ; que dis-je, l'emporter ? Ils les détruisent jusque dans leurs fondements. Il n'y a pas de secte de religion qui ne nous en donne des preuves, et rien n'est plus ordinaire que de voir des gens défendre les



opinions de leur secte et attaquer celles des autres. Mais pour dire quelque chose de plus particulier, si vous êtes un partisan zélé de *la puissance absolue que les prêtres s'attribuent, du droit qu'ils prétendent avoir seuls de prêcher, et du pouvoir de damner et de sauver qui bon leur semble*, alors l'indulgence qu'on aura pour vos défauts et vos vices ira si loin qu'il n'y aura rien [171] qu'on ne fasse pour les cacher ; et s'ils étaient trop publics, il n'y a rien qu'on n'inventera pour les couvrir de l'interprétation la plus charitable. Mais vous opposez-vous, par exemple, à la prédestination, qu'on fait profession de croire en Écosse, à la transsubstantiation, qui a la vogue en France, ou au pouvoir que les prêtres ont dans l'un et dans l'autre pays, attendez-vous aussitôt à passer pour le plus infâme de tous les hommes. On ne trouvera rien d'irrégulier dans vos mœurs, ni dans toute votre conduite ? Eh bien ! on s'en prendra à vos vertus mêmes et à vos actions les plus innocentes, auxquelles on donnera les interprétations les moins charitables.

J'ai fait plus d'une fois une remarque qui convient fort bien au sujet dont il s'agit. Il n'y a peut-être pas de ville dont les rues soient plus remplies de femmes débauchées, dont on tolère publiquement les dérèglements, que celles de Londres. Ceux qui les fréquentent, en sont-ils punis ? En sont-ils même censurés ? Cependant la chaire ne retentit que peu ou point des plaintes qu'on devrait faire contre un si infâme désordre, la presse même n'a jamais roulé pour ce sujet. Mais quelqu'un ose-t-il avancer ou soutenir *qu'un* [172] *laïque peut jeter de l'eau au visage d'un enfant, ou faire un discours public sur quelque texte de l'Écriture* ; mille presses roulent aussitôt contre un attentat si énorme, et le vénérable docteur Sacheverell s'écrie en chaire que <sup>125</sup> *le fanatique anglais, qui établit les laïques dans les fonctions sacerdotales, est le monstre le plus horrible qui soit sur la face de la Terre*.

L'expérience nous apprend encore que ceux qui ont quelque intérêt soit d'agrandir leur secte, soit de la tenir bien unie, sachant que rien ne peut contribuer davantage à leur dessein que la tolérance du vice et du dérèglement, ils se font une loi de le souffrir autant qu'ils le peuvent avec quelque bienséance. Par ce moyen ils sont comme certains d'engager dans leur parti les plus perdus et les plus vicieux, et par conséquent, tous ceux qui auront la folie de se soumettre à leur direction. De là est venu que le pouvoir des prêtres étant monté jusqu'à son plus haut période, ils ont porté la tolérance ou plutôt l'encouragement du crime jusqu'à faire des Églises autant d'asiles et de lieux de refuge pour toute sorte d'infamies. [173]

Le Pape Sixte V fit bien connaître qu'il n'ignorait pas cet admirable secret de maintenir une secte, lorsque, sur ce qu'on l'assurait que les protestants faisaient

---

<sup>125</sup> Sermon prêché à Oxford en 1704.

tout de bon la guerre à l'adultère et à la fornication, il dit <sup>126</sup>, *s'ils ne souffrent pas ce divertissement dans leur religion, elle ne fera pas de longue durée*. On peut même dire que ce secret a été d'usage dès les premiers temps, même avec succès, puisque Zosime nous dit <sup>127</sup> *que Constantin le Grand avait commis des crimes si détestables que les prêtres païens lui déclarèrent qu'il n'y avait point d'expiation dans leur religion qui pût en effacer la noirceur ; cependant, un évêque égyptien* <sup>128</sup> *l'ayant assuré qu'il n'y avait pas de turpitude qui ne pût être expiée par les sacrements de la religion [174] chrétienne, il embrassa, dit Zosime, la nouvelle impiété, et abandonna la religion de ses ancêtres*. Cette conversion de l'Empereur Constantin donna lieu à Julien de faire une satire <sup>129</sup> contre notre religion : *si quelqu'un, dit Julien l'apostat, est coupable de meurtres, de sacrilèges, ou d'autres crimes abominables, qu'il se fasse laver d'eau, il deviendra aussitôt aussi pur que la Sainteté même ; et s'il retombe dans les mêmes excès, qu'il ne s'alarme pas, il recouvrera sa pureté et sa sainteté en se donnant des coups de poing sur la poitrine et en se frappant la tête*.

VI. La sixième objection ne renferme que des invectives contre ceux qui font profession de penser librement, qu'on désigne comme *les moins raisonnables, les plus méchants et les plus infâmes de tous les hommes*.

Avant que je travaille à détruire ces accusations par des preuves, il me semble à propos de faire remarquer qu'il est ordinaire à toutes les sectes d'employer ces reproches d'ignorance et de méchanceté les unes contre les autres. [175] C'est un moyen dont l'usage est très commun, tant pour unir plus étroitement entre eux les membres de chaque troupeau, que pour leur inspirer ou du mépris ou de l'indigna-

<sup>126</sup> « *Non si chiava in questa Religione, non durera.* » *Confession catholique de Sancy*, livre I, ch.1. [Cité par Pierre Bayle, *Dictionnaire historique et critique*, vol.1, fin de l'article « Abéliens ».]

<sup>127</sup> « *προσῆει τοῖς ἱερεῦσι καθάρσιαι τῶν ἡμαρτημένων αἰ τῶν εἰ πόντων δὲ ὡς οὐ παραδέδοται καθαρμοῦ τρόπος δυσσεβήματα πηλικαῦτα καθήραι δυνάμενος, Αἰγύπιός τις ἐξ Ἰβηρίας εἰς τὴν Ῥώμην ἐλθὼν καὶ ταῖς εἰς τὰ βασιλεια γυναιξίν συνήθης γενόμενος, ἐντυχὼν τῷ Κωνσταντίνῳ πάσης ἀμαρτίας ἀναιρετικὴν εἶναι τὴν τῶν Χριστιανῶν διεβεβαιώσατο δόξαν καὶ τοῦτο ἔχειν ἐπάγγελμα, τὸ τοῖς ἀσεβῆς μεταλαμβάνοντας αὐτῆς πάσης ἀμαρτίας ἔξω παραχρῆμα καθίστασθαι. Δεξαμένου δὲ ῥᾶστα τοῦ Κωνσταντίνου τὸν λόγον καὶ ἀφεμένου μὲν τῶν πατρίων, μετασχόντος δὲ ὧν ὁ Αἰγύπιος αὐτῷ μετεδίδου, τῆς ἀσεβείας τὴν ἀρχὴν ἐποίησατο* ». Zosime, *Histoire nouvelle*, livre II.

<sup>128</sup> *Les Césars de Julien* par Spanheim, p.309.

<sup>129</sup> [Zozimus, *Corpus Scriptorum Historiæ Byzantinæ*, Bonn, 1837, « *Commentarius Historicus* », p.355.]

tion pour les autres sectes. Cela n'empêche point, à la vérité, que toute personne désintéressée ne voie fort bien qu'en effet tous les hommes, de quelque secte qu'ils soient, sont également raisonnables, puisque la littérature est sur le même pied chez les uns et chez les autres, et que leur manière de vivre et de converser est en tout semblable. Mais la plupart des hommes étant accoutumé à juger de tout par un certain esprit de parti et de secte, ils ne s'aperçoivent que des défauts des autres. En un mot, il n'y a pas de secte où la partialité ne règne, et nous ajoutons aussi aisément foi aux mauvais rapports sur ceux dont les opinions ne sont pas conformes aux nôtres, que nous écoutons avec joie ce qu'on débite à l'avantage de ceux qui font de notre parti. Ajoutons à cela qu'on a une si grande disposition à donner une interprétation maligne aux actions des uns, et à juger favorablement de celles des autres, qu'il est comme impossible, sans un commerce très familier [176], à des gens de sectes différentes et conduits par différents prêtres, de revenir de leurs préjugés, ou même de se persuader, qu'ayant des pasteurs différents, ils peuvent cependant être doués d'un même jugement et avoir les mêmes mœurs.

Appliquons ces notions aux défenseurs de la liberté de penser, et on verra bientôt pour quelle raison ils ont moins lieu que les partisans des autres sectes, de se disculper des reproches qu'on leur fait. Premièrement, il y a si peu d'hommes qui aient le temps, la capacité et le courage de s'appliquer à penser librement, que leur nombre n'est presque rien en comparaison de la multitude des partisans de chacune des autres sectes. En second lieu, les plaintes semées contre eux sont si profondément gravées dans l'esprit de tous les hommes, et on les y entretient avec tant de soin, qu'il leur est presque impossible de les détruire du moins dans leurs conversations et dans leur commerce avec ceux qui ne sont pas de leur parti ; et je crois qu'il faut implorer le secours du papier pour rendre tout le monde juge si ce n'est pas avec la plus grande de toutes les injustices qu'on les attaque. C'est ce que j'entends ici. Au passage, je prie le lecteur de remarquer avec moi, [177]

1. Que *ceux qui se servent de leur jugement doivent avoir plus de sens que ceux qui ne s'en servent point*. Cette proposition, que j'oppose à ceux qui accusent d'ignorance ceux qui pensent librement, me paraît d'une évidence incontestable. Et je réponds à ceux qui les traitent de méchants et d'infâmes, que tous ceux qui sont partisans de la liberté de penser doivent passer, considérés sous ce caractère, pour les personnes les plus vertueuses qui se puissent trouver dans le monde. Je fortifie cette proposition par les preuves suivantes.

(1.) Il faut qu'ils soient tels, parce qu'entreprenant de penser eux-mêmes pour eux-mêmes, et renonçant par ce principe aux sentiments des autres hommes avec lesquels ils vivent, il doivent s'attendre à être exposés à toute la malice des prêtres, de tous ceux qui se laissent aveuglément conduire par eux, et même des autres, dont il y en a 999 sur 1000 qui espèrent faire fortune en faisant semblant

d'être de bons sectateurs soumis à leurs opinions. Ainsi, un partisan de la liberté de penser doit se persuader qu'il n'aura de crédit qu'autant que sa vertu pourra lui en procurer, en dépit de tant d'ennemis. [178] C'est tout le contraire qui arrive aux scélérats les plus déterminés, ceux qui sont sûrs de trouver de la faveur, de la protection, de l'appui dans quelque secte qu'ils soient, pourvu qu'ils aient, en guise de recommandation, un zèle aveugle pour la secte dont ils font, ce qui est de tous les vices le plus détestable. Tout homme qui fait profession de penser librement, est obligé, pour l'amour de lui-même, d'être vertueux et honnête homme dans ce monde. Cette obligation, non seulement le bigot n'y est pas sujet, mais il est même exposé à la tentation de devenir malhonnête. Plus il est bigot, plus il trouve d'esprits faibles, dont toutes les sectes fourmillent, qui sont toujours prêts à le prendre pour leur conducteur, trompés qu'ils font par sa bigoterie, et incapables qu'ils sont de ce convaincre, quelques exemples qu'ils aient tous les jours devant leurs yeux, que toutes sortes de superstition rendent souvent un homme plus fripon, mais qu'elles ne peuvent jamais les rendre plus vertueux.

(2.) De toutes les occupations il n'y en a pas qui demande plus de diligence et plus d'application que celle de *penser*. On ne peut s'y appliquer sans s'être absolument défait des habitudes [179] et des passions vicieuses qui agitent et entraînent ceux qui ne s'occupent de rien.

(3.) Ce n'est qu'à force de *penser* beaucoup que les hommes peuvent parvenir à connaître à fond ce que c'est que la vie humaine, et à se persuader que la misère et les malheurs sont les suites du *vice*, et à découvrir que le plaisir et une vie heureuse sont toujours les fruits de la *vertu*. Cicéron <sup>130</sup> en était bien convaincu lorsqu'il disait, *quel homme vit plus agréablement que celui qui s'acquitte de ses devoirs avec plaisir, qui est attentif sur toutes ses actions et qui sait les régler ; en un mot, qui n'obéit pas à la loi par un motif de crainte, mais qui l'accomplit et l'observe parce qu'il se persuade que c'est la meilleure chose qu'il puisse faire ?* L'expérience ne nous fournit-elle pas tous les jours mille exemples, qui prouvent invinciblement que parce que la plupart des hommes ne considèrent pas ce que c'est que la vie, ils se trompent lourdement dans le choix des choses qu'ils croient devoir faire [180] pour leur bonheur ? Ils le font consister, ce bonheur, à satisfaire leurs inclinations, et, sur ce principe, la croyance d'une félicité ou d'une misère future les excite fort peu à devenir vertueux, tant qu'ils sont dans cette erreur. C'est une espèce de nécessité que les gens, qui ne pensent pas, vivent dans le dé-

---

<sup>130</sup> « *Quis igitur vivit, ut vult, nisi qui recta sequitur, qui gaudet officio, cui vendi via considerata atque provisa est ? Qui legibus quidem non propter metum paret, sed eas sequitur atque colit, quia id salutare maxime esse judicat ?* » [Cicéron, « Paradoxes adressés à Brutus », paradoxe V.]

règlement, ou il faut qu'ils en soient empêchés par quelques défauts naturels ; et si leurs mœurs sont bien réglées, ce n'est qu'un effet de leur bon naturel.

On peut dire que Cicéron a fort bien connu tous les mauvais effets que produit l'illusion qu'on ce fait dans le choix de la règle qu'on doit observer dans la morale. Voici comme ce grand homme s'en explique <sup>131</sup>. *Lorsqu'on ne fait pas dépendre le souverain bien de la vertu et de l'honnêteté, et qu'au lieu de l'y faire consister on ne le mesure que par l'utilité et l'intérêt ; il est clair que, si l'on veut être d'accord avec soi-même et si la [181] bonté du naturel ne l'emporte quelque fois sur les principes, on ne saurait être ni bon ami, ni équitable, ni bienfaisant ; et qu'il n'est pas possible de trouver ni force dans celui qui croit que la douleur est le souverain mal, ni tempérance dans celui qui fait son souverain bien de la volupté.*

2. La seconde chose à laquelle je crois qu'on doit faire attention, c'est qu'il n'y a presque pas de pays, quelque dépourvu de prêtres qu'il ait été, quelque peu d'autorité qu'ils y eussent, et tout bas qu'y fut la superstition, où il n'y en eut assez pour susciter toujours du chagrin aux défenseurs de la liberté de penser. A cause de cela, les défenseurs de cette liberté ont dû soit succomber sous le règne de la superstition, soit souffrir en patience qu'elle fasse toujours de nouveaux progrès ; parce qu'ils prévoient bien d'un côté le peu de bien qu'on doit attendre d'un animal aussi malhonnête et aussi ignorant que l'homme, et de l'autre le mal qu'il peut faire. Cela n'a cependant pu empêcher que ceux qui se sont le plus distingués dans tous les siècles par la solidité de leur jugement, n'aient fait profession de *penser librement*.

(1.) **Socrate**, l'homme le plus sage qui ait jamais paru dans le paganisme, [182] dont la vertu et la sagesse ont été célébrées par tous les âges, a été un des plus grands amateurs de cette liberté de penser. Il ne reconnaissait la divinité des dieux de son pays ni la croyance que chacun en avait. Il laissait éclater son indignation lorsqu'il entendait attribuer aux dieux le repentir, la colère et les autres passions, lorsqu'on parlait de guerres et de combats dans les cieus, ou que les dieux débauchaient les femmes, et d'autres semblables histoires aussi fabuleuses qu'impies. Mais surtout, on peut dire qu'il était parvenu jusqu'à une véritable connaissance de la nature et des attributs de Dieu, parfaitement conforme à celle que la Révélation nous en a donnée. C'est ce qui a fait juger que Socrate était vérita-

---

<sup>131</sup> « *Qui summum bonum instituit, ut nihil habeat cum virtute conjunctum, idque suis commodis, non honestate metitur. Hic, si sibi ipse consentiat, et non interdum bonitate naturæ vincatur, neque amicitiam colere possit, nec justitiam, nec liberalitatem : fortis vero, dolorem summum malum judicans ; aut temperans, voluptatem summum bonum statuens, esse certè nullo modo potet.* » [Cicéron,] *De Officiis*, livre 1, [ch.2.]

blement chrétien, si nous croyons que les anciens pères sussent bien ce qu'était le christianisme. Car Justin martyr dit en ses propres termes <sup>132</sup>, *Jésus-Christ, premier-né de Dieu, n'est autre chose que la raison, dont tous les hommes font participants. Tous ceux qui font un [183] bon usage de cette raison, quand bien même on les ferait passer pour des athées, et pour des gens qui n'adorent point de Dieu, ils sont cependant de véritables chrétiens ; tels ont été Socrate et ses semblables.* Érasme <sup>133</sup>, dans ses *Dialogues*, compare Socrate et les chrétiens. Il dit *trouver plus de christianisme dans ce sage païen que dans ceux-ci, et il déclare que rien ne conviendrait mieux à un Chrétien que ces derniers paroles de Socrate à Criton, un moment avant d'avalier son poison : Je ne sais, disait ce philosophe, si Dieu approuvera les actions de ma vie, mais au moins suis-je certain d'avoir fait tous mes efforts [184] pour lui plaire, et j'espère que ces efforts lui auront été agréables. Pensée digne d'admiration, s'écrie Érasme, pour un homme qui ne connaissait ni le Christ les saintes Écritures. Lorsque je lis ces choses, peu s'en faut que je ne m'écrie Sancte Socrates, Ora pro nobis ! Surtout quand je me rappelle avec quelle froideur j'ai vu mourir plusieurs chrétiens. Quelques-uns mettent leur confiance dans des choses qui ne la méritent pas ; d'autres mêlent le désespoir aux dernier soupirs, en proie qu'ils sont aux remords de leur conscience, et aux scrupules dont un prêtre ignorant leur a rempli la tête. Mais doit-on être surpris que des gens, qui ont passés toute leur vie à disputer sur des je ne sais quoi et à pratiquer de sèches cérémonies, aient une telle fin ?* Mais revenons à Socrate. Il était si éloigné de faire consister aucune partie de la religion dans des spéculations ou dans des mystères, qu'il prouve <sup>134</sup> démonstrativement que [185] *ceux qui se donnent tant de peine pour pénétrer dans les mystères célestes méritent de passer pour des insensés ; et il demande à ces curieux s'ils sont parvenus à une parfaite connaissance des choses humaines, puisqu'ils veulent approfondir dans les se-*

<sup>132</sup> *Opera*, éd. Par., p.83.

<sup>133</sup> « *Nihil aptius quadret in hominem verè Christianum quam quod Socrates paulo post bibiturus cicutam, dixit Critoni ; An opera, inquit, nostra sit probaturus Deus, nescio. Certè sedulo conati sumus, ut illi placeremus. Est mihi tamen bona spes, quod ille conatus nostros sit boni consulturus. Mirandus profecto animus in eo qui Christum et sacras Scripturas non noverat. Proinde quum huiusmodi lego, vix mihi tempero, quin dicam, Sancte Socrates ora pro nobis !—At ego quot vidi Christianos, quam frigidè morientes ! Quidam fidunt in iis rebus, quibus non est fidendum : quidam ob conscientiam scelerum et scrupulos quibus indocti quidam obstrepunt morituro, pene desperantes exhalant animam. Nec mirum eos sic mori, qui per omnem vitam tantum philosophati sunt in Ceremoniis, etc.* » [Erasmus,] *Opera*, vol.1, [« Convivium Religiosum »] p.683.

<sup>134</sup> Xénophon, *Opera*, ed. Par., p.710.

*crets du ciel, ou s'ils se croient sages de négliger ce qui les touche de plus près pour s'appliquer à ce qui passe leurs lumières.*

Enfin, la preuve la plus évidente que Socrate était du nombre de ceux qui pensent librement est qu'il a subi le sort commun à tous ceux qui se déclarent pour cette même liberté. Pendant sa vie, la calomnie le taxa d'athéisme, quoique l'oracle d'Apollon eut déclaré qu'il était le plus sage homme qui fut sur la Terre. Et enfin il a eu la même fin que la méchanceté et la folie des hommes, unies ensemble et arrivées à un certain degré, sont toujours prêtes à faire subir à tous ceux qui ont le courage de faire des efforts pour imiter ce grand homme.

(2.) **Platon**, ayant vu quel avait été le destin de Socrate, fut plus politique que lui dans ses conversations. Il ne parla jamais ni contre les dieux, ni contre la religion de son pays. Cependant, il n'en fut pas moins amateur de la [186] *liberté de penser*, puisqu'il a eu des sentiments si opposés aux opinions communes et en vogue dans la Grèce d'alors, que quelques chrétiens se sont persuadés qu'il avait été divinement inspiré ou qu'il avait lu l'Ancien Testament. Il se trouve tant d'endroits dans ses ouvrages, conformes aux vérités évangéliques, que Celse <sup>135</sup>, le grand adversaire du christianisme, accuse notre Seigneur Jésus-Christ d'avoir emprunté sa doctrine de ce sage païen. Il est vrai qu'Origène, en le réfutant, dit *que Celse mérite qu'on se moque de lui, lorsqu'il assure que Jésus-Christ avait lu Platon, puis, dit-il, qu'il était né et avait été élevé parmi les Juifs, et que tant s'en faut qu'il eut appris les lettres grecques que, selon le témoignage des Écritures, il n'avait pas même été instruit dans l'hébreu.* Pourtant, Origène est loin de désavouer la conformité qu'il y a entre le christianisme et le platonisme, [187] et une grande partie de son ouvrage contre Celse ne roule que sur cette conformité. Amélius <sup>136</sup>, qui était un païen platonicien fleurissant dans le troisième siècle, porta le même jugement lorsqu'à la seule lecture des premiers versets de l'Évangile de saint Jean, il s'écria : *par Jupiter ! Ce barbare est du sentiment de notre maître Platon.*

On peut ajouter que le grand rapport entre le platonisme et le christianisme a été cause que plusieurs platoniciens se sont fait chrétiens, et que plusieurs des premiers chrétiens se sont attachés aux sentiments de Platon. C'est pour cette raison que diverses opinions de ce philosophe ont été regardées plus tard comme des articles fondamentaux de la foi chrétienne, et qu'elles ont servi de base à plusieurs écrits, que des chrétiens zélés ont forgé sous le nom de Platon, et qui étaient cependant beaucoup plus conformes aux vérités de leur sainte religion : je puis

<sup>135</sup> Origène, *Contra Celsius*, p.286.

<sup>136</sup> « *Per Jovem barbarus iste cum nostro Platone sentit.* » Reeve, *Apology*, dans sa dissertation sur Justin Martyr.

mettre de ce nombre la douzième lettre à Denis, imprimée dans ses ouvrages, laquelle, avec plusieurs autres de même [188] caractère, n'ont pas peu servi à la conversion des nations païennes.

(3.) **Aristote** n'a pas moins contribué, pendant le cours de plusieurs siècles, aux articles de foi de l'Église de Rome que Platon avait fait à ceux de l'Église Primitive <sup>137</sup>. Ce célèbre philosophe traitait de la liberté de penser dans les leçons qu'il donnait à ses disciples, du vivant même d'Alexandre le Grand, son disciple et son protecteur. Après la mort de ce Monarque, le prêtre Eurimédon <sup>138</sup>, l'accusa d'impiété, pour vouloir introduire des sentiments philosophiques contraires à la religion des Athéniens. Le zèle fut porté si loin qu'il fut obligé de se dérober d'Athènes, d'où il alla à Chalcis, après en avoir donné cette raison à ses amis : *qu'il quittait Athènes afin de ne pas donner occasion aux Athéniens de commettre une seconde fois le même crime qu'ils avaient commis contre [189] Socrate, et de peur qu'ils ne se rendissent doublement coupables à l'égard de la philosophie.*

(4.) **Épicure** a été reconnu d'une manière distinguée, parmi les savants de tous les siècles, pour un grand libre penseur, aussi bien que pour un homme d'une rare vertu. Et il semble qu'il ait excellé, par ce dernier endroit, sur tous les autres philosophes. Il ne se distinguait pas seulement <sup>139</sup> *par sa piété envers ses parents, par sa tendresse à l'égard de ses frères, par sa douceur envers ses domestiques, par son honnêteté à l'égard de tout le monde, par son amour pour sa patrie, et par sa chasteté, sa tempérance, sa frugalité*, mais il était surtout remarquable par la manière dont il cultivait *l'amitié*, qu'on peut appeler la plus excellente de toutes les vertus, et qui fait sentir à celui qui la pratique le plus grand plaisir de la vie, plaisir dont un méchant est incapable. Il avait en lui cette noble qualité en un si haut degré de perfection, et la cultiva si bien en ses disciples, que la succession de son école continua plusieurs centaines d'années après la fin des autres, sans cette division qui arriva plus ou moins dans [190] celles-ci, et qui provoqua leur ruine. Cicéron <sup>140</sup>, tout opposé qu'il fut aux opinions philosophiques d'Épicure et quelques peines qu'il se donna pour renverser, sous le nom de Cotta, son système du hasard, lui rend cependant ce témoignage <sup>141</sup> : *Épicure, dit-il, déclare que de*

<sup>137</sup> « *Senza Aristotele noi mancavamo di molti Articoli di Fede* », selon le sentiment du cardinal Palavicino.

<sup>138</sup> Diogène Laërce, *Vie d'Aristote*.

<sup>139</sup> Diogène Laërce, *Vie d'Épicure*.

<sup>140</sup> [Cicéron,] *De natura deorum*, livre I.

<sup>141</sup> « *Epicurus ita dicit, Omnium rerum, quas ad beate vivendum sapientia comparaverit, nihil esse maius amicitia, nihil uberius, nihil iucundius.*



*toutes les choses que la sagesse nous peut suggérer, pour mener une vie heureuse, l'amitié cause le plaisir le plus excellent, le plus universel, et le plus délicieux. C'est un sentiment qu'il ne soutient pas seulement dans ses écrits, mais dont il a laissé des preuves par les exemples qu'il en a donnés dans sa vie comme dans ses entretiens. Il en mérite d'autant plus de louange que les exemples de cette amitié paraissent rares dans la mythologie des anciens qui, quelque ample qu'elle soit et quoique pleine de [191] variétés, nous en fournit à peine trois depuis le temps de Thésée jusqu'à celui d'Oreste. Mais quelle foule d'amis se rendaient des tous côtés dans la petite habitation d'Épicure, et quelle admirable harmonie régnait entre eux ! Aujourd'hui même, les Épicuriens suivent encore ce bel exemple.*

L'attachement qu'Épicure avait pour l'amitié devrait nous inspirer pour lui infiniment plus d'estime que Cicéron n'en avait. Il nous dépeint en effet très bien une si admirable vertu, à la pratique de laquelle nous ne nous sommes pourtant pas engagés par aucune loi de notre sainte religion. L'évêque Taylor <sup>142</sup> observe fort bien, dans le *Traité* qu'il en a fait, que *le terme d'amitié, dans le sens qu'on le prend ordinairement, ne se trouve seulement pas dans tout le Nouveau Testament, et que notre religion ne nous prescrit rien touchant cette vertu. Ceci vous surprendra, dit ce prélat, mais lisez le Nouveau Testament, et suspendez votre étonnement jusqu'à ce que vous l'avez lu. Il est vrai qu'il y est fait mention d'amitié avec le monde, et elle y est traitée d'inimitié avec Dieu, mais le mot ne s'y trouve nulle autre part, ni en [192] ce sens, ni en un autre. On y parle souvent d'amis, mais sous ce nom on entend nos connaissances, nos parents, les alliés de notre famille, ou ceux qui ont du rapport à notre fortune ou à notre secte. Il y est touché quelque chose de société ou d'honnêteté ; ce qui ne marque qu'une expression de tendresse et de civilité, un engagement de bienfait ou de devoir, de service ou de soumission. De sorte que je crois avoir raison d'affirmer que le mot d'ami n'a point d'autre usage dans les Évangiles, les Épîtres, ou Actes des Apôtres, que pour signifier ces différentes relations.*

(5.) De tous les anciens, **Plutarque** est l'auteur le plus connu. Ses ouvrages ont été traduits dans toutes les langues modernes, et par ce moyen son savoir et sa

---

*Neque vero hoc oratione solum, sed multo magis vita et factis et moribus comprobavit. Quod quam magnum sit fictæ veterum fabulæ declarant, in quibus tam multis tamque variis ab ultima antiquitate repetitis tria vix amicorum paria reperiuntur, ut ad Orestem pervenias profectus a Theseo. At vero Epicurus una in domo, et ea quidem angusta, quam magnos quantaque amoris conspiratione consentientis tenuit amicorum greges ! Quod fit etiam nunc ab Epicureis. » [Cicéron, *De Finibus*, livre I, XX.]*

<sup>142</sup> A la fin de ses ouvrages polémiques, p.35.

vertu sont exposés aux yeux de tous ceux qui aiment la lecture. Tout prêtre païen qu'il a été, il conserva cependant toujours son jugement libre. Le motif du gain ne put jamais lui faire prendre parti pour la superstition, et il ne donna pas dans les pratiques des gens de son métier, du moins jusqu'au point de déguiser ce qu'il pensait du mal que la superstition peut causer <sup>143</sup>. [193] *L'impiété de l'athée*, dit-il dans son *Traité de la superstition*, est un faux jugement, qui, lui faisant croire qu'il n'y a point d'Être incorruptible et souverainement heureux, le conduit à n'avoir pour un tel Être ni amour ni crainte. Surtout, la fin de celui qui nie un dieu, est de s'exempter de le craindre ; cependant, la superstition n'étant (selon la propre signification du mot grec <sup>144</sup> et comme Théophraste l'a défini dans ses *Caractères*) autre chose que la crainte des dieux, on peut dire que c'est en même temps un opinion que la passion fait naître, ou plutôt une imagination creuse qui imprime dans l'esprit de l'homme une frayeur qui l'abat et l'atterre ; car, en le convainquant de l'existence des Dieux, elle les lui représente comme malfaisants, sévères, et toujours prêts à se venger. Ainsi l'athéisme est la suite d'un faux raisonnement, au lieu que la superstition n'est autre chose que la crainte, qui est une passion également déstituée de raison et de courage, qui étourdit l'homme, lui ôte le bon sens, et le jette dans une inaction dangereuse... On peut même dire qu'il n'y a point de peur qui trouble l'homme comme celle que la religion superstitieuse lui inspire. Car celui-là ne craint point la mer, qui ne navigue point ; ni le [194] combat, qui ne suit point les armées ; ni les voleurs de grand chemins, qui ne sort point de sa maison ; ni la calomnie, qui n'a rien ; ni l'envie, qui mène une vie privée ; ni les tremblements de terre, qui demeure dans les Gaules, ni la foudre, qui habite l'Éthiopie ; mais celui qui craint les Dieux, craint toutes choses, la Terre et la Mer, l'Air et le ciel, les ténèbres et la lumière, le bruit et le silence, il craint même jusqu'à un songe ; en un mot, le sommeil fait oublier à l'esclave la sévérité de son maître, et au malheureux la pesanteur des fers dont il est garrotté ; l'inflammation d'une plaie, la malignité d'un ulcère, les douleurs les plus aiguës donnent quelque relâche pendant la nuit à ceux qui en sont tourmentés ; mais la superstition ne fait point de trêve, pas même avec le sommeil, elle ne permet pas à une pauvre âme de respirer un seul moment, ni de se rassurer, en rejetant, du moins pour quelque instant, ces mauvaises et effrayantes idées qu'elle a de la Di-

<sup>143</sup> En différents endroits des trois premières pages de son *Traité de la superstition*, le XXI, de ses *Œuvres morales*.

<sup>144</sup> C'était la définition commune du terme *superstition* parmi les Romains. Horace dit, *Quone malo mentem concussa ? timore Deorum*. [Cette note apparaît dans la version originale mais pas dans la version traduite.]

vinité <sup>145</sup>. Mais le pis est que les superstitieux n'ont pas [195] même l'esprit, lorsqu'ils sont éveillés, de se rire de tout cela, et de concevoir qu'il n'y a rien de réel dans tous ces fantasmes qui les épouvantent. Enfin, quoiqu'ils soient sortis de leurs songes, ils s'entretiennent encore dans leur illusion, et redoutent une ombre chimérique qui ne leur peut faire aucun mal... Mais ce qui passe toute imagination, c'est que la mort même, qui vient mettre fin à la vie de l'homme, non seulement n'engloutit pas la superstition, qu'au contraire on dirait qu'elle la fortifie, et l'imagination passant les limites du tombeau, porte les craintes jusqu'au-delà de la vie, où elle trouve des peines éternelles ; et cessant alors de penser aux maux passés, elle s'en représente qui les suivront pour ne finir jamais : les portes de je ne sais quel enfer s'ouvrent pour laisser voir à l'âme superstitieuse des rivières de feu et les noirs torrents du Styx ; là elle aperçoit d'épaisses ténèbres remplies de spectres hideux et de figures affreuses à voir, qui poussent des cris et des gémissements pitoyables. Là se présentent à son imagination des juges, des [195] tourments, des bourreaux, enfin des abîmes et des cavernes pleines de misères et de douleurs.

Plutarque n'en reste pas là. Il porte ses réflexions mordantes jusque sur le culte public, qui est cependant tel qu'il passe, dans la plupart des pays, pour la véritable manière de servir Dieu. Voici comme il en parle dans le même *Traité* : *misérables Grecs, qui introduisez dans la religion une dévotion basse et méprisable, que vous ne faites consister que dans des grimaces épouvantables, dans des humiliations indécentes, un visage contrefait, des yeux baissés, une contenance mortifiée, des prosternations et d'autres mouvements qui vous défigurent ; au milieu même du service divin vous joignez à ces contorsions, à ces postures gênantes et contraintes, à ces visages contrefaits, des tons de mendiants, des grimaces de gueux et autres choses semblables.*

(6.) **Varron**, le plus savant des Romains, dit en parlant de leur théologie <sup>146</sup> qu'elle contenait plusieurs fables indignes de la majesté et de la nature des Êtres Immortels, entre lesquelles [197] il rapporte pour exemples des dieux sortant et

---

<sup>145</sup> Plutarque ajoute quelque chose ici qui dépeint bien le trouble du superstitieux. Ainsi, dit-il, on peut dire que le dormir du superstitieux est pour lui un enfer, où il est en proie à mille imaginations horribles, et à mille visions monstrueuses et effrayantes de diables et de furies qui tourmentent sa misérable âme et lui ôte tout son repos, par des songes dont elle se tourmente elle-même avec autant de soin que si elle y était contrainte par quelque autre. Plutarque d'Amiot, p.314. (Remarque ajoutée.)

<sup>146</sup> « *Multa sunt contra dignitatem et naturam immortalium ficta ; in hoc enim est ut Deus alius ex capite, alius ex femore sit, alius ex guttis sanguinis natus.* » [Cité par] Augustin, *La cité de Dieu*, livre 6, ch.5.

naissant de la tête, de la cuisse ou même de quelques gouttes de sang des autres dieux. Et il dit ailleurs qu'il y avait dans la religion plusieurs vérités qu'il n'était pas utile que le peuple approfondit, et même quelques faussetés qu'il n'était pas à propos qu'il connût pour telles. Saint Augustin, en rapportant ce passage, remarque sur cette découverte que <sup>147</sup> *Varron n'avait fait qu'en se servant du droit qu'il avait de penser librement, que* <sup>148</sup> *ce Romain découvrait par là tout le secret des politiques et des ministres d'État.* Enfin Varron, voulant rendre raison de ce que dans ses ouvrages il traite le plus souvent des choses humaines avant les divines, il dit que <sup>149</sup> c'est parce que les villes sont avant les Dieux qu'elles ont établis, comme le peintre est avant le tableau qu'il a fait.

(7.) La sage hardiesse avec laquelle **Caton** le Censeur [198] a fait usage de la *liberté de penser* lui a acquis un nom qui vivra éternellement. C'est avec cette louable liberté qu'il a dit ce que Cicéron rapporte <sup>150</sup> et qui fait voir qu'il pénétrait dans le mystère de la religion établie à Rome par les lois. *Je m'étonne*, disait-il, *de ce qu'un de nos prêtres puisse s'empêcher de rire quand il en voit un autre.*

(8.) Quoique **Cicéron**, aussi grand philosophe que fidèle patriote, fut prêtre, consul, et engagé dans les charges publiques, qui obligent les hommes à être plus sur leurs gardes et à avoir moins de sincérité, rien ne l'empêcha de laisser des preuves éclatantes de la liberté avec laquelle il pensait.

Comme il faisait profession des sentiments des académiciens ou sceptiques il était engagé, par cela même <sup>151</sup>, à *examiner la doctrine de tous les autres philosophes*, pour voir s'il y avait quelque certitude dans aucun de leurs systèmes. Cet examen lui a donné lieu de composer deux traités, l'un sur *la nature des dieux*, dans lequel il a tâché de faire sentir la [199] faiblesse de tous les arguments dont les stoïciens, qui furent les plus grand déistes de l'antiquité, se servaient pour prouver l'existence des dieux ; et l'autre touchant la divination, qu'il emploie à

<sup>147</sup> « *Multa esse vera, quæ non modo vulgo scire non sit utile, sed etiam tametsi falsa sint, aliter existimare populum expediat.* » Ibid., 1.4, ch.31.

<sup>148</sup> « *Totum consilium prodidit sapientum, per quos civitates et populis regerentur.* » Ibid, 1.4, ch.31.

<sup>149</sup> « *Quia civitates Diis, quos ipsæ instituerunt, ut pictor tabella, priores sunt.* » Apud Sartorii Hypocrisin Gentilium, p.7. [La dernière phrase du paragraphe sur Varron et cette note de bas de page ont été ajoutées dans la traduction.]

<sup>150</sup> « *Mirari se aiebat quod non rideret haruspex haruspicem cum vidisset.* » [Cicéron, *De Divinatione*, livre II, XXIV.]

<sup>151</sup> « *Qui sequuntur disciplinam Academicam, omnes disciplinas iis percipere necesse est.* » [Cicéron,] *De Natura Deorum*, livre I, [XV].

renverser toute la religion des Grecs et des Romains, qui se vantaient qu'elle leur avait été révélée. Et pour en venir plus aisément à bout, il découvre l'imposture de leurs miracles, et la faiblesse des raisons sur lesquelles on prétendait que toute cette religion était fondée. On peut dire que Cicéron, qui avait parcouru tous les ouvrages des philosophes, qui avait conversé avec qu'il y avait de savants de son temps et qui lui-même faisait profession de philosophie, a voulu nous laisser son caractère et celui de la plupart des philosophes, lorsque, rapportant ses sentiments et les leurs, il fait passer pour probable que <sup>152</sup> *ceux qui s'appliquent à la philosophie ne croient pas qu'il y ait de dieux*, c'est-à-dire qu'il y en ait de tels que le peuple croit. Ses *Tusculanes* sont pleines de propositions qui nient directement les châtimens à venir ; et après avoir rapporté les sentiments de plusieurs [200] philosophes sur la nature de l'âme, il en conclut <sup>153</sup> qu'il ne peut y avoir rien après la mort, si leurs opinions peuvent passer pour véritables. Dans un autre endroit, s'adressant à Atticus, qu'il fait parler dans ses *Dialogues*, ou qui était son auditeur comme quelques-uns le prétendent, il dit <sup>154</sup>, *pour ce qui est des preuves sur lesquelles Platon fonde l'immortalité de l'âme, nous les passerons sous silence, si vous voulez m'en croire ? et nous ne nous arrêterons pas à l'espérance de cette immortalité*. Ces paroles firent bien concevoir à Atticus que Cicéron niait l'immortalité de l'âme, et c'est cette accusation qui lui fit sagement répondre <sup>155</sup> : *vous me manquez de parole, après m'avoir disposé à entendre de vous des preuves de l'immortalité de l'âme ? mais n'importe, j'aime mieux me tromper avec Platon, pour qui je connais l'estime que vous avez, et que j'admire sur l'autorité de votre témoignage, [201] que de suivre les sentiments des autres quand même je saurais que c'est la vérité*.

Tel fut Cicéron, et cependant on ne cesse de citer ses ouvrages tant en chaire que dans le cabinet, contre les partisans de la liberté de penser, en espérant les confondre par l'autorité de ce grand homme. C'est pourquoi je trouve à propos

<sup>152</sup> « *Hujusmodi est probabile... Eos, qui dent philosophiæ operam, non arbitrari deos esse.* » [Cicéron, *De Inventione*, livre I, XXIX. Collins modifie légèrement la citation originale, qui dit *sunt probabilia* à la place de *est probabile*.]

<sup>153</sup> « *His sentiis omnibus nihil post mortem pertinere ad quenquam potet.* » [Cicéron, *Tusculanes*, livre I, XI.]

<sup>154</sup> « *Platonis rationem prætermitamus, et hanc totam spem immortalitatis relinquamus.* » [Cicéron, *Tusculanes*, livre I, XVII. La citation n'est pas tout à fait exacte : ce qui est avant la virgule est un résumé d'un passage plus complexe.]

<sup>155</sup> « *An tu, cum me in summam expectationem adduxeris, deseris ? Errare mehercule malo cum Platone, quem tu quanti facias scio et quem ex tuo ore admiror, quam cum istis vera sentire.* » [Ibid.]

d'enlever ce rempart aux ennemis de cette liberté, ce qui ne me sera pas difficile puisque je n'ai qu'à découvrir la supercherie dont on se sert à cette occasion pour faire illusion à tout le monde. Elle doit son origine, cette supercherie, à quelques personnes éminentes en savoir, soit faute de discernement, soit faute de bonne foi ; et de moins savants l'ont perpétuée en déférant aux sentiments des autres.

On doit savoir avant toutes choses que les ouvrages philosophiques de Cicéron étant pour la plupart écrits en forme de dialogues, il y introduit des philosophes de différentes sectes, qui raisonnent chacun selon leurs opinions. C'est ainsi que les trois livres de *De la nature des dieux* contiennent un dialogue entre un épicurien, un stoïcien, et un [202] académicien, et que les deux qu'il a faits pour *De la divination* sont un entretien qu'il a avec son frère Quintus, qui parle en stoïcien. Venons-en maintenant au fait. Toutes les fois que les prêtres modernes rencontrent un endroit que Cicéron met dans la bouche du stoïcien, ou de l'épicurien, et qui favorise la superstition, ils jugent aussitôt à propos de le *sanctifier*, comme ils disent : et ils ne manquent pas, pour lui donner plus d'autorité, de le faire passer pour un sentiment de Cicéron. C'est ainsi que quand ils trouvent un épicurien qui *tire des idées naturelles à tous les hommes et de leur consentement universel, des preuves pour l'existence des Dieux*, dans le sens d'Épicure, c'est-à-dire, *des dieux sous une forme humaine, qui n'ont aucun soin du monde ni des affaires d'ici-bas*, ils voudraient persuader le lecteur que c'est Cicéron qui tire cette conséquence. Cependant rien n'est plus éloigné de la pensée de Cicéron. Loin d'approuver ce qu'il met dans la bouche des stoïciens et des épicuriens, il n'a composé tout son discours sur la nature des dieux que pour réfuter leurs arguments sous la personne d'un académicien, dont il professe [203] partout les sentiments. On peut dire la même chose de son discours sur la divination, dans lequel il se moque ouvertement de toutes les raisons que les stoïciens apportent en faveur de la superstition. De cette manière Cicéron est aussi maltraité toutes les fois qu'on le cite contre la liberté de penser, que les prêtres le seraient si quelqu'un faisait passer pour leurs sentiments ce qu'ils font dire aux déistes, aux sceptiques et aux sociniens, dans les ouvrages qu'ils composent en forme de dialogues contre ces différentes sectes.

Le véritable moyen de découvrir les sentiments de Cicéron est de voir ce qu'il dit directement lui-même, ou en la personne d'un académicien. De même, le meilleur expédient pour savoir quels sont les opinions que nos théologiens soutiennent dans leurs dialogues, est de prendre garde à ce qu'ils y font dire à celui à qui il font faire le personnage d'un orthodoxe. Si les lecteurs de Cicéron, cherchant à bien entendre ce célèbre écrivain, suivent cette règle conforme au sens commun, ils trouveront qu'il s'est autant rendu recommandable par sa liberté de penser que pour la philosophie, l'art de bien parler, sa vertu [204] et son amour pour sa patrie.

Ils ne rencontreront dans tous ses ouvrages aucun passage qui favorise le moins du monde la superstition, sinon certains qu'il débitait, soit pour se sauver du danger, soit pour montrer son habileté à tourner un argument comme il voulait. Cicéron employait aussi des passages apparemment superstitieux dans ses oraisons, pour se faire estimer de la populace de Rome, qui comme celle des autres pays, était extrêmement superstitieuse, et ne différait en rien de sa postérité qui y vit à présent, à moins qu'on ne dise qu'elle était plus innocente, et que sa superstition avait moins d'absurdités. Quoiqu'il en soit, le zèle de Cicéron contre tout ce qu'il regardait comme superstitieux, lui faisait souvent oublier sa propre maxime <sup>156</sup>, et il lui échappait quelque fois dans ses oraisons publiques des choses qu'il ne pouvait prononcer en sûreté que dans une assemblée de philosophes. [205]

Je n'en veux pour preuve que les paroles suivantes. *Je ne voudrais pas*, disait-il <sup>157</sup>, *que vous vous persuadiez que des furies armées de flambeaux ardents, comme on les représente sur le théâtre, poursuivent sans relâche les méchants, par l'ordre des dieux. La propre injustice d'un chacun, sa propre malice, son infamie, sa hardiesse désespérée, le transporte hors de lui-même, et met ses pensées en désordre : ce sont là les furies qui tourmentent le méchant ; ce sont là les flammes et les flambeaux.* Il dit ailleurs <sup>158</sup>, *quand vous haranguez le peuple avec une éloquence empoisonnée, quand vous renversez les maisons des citoyens, quand à coups de pierres vous chassez les plus dignes sénateurs hors de la place publique ; [206] quand vous mettez en feu les maisons de vos voisins et que vous réduisez les temples en cendre, quand vous excitez les esclaves à la sédition, quand vous troublez la célébration du culte religieux, quand emportés par une*

<sup>156</sup> « *Quaeritur sintne Dei, nec-ne sint ? Difficile est negare. Credo, si in contione quaeratur, sed in huius-modi sermone et in consessu (familiari) facillimum.* » [Cicéron,] *De natura deorum*, livre I, [XXII]. C'est-à-dire, si en proposant la question « y a-t-il des dieux ? », qu'il est difficile de le nier ; j'en tombe d'accord, lorsqu'on agite cette question en public ; mais la traite-t-on dans la conversation ou dans une assemblée de philosophes, je crois que rien n'est plus aisé à prouver que la négative.

<sup>157</sup> « *Nolite enim putare, ut in scena videtis, homines consceleratos, impulsa deorum terreri furiarum tædis ardentibus. Sua quemque fraus, suum facinus, suum scelus, sua audacia de sanitate ac mente de turbat : hæ sunt impiorum furia, hæ flamme, hæ faces.* » [Cicéron, « Oratio contra Piso », 46.]

<sup>158</sup> « *Tu cum furiales in contionibus voces mittis, cum domos civium evertis, cum lapidibus optimos viros foro pellis, cum ardentis faces in vicinorum tecta iactas, cum ædes sacras inflammas, cum servos concitas, cum sacra ludosque conturbas, cum uxorem sororemque non discernis, cum quod in eas cubile non sentis, cum baccharis, cum furis, tum das eas poenas quæ solæ sunt hominum sceleri a diis immortalibus constitutæ.* » [Cicéron, « Discours sur la réponse des aruspices », XVIII.]

*brutalité infâme vous ne faites point de distinction entre votre épouse et votre sœur, et que vous ne vous souciez point de qui vous souillez la couche ; quand, semblables à des bacchantes en furie, vous vous abandonnez à la rage et à la fureur la plus effrénée, c'est alors que vous êtes en proie à ces supplices horribles, qui sont les seuls que les Dieux ont destinés pour châtier les crimes des hommes. Et encore ailleurs <sup>159</sup>, pouvons-nous dire que la mort est un mal pour lui ? à moins qu'ajoutant foi au récit de certaines fables ridicules, nous ne croyons qu'il subit quelque punition dans les enfers et qu'il a trouvé là plus d'ennemis qu'il n'en a laissé ici. On peut donc dire que si la mort l'a privé de quelque chose c'est du sentiment de toute douleur.*

Je conclus de cette longue digression [207] que si quelqu'un voulait se donner la peine de lire tous les ouvrages de Cicéron, qui méritent assurément cette peine autant que ceux d'aucun autre homme, on reconnaîtrait qu'ils sont aussi peu propres au dessein auquel les prêtres veulent les faire servir, que les écrits des pères de l'Église (auxquels on renvoie les laïques pour y trouver ce qui n'y est pas) répondent peu aux vues de toutes les différentes églises qui sont sur la Terre.

(9.) De Cicéron nous passerons à un de ses illustres contemporains : **Caton d'Utique**, dont V. Paterculus <sup>160</sup> fait cet éloge, *qu'il était un homme d'une si grande vertu qu'il en était la véritable image et que par la sagesse de ses actions il ressemblait plus aux Dieux qu'aux hommes ; que jamais il n'a faite une bonne action pour la gloire de l'avoir faite, mais parce qu'il lui était impossible de faire autrement ; qu'il n'estimait raisonnable que ce qui était juste, et exempt des défauts ordinaires aux hommes, [208] il était toujours maître de la fortune.* Paterculus n'est pas le seul qui a eu la gloire de faire l'éloge du mérite de ce grand homme. L'inimitable Lucain <sup>161</sup> a élevé dans sa *Pharsale* un illustre moment à sa

<sup>159</sup> « *Quid tandem illi mali mors attulit ? Nisi sorte ineptis fabulis ducimur, ut existimemus, illum ad inferos impiorum supplicia perferre, ac plures illic offendisse inimicos, quam hic reliquisset. Quid tandem ei aliud eripuit mors, praeter sensum doloris ?* » [Cicéron, « Oratio pro Cluentio », LXI. Les mots entre *hic reliquisset* et *praeter sensum* sont un résumé d'un passage plus long et complexe.]

<sup>160</sup> « *Homo virtuti simillimus, et per omnia ingenio diis quam hominibus propior, qui nunquam recte fecit, ut facere videretur, sed quia aliter facere non poterat ; cuique id solum visum est rationem habere, quod haberet justitiam ; omnibus humanis vitis immunis, semper fortunam in sua potestate habuit.* » Livre 2, ch. 35.

<sup>161</sup> « *...comitesque Catonem orant, exploret Libycum memorata per orbem Numina, de fama tam longi judicet ævi.* [Cette phrase figure dans la version originale de 1713 et a été enlevée de la traduction de 1714.]



*Maximus hortator scrutandi voce Deorum  
 Eventus Labienus erat.  
 Sors obtulit, inquit,  
 Et fortuna viæ, tam magni numinis ora,  
 Consiliumque Dei : tanto duce possumus uti  
 Per Syrtes, bellique datos coguoscere casus.  
 Nam cui crediderim Superos arcana daturos,  
 Dicturosque magis, quam sancto vera Catoni !  
 Certe vita tibi semper directa supernas  
 Ad leges, sequerisque Deum.  
 Datur ecce loquendi  
 Cum Jove libertas : inquire in fata nefandi  
 Cæsaris, et patriæ venturos excute mores :  
 Jure suo populis uti, legumque licebit,  
 An bellum civile perit.  
 Tua pectora sacra  
 Voce reple : duræ saltem virtutis amator,  
 Quære quid est virtus, et posce exemplar honesti.  
 Ille Deo plenus, tacita quem mente gerebat,  
 Effudit dignas adytis e pectore voces :  
 Quid quæri, Labiene, jubes ? An liber in armis  
 Occubuisse velim potius, quam regna videre ?  
 An sit vita nihil ? Sed longam differat ætas ?  
 An noceat vis ulla bono ?  
 Fortunaque perdat  
 Opposita virtute minas, laudandaque velle  
 Sit satis, et numquam successu crescat honestum ?  
 Scimus, et hoc nobis non altius inseret Ammon.  
 Hæremus cuncti Superis, temploque tacente  
 Nil facimus non sponte Dei : nec vocibus ullis  
 Numen eget ; dixitque semel nascentibus auctor  
 Quidquid scire licet. Steriles nec elegit arenas,  
 Ut caneret paucis, mersitque hoc pulvere verum ?  
 Estne Dei sedes, nisi terra ; et pontus, et aër,  
 Et cælum, et virtus ?  
 Superos quidquærimus ultra ?  
 Jupiter est quodcumque vides, quodcumque moveris.  
 Sortilegis egeant dubii, semperque futuris  
 Casibus ancipites : me non oracula certum,  
 Sed mors certa facit : pavido, fortique cadendum est  
 Hoc satis est dixisse Jovem.  
 Sic ille profatur,  
 Servataque fide templi discedit ab aris,  
 Non exploratumi populis Ammona relinquens.*

sagesse et à sa vertu, mais surtout à sa *liberté de penser*. Il en a pris occasion de l'approche de Caton vers le temple de Jupiter Ammon, lors qu'à la tête d'une Armée il traversait les déserts de l'Afrique. (Dans l'espérance de faire plaisir au lecteur, on joint ici à l'original la meilleure traduction que nous ayons en François de cet ancien poète, elle est de Monseigneur de Brebeuf.)

Aux portes de ce temple où l'Africain adore,  
 On voit dans le respect des peuples de l'Aurore  
 Qui venaient consulter l'arbitre des destins.  
 Mais chacun à l'instant cède au chef des Latins  
 On, le presse de suivre un si fameux exemple,  
 D'interroger le dieu qu'on révère en ce temple,  
 De voir pour qui le ciel enfin s'est déclaré,  
 Et porter aux combats un espoir éclairé. [209]  
 « Seigneur, dit l'un des siens, le bonheur de ta route  
 Peut détruire en ton cœur et la crainte et le doute ;  
 Tu peux en ce lieu saint éclaircir tes souhaits ;  
 Et savoir tes destins du dieu qui les a faits.  
 À qui ce dieu puissant qui régit la nature

---

*Ipse manu sua pila gerens ; præcedit anhelis  
 Militis ora pedes : monstrat tolerare lapores,  
 Non jubet : et nulla vehitur cervice supinus,  
 Carpentove sedens. Somni parcissimus ipse est,  
 Ultimus haustor aquæ. quum tandem fonte reperto,  
 Indiga cogatur latices potare juventus,  
 Stat, dum lixa bibat. Si veris magna paratur  
 Fama bonis, et si successu nuda remoto  
 Inspicitur virtus, quicquid laudamus in ullo  
 Majorum, fortuna fuit. Quis Marte secundo,  
 Quis tantum meruit populorum sanguinenomen ?  
 Hunc ego per Syrtes, Libyæque extrema triumphum  
 Ducere maluerim, quam ter Capitolia curru  
 Scandere Pompeii, quam frangere colla Jugurthæ.  
 Ecce parens verus patriæ, dignissimus aris,  
 Roma, tuis ; per quem nunquam jurare pudebit,  
 Et quem, si steteris unquam cervice soluta,  
 Tunc olim factura Deum... » [Lucain, *Pharsaliæ*, livre 9.]*

Peut-il mieux s'expliquer qu'à cette âme si pure ?  
Tu te rends chaque jour, en respectant ses lois,  
Digne de son oreille et digne de sa voix  
C'est de ces pleins devoirs qu'un mortel doit attendre  
Le droit de lui parler et le droit de l'entendre.  
Ose donc en ce jour, ose l'entretenir,  
Et tu sors de ces lieux tout plein de l'avenir.  
Vois ce que sur César résout la providence,  
Le terme de sa gloire et de sa décadence, [210]  
Si nos dieux méprisés trament ses châtimens,  
Ou font périr le fruit des civils mouvemens ;  
Ou du moins, sectateur d'une vertu sévère,  
Vois quelle est son essence ou quel est son salaire :  
Puisqu'il plaît au hasard, tâche à bien concevoir  
La mesure et les lois d'un illustre devoir. »  
Ce chef, tout plein d'un dieu qu'il porte en sa poitrine,  
Réplique avec des mots dignes de la Cortyne.  
« Laissons,laissons », dit-il, « un secours si honteux  
A ces âmes qu'agite un avenir douteux :  
A l'un et l'autre sort mon âme est préparée,  
Rien ne l'assure mieux qu'une mort assurée  
Et sans que de l'oracle elle entende la voix,  
Elle sait du devoir la mesure et les lois.  
Pour être convaincu que la vie est à plaindre,  
Que c'est un long combat dont l'issue est à craindre,  
Qu'un trépas glorieux vaut bien mieux que des fers  
Je ne consulte point les cieus ni les enfers.  
Sans que le dieu d'Ammon éclaire ma pensée,  
Je sais que la vertu ne peut être blessée, [211]  
Que le cœur généreux trouve en soi son appui,

Que les maux du dedans ne vont point jusqu'à lui,  
Que dans sa fermeté l'une ou l'autre fortune  
N'a rien qui le séduise ou rien qui l'importune  
Je sais que les succès ne règlent pas l'honneur,  
Que le solide éclat n'est pas dans le bonheur.  
Lorsque d'un rien fécond nous passons jusqu'à l'être,  
Le ciel met dans nos cœurs tout ce qu'il faut connaître  
Nous trouvons Dieu partout, partout il parle à nous,  
Nous savons ce qui fait ou détruit son courroux,  
Et chacun porte en soi ce conseil salutaire,  
Si le charme des sens ne les force à se taire.  
Croyons-nous qu'à ce temple un Dieu soit limité,  
Qu'il ait dans ces sablons plongé la vérité ?  
Faut-il d'autre séjour à ce monarque auguste,  
Que les cieux, que la terre, et que le cœur du juste ?

[212]

C'est lui qui nous soutient, c'est lui qui nous conduit,  
C'est sa main qui nous guide et son feu qui nous luit.  
Tout ce que nous voyons est cet Être suprême,  
Ou du moins c'est pour nous un crayon de lui-même.  
En contemplant des cieux le pourpris azuré,  
De tant d'astres mouvants le cours si mesuré,  
Des êtres différents la pente continue  
A chercher une fin qui leur est inconnue ;  
Dans l'aveugle action de ces agents divers,  
Je trouve cette main qui conduit l'univers,  
J'approche autant qu'il faut cet être inaccessible,  
Et vois presque des yeux cette essence invisible.  
C'est donc assez, Romains, de ces vives leçons

Qu'il grave dans notre âme au point que nous naissons ;

Si nous n'y savons pas lire nos aventures,  
Percer avant le temps dans les choses futures,  
Loin d'appliquer en vain nos soins à les chercher,  
Ignorons sans douleur ce qu'il veut nous cacher. »  
Ainsi, sans éclaircir ou remporter de doute,  
Ce sage consommé se remet dans sa route :  
Tout chargé de ses dards il devance les siens  
C'est lui qui fait l'essai des périls lybiens, [213]  
Le premier à souffrir des fatigues immenses,  
Le dernier à chercher un remède aux souffrances  
Tous les siens après lui sentent moins leurs tourments,  
Ses exemples pour eux sont ses commandements  
Mais après les sueurs d'une si pénible course,  
Si quelque heureux vallon leur montre quelque source,  
S'il faut offrir ce charme à leurs corps abattus, -  
Alors il fait l'exemple, et ne le donne plus.  
Certes, si la vertu consacre la mémoire,  
Si sans l'heureux succès elle mène à la gloire,  
Ce stérile travail est bien plus glorieux  
Que tous les hauts exploits qu'ont produit nos aïeux.  
Bien que l'Afrique ait vu cette vertu trompée,  
Les Syrtes valent seuls les trois chars de Pompée ;  
Et ces héros fameux qu'a couronnés l'honneur,  
Sont au prix de Caton l'ouvrage du bonheur. [214]  
Voilà, Rome, voilà le soutien d'Hespérie,  
Le père de l'État, l'appui de sa patrie,  
La ressource et l'espoir de tes droits expirants,  
Par qui tu peux jurer mieux que par tes tyrans,

Et qui mérite mieux l'encens que tu profanes,  
L'hommage que tu perds, que ces indignes mânes.

(10.) Ajoutons encore le fameux **Sénèque** à tous ces amateurs de la liberté de penser que le paganisme le plus savant et le plus éclairé nous a fournis. Il n'y a guère d'anglais qui n'ait entre les mains l'excellente morale de ce célèbre philosophe, qui s'est acquis une réputation immortelle par sa vertu et par sa science, et qui laisse voir, en plusieurs endroits de ses écrits, combien cette *liberté de penser* lui était chère. Ces mêmes écrits sont pleins de la haute idée qu'il avait du culte des dieux, et pourtant, ce qu'il en dit suffirait aux prêtres de nos jours pour les faire crier à l'athée contre un homme qui parlerait aujourd'hui comme Sénèque. [215] Peut-on cependant rien de plus juste que ce qu'il dit dans une de ses lettres <sup>162</sup> ? J'en fais tout le monde juge : *ne souffrons point*, dit-il, *qu'on allume des lampes en présence des dieux aux jours de sabbat, parce que d'un côté les dieux n'ont pas besoin de lumière, et que de l'autre les hommes n'aiment pas l'odeur de leur épaisse fumée : ne permettons pas non plus ces sortes de dévotions qu'on pratique d'ordinaire le matin, et empêchant qu'on s'assoie aux portes des temples ; ces choses font inutiles, et la véritable manière d'adorer les dieux, c'est de les connaître. Empêchons encore qu'on vienne offrir à Jupiter des linges et des peignes, et de tenir des Miroirs en la présence de Junon. Les Dieux n'ont besoin ni de ministres, ni de serviteurs. En effet, ne sont-ce pas eux qui servent les hommes, et ne sont-ils pas toujours prêts à les secourir en tous lieux ? En un mot, veut-on se rendre les dieux [216] propices, qu'on soit homme de bien ; c'est honorer les dieux que de les imiter. Et dans une autre lettre il décrit bien naturellement et ce que c'est que la superstition et ce qu'il en pense, lorsqu'il dit <sup>163</sup> *que la superstition est une erreur qui a un caractère de folie, car elle craint ceux qui méritent d'être aimez, et elle outrage ceux qu'elle adore.**

Tout religieux que fut Sénèque, et étant de la secte des stoïciens qui avaient une si grande réputation de piété, il niait, comme eux, l'immortalité de l'âme ; et

---

<sup>162</sup> « *Accendere aliquem lucernam sabbatis prohibeamus, quoniam nec Dii lumine egent, et ne homines quidem fuligine delectantur. Vetemus salutationibus matutinis fungi, et foribus assidere templorum. Deum colit, qui novit. Vetemus lintea et strigiles Jovi ferre, et speculum tenere Junoni. Non quaerit ministros Deus. Quid ni ? Ipse humano generi ministrat : ubique et omnibus praesto est. Vis Deos propitiare ? Bonus esto. Satis illos coluit, quisquis imitatus est.* » [Voir *Œuvres complètes de Sénèque le philosophe*, tome 7, 1834, « Lettres de Sénèque », lettre XCV. La citation originale est ici résumée.]

<sup>163</sup> « *Superstitio insanus error est Amandos timet, quos colit violat.* » *Épître* 123.

c'est ce qui lui faisait dire <sup>164</sup> à Marcia, en la consolant de la mort de son fils, *vous devez vous persuader que celui qui est mort ne souffre aucun mal, et que tout ce qu'on nous dit d'un enfer épouvantable ne sont que des fables. Non, non, les morts ne sont sujets ni à des ténèbres [217] affreuses, ni à de tristes prisons, ni à un Phlegton ardent, ni à un fleuve Léthé, ni à un tribunal redoutable ; ce sont des inventions de la verve échauffée des poètes qui nous remplissent sottement l'âme de frayeurs. La mort est l'heureuse fin de toutes fortes de maux, et bien loin que ces maux nous suivent dans le tombeau, nous y rentrons dans cette paisible tranquillité dont nous jouissions avant notre naissance ; ainsi, on a bien plus raison de pleurer sur ceux qui naissent que sur ceux qui meurent.*

Quels noms des pensées si hardies n'auraient-elles pas attiré à Sénèque s'il les avait prononcées de nos jours ? Cependant, bien loin qu'elles aient diminué en rien la juste estime que les premiers chrétiens avaient pour sa science et pour sa vertu, ils crurent rendre un grand service au christianisme en inventant une correspondance de lettres <sup>165</sup> entre saint Paul et lui. Ces lettres sont citées par saint Jérôme et saint Augustin comme véritables, et le premier était si charmé de Sénèque qu'il n'a pas fait de difficulté de le mettre dans le catalogue des saints. [218]

(11.) De ces illustres païens, passons à des hommes éclairés d'une Sainte Révélation. Le premier qui s'offre à ma pensée est **Salomon**, que nos Saintes Écritures qualifient de *plus sage de tous les hommes*. Quelques-uns des Écrits de ce roi font partie de ces Saintes Écritures, et il y en a qui nous donnent de si grandes preuves de la liberté avec laquelle ce plus sage de tous les hommes pensait, que s'il vivait aujourd'hui, il ne passerait pas moins que pour un athée, à moins qu'il ne gagne les bonnes grâces des prêtres par sa générosité à leur bâtir des Églises.

Mais afin qu'on ne m'accuse pas de rapporter aucun fait sans preuves, voyons ce qu'il dit dans son Ecclésiaste (1 :4-9). *Une génération passe, et l'autre génération vient, mais la Terre demeure toujours ferme. Le Soleil de même se lève, et le*

---

<sup>164</sup> « *Cogita, nullis defunctum malis affici. Illa quæ nobis inferos faciunt terribiles fabulam esse. Nullus imminere mortuis tenebras, nec carcerem, nec flumina flagrantia igne, [nec oblivionis amnem, nec tribunalia,] et reos, et in illa libertate tem laxa ullos iterum tyrannos. Luserunt ista poetæ, et vanis nos agitavere terroribus. Mors omnium dolorum et solutio est et finis : ultra quam mala nostra non exeunt quæ nos in illam tranquillitatem, in qua, antequam nasceremur, jacuimus, reponit. Si mortuorum aliquis miseretur. et non natorum misereatur.* » [Sénèque,] « *Consolatio ad Marciam* », XIX. [Le passage entre crochets n'apparaît pas dans l'original de Sénèque.]

<sup>165</sup> Nous les avons encore, et on les trouve imprimées dans plusieurs Anciennes éditions de Sénèque et depuis peu dans le *Codex Apocryphus Novus Testamentum* de Fabricius, p.892.

*Soleil se couche, et court avec rapidité vers le lieu d'où il se lève. Le vent va vers le midi et tourne vers l'Aquilon, il va tournant çà et là, et continuellement il revient sur ses pas ; tous les fleuves vont à la mer, et la mer n'en est point remplie, les fleuves retournent au lieu d'où ils étaient partis pour revenir à la mer... [219] Ce qui a été, c'est ce qui sera ; et ce qui a été fait, c'est ce qui se fera ; et il n'y a rien de nouveau sous le Soleil. Peut-on faire une plus élégante description de l'Éternité du monde ? Le poète Manilius n'a pas autrement quand il a dit <sup>166</sup> qu'il n'y a rien de créé qui ne soit assujetti à un continuel changement. La terre change de face au retour de chaque année, et il n'y a point de nation qui voie écouler un siècle sans éprouver quelque révolution. Il n'en est pas ainsi du monde : toujours le même, on ne voit point de changement chez lui, ses jours qui se suivent ne le voient pas croître, et sa vieillesse ne le rend pas plus faible, sa course toujours égale ne le fatigue pas, et il sera toujours le même parce qu'il l'a toujours été ; tel que nos Ancêtres l'ont vu, tel le verra notre postérité ; en un mot, c'est un Dieu, il n'est sujet à aucun changement.*

Mais revenons à Salomon et voyons comment il continue dans le même [220] livre (Ecclésiaste, 3 :18-22). *J'ai pensé en mon cœur, dit-il, sur l'état des hommes, que Dieu les en éclaircirait, et qu'ils verraient qu'ils ne sont que des bêtes ; car l'accident qui arrive aux hommes et l'accident qui arrive aux bêtes, est un même accident ; telle est la mort de l'un, telle est la mort de l'autre, et ils ont tous un même souffle ; et l'homme n'a point d'avantage par-dessus la bête, car tout est vanité. Tout va en un même lieu, car tout a été fait de poudre, et tout retourne en poudre. Qui est-ce qui connaît que le souffle des enfants d'Adam est celui qui monte haut et que le souffle de la bête est celui qui descend en bas en terre ? j'ai donc connu qu'il n'y a rien de meilleur sinon que l'homme se réjouisse en ce qu'il fait, d'autant que c'est là sa portion ; car qui est-ce qui le ramènera pour voir ce qui fera après lui ?*

Le raisonnement par lequel on a coutume d'appuyer l'existence d'une vie à venir est celui-ci : *pourquoi les gens de bien seraient-ils ici dans une continuelle misère pendant que les méchants y regorgent de biens, s'il n'y avait une économie*

---

<sup>166</sup> « *Omnia mortali mutantur lege creata.  
Nec se cognoscunt terræ vertentibus annis.  
Exutæ variant faciem per sæcula gentes.  
At manet incolumis mundus, suaque omnia servat,  
Quæ nec longa dies auget, minuitve senectus,  
Nec motus puncto currit, cursusve fatigat :  
Idem semper erit, quoniam semper fuit idem.  
Non alium videre patres, aliumve nepotes  
Aspicient ; Deus est, qui non mutatur in ævum.* » [Marcus Manilius, *Astro-nomica*, I, 515.]



*future, où leurs conditions seront bien différentes ? Cur bonis malè et malis benè.* Salomon prévient les conséquences qu'on peut tirer de ce raisonnement : *au jour du bien*, dit-il, [221] *et au jour de l'adversité, prends-y garde aussi, Dieu a fait l'un a l'opposé de l'autre afin que l'homme ne trouve rien* <sup>167</sup> *à redire après lui.* Il dit aussi, à un autre endroit (Ecclésiaste, 9 :5-10), *que les morts ne savent rien et ne gagnent plus rien et au sépulture il n'y a ni œuvre ni discours ni science ni sagesse.*

Ces passages, que quelques-uns supposent sans aucun fondement être les paroles d'un épicurien que Salomon fait parler, montrent évidemment que lorsque dans d'autres endroits de ses ouvrages il parle d'un jugement, il entend *un jugement en ce monde*, et non pas en l'autre. C'est pourtant ce sens que les chrétiens ont coutume de donner à ce mot dans les Nouveau Testament, sans faire réflexion que, selon la religion et les lois judaïques, les récompenses promises et les châtements dont on menace ne signifient jamais rien que de temporel.

Mais parce que je ne doute pas que le lecteur soit persuadé de l'immortalité [222] de l'âme, et cela avec raison puisque c'est sur l'autorité infaillible de Jésus-Christ, ne soit surpris qu'un homme aussi sage que Salomon prît une si grande liberté de penser que de nier si ouvertement une vérité si importante, je crois devoir prendre en main la défense de la sagesse de ce Roi, et j'observe :

I. Que l'immortalité de l'âme était un point si obscurément traité dans l'Ancien Testament, que les Sadducéens, qui étaient les plus grands philosophes de la nation juive, chez laquelle ils tenaient les premières places dans la magistrature, la niaient absolument. La plupart des philosophes grecs convenaient en cela avec les Sadducéens, puisque s'ils ne la rejetaient pas tout à fait, ils en doutaient ; et que les stoïciens, qui étaient la secte plus religieuse, la niaient sans réserve : et Cicéron <sup>168</sup> nous apprend *qu'avant Phérécyde de l'île de Syros, aucun auteur ne l'avait soutenue par écrit*, et un autre auteur <sup>169</sup> dit *que les égyptiens sont les premiers qui l'ont enseignée.* Notre savant chevalier Marsham <sup>170</sup> confirme cette pensée [223] d'Hérodote en soutenant *qu'elle est une noble invention de ces peuples.* Il ne faut donc pas s'étonner si Salomon, qui vivait avant la plupart d'eux, a raisonné de

<sup>167</sup> Il faut remarquer que le mot *à redire* qui est dans les Bibles calvinistes et dans la Vulgate n'est ni dans l'original ni dans la version anglaise, et chacun voit quelle différence cause ce seul mot dans la pensée de Salomon, que l'auteur [de ces versions de la Bible] applique fort injustement. (Remarque ajoutée.)

<sup>168</sup> « *Pherecydes Syrius (sed quod litteris exstet) primus dixit animos esse hominum sempiternos.* » [Cicéron,] *Tusculanes*, [I.I, XVI].

<sup>169</sup> Hérodote, édition Geneva, p.123.

<sup>170</sup> *Chronica Canonica*, p.217.

la même manière que les savants de son pays et que les plus éclairés des philosophes des nations voisines.

II. C'est dans le Nouveau Testament qu'il faut rechercher les principes sur lesquels on fonde l'immortalité de l'âme. Car l'Ancien, en nous disant *qu'Adam, en mangeant du fruit défendu, se rendit sujet à la mort avec toute sa postérité*, nous donne par ce mot de *mort* une idée que nous ne trouvons expliquée que dans le Nouveau Testament, qui nous apprend que par la mort il faut entendre *une vie éternellement malheureuse*. Alors nous apprenons que Dieu n'avait qu'un moyen de nous rendre capable de jouir d'une félicité éternelle, et qu'il consistait à envoyer dans le monde Jésus-Christ, qui est Dieu, homme et fils de Dieu ; d'une même essence avec ce Dieu dont il est fils, mais dont les personnes sont distinctes, et qui pouvait (par ses souffrances comme homme et non comme Dieu, qui ne peut ni souffrir ni mourir) donner une satisfaction [224] d'un prix infini à Dieu, infiniment offensé et infiniment miséricordieux, afin d'apaiser sa colère et sauver par ce moyen les élus. Après avoir fait cette réflexion importante je suis en droit de demander comment un homme pouvait, sans une *Révélation expresse*, savoir que cette *mort* signifiait une vie *éternellement malheureuse*, ou que la postérité d'Adam deviendrait, à cause de la transgression du père des hommes, sujette à une damnation éternelle ? Comment un système aussi sublime que celui de l'Évangile, qui est l'unique fondement d'une immortalité bienheureuse, pouvait-il, sans être révélé, entrer dans l'imagination même *du plus sage de tous les hommes* ?

(12.) Je trouve, après Salomon, une succession ininterrompue de gens qui faisaient une profession ouverte de penser librement, ce sont les **Prophètes**. Il y avait parmi les juifs peu de personnes mieux instruites qu'eux. Ils étaient élevés dans des espèces d'académies qu'on nommait les Écoles des Prophètes ; c'était là qu'ils apprenaient à prophétiser, ou plutôt <sup>171</sup> [225] *ils y apprenaient à jouer des instruments et à boire, deux qualités qu'ils regardaient comme très propres pour obtenir l'esprit prophétique*. Nous les entendons dans leurs écrits se déchaîner continuellement contre la religion établie parmi les Israélites, avec autant de liber-

---

<sup>171</sup> « *In Judæorum sacrificiis incipiebant hymni et choreae in laudem numinis, propterea ut videtur, post hilaritatem illam quam è vini haustu conceperant, aptiores viderentur sacro illi enthusiasmo percipiendo quo sacra illa essent peragenda. Multis hæc probati poterant, ni vidissem orationem potius esse contrahendam. Et vero corporeis id genus auxiliis Judæos usos esse constat ad concipiendum Spiritum Propheticum. Sic musicam adhibuit Elisæus, cibum filii Esavi, et vinum senior Isaacus.* » [Henry] Dodwell, *De Jure Laicorum Sacerdotali*, [1635], p.359.

té que s'ils la regardaient comme un tissu d'impostures, quoique les peuples la respectent comme instituée de Dieu même. En un mot, les Prophètes ont plus décrits et les prêtres et les autres Prophètes, tout inspirés qu'ils étaient, que n'a fait l'auteur <sup>172</sup> des droits de l'Église à l'égard des prêtres et des Prophètes de notre Israël qui font sans inspiration. Mais venons à la preuve de ces deux sujets sur lesquels les Prophètes ont usé d'une entière liberté de penser.

1. Voici les termes dont ils se sont [226] servis par rapport à la religion établie. *Qu'ai-je à faire, dit l'Éternel, de la multitude de vos sacrifices ? je suis fou d'holocaustes de moutons et de graisse de bêtes grasses, je ne prends point plaisir au sang des jeunes bœufs, ni des agneaux ni des boucs. Quand vous entrez pour vous présenter devant ma face, qui a exigé cela de vos mains, que vous fouliez de vos pieds mes parvis ? ne continuez plus de m'apporter des oblations de néant : le parfum m'en est abominable : quant aux nouvelles lunes et aux sabbats, à la publication de vos convocations et à vos assemblées solennelles, je n'en puis plus supporter l'ennui. Mon âme hait vos nouvelles lunes et vos fêtes solennelles ; elles me font fâcheuses, je suis las de les porter... À quoi bon me présenter l'encens venu de Sçéba, et le roseau aromatique du pays éloigné ? Vos holocaustes ne me font point plaisir, et vos sacrifices ne me sont point agréables.* (Isaïe, 1 :11-14) Ils font même dire à Dieu sans aucun détour, *je n'ai point parlé à vos pères, ni ne leur ai point baillé de charge, au jour que je les fis sortir hors du pays d'Égypte, par rapport aux holocaustes et aux sacrifices...* (Jérémie, 6 :21) [227] *Je leur ai donné, dit l'Éternel, des statuts qui n'étaient point bons, et des ordonnances par lesquelles ils ne vivraient point...* (Ézéchiël, 20 :25) *Je hais et rebute vos fêtes, et je ne flairerai point ce que vous m'offrirez* <sup>173</sup> *dans vos assemblées solennelles. Que si vous m'offrez vos holocaustes et vos gâteaux je ne les accepterai point, et ne regarderai point les oblations de prospérité de vos bêtes grasses. Enlève de mes arrières le bruit de tes chansons, car aussi bien je n'écouterai point la mélodie de tes instruments.* (Amos, 5 :21-23)

2. Pour ce qui regarde les prêtres et les Prophètes, voici comment ils les décrivent. *Le sacrificateur et le prophète se sont oubliés en la cervoise, ils ont englouti le vin, ils se sont égarés à cause de la cervoise, ils se sont oubliés en la vision, et ils ont choppé au jugement...* (Isaïe, 28 :7) *Les sacrificateurs n'ont point dit, où est l'Éternel ? Et ceux qui maniaient la loi ne m'ont point connu : et les Pasteurs ont forfait contre moi ; et les Prophètes ont prophétisé de par Baal, et ont cheminé après des choses qui [228] ne profitent de rien...* (Jérémie, 2 :8) *Les Prophètes prophétisent mensonge, et les sacrificateurs dominent par leur moyen : et mon*

<sup>172</sup> Voyez, au sujet de ce livre, le tome X de la Bibliothèque choisie de M. le Clerc.

<sup>173</sup> Ces mots ne sont ni dans le texte ni dans l'anglais. (Remarque ajoutée).

*peuple a aimé cela... Tant le prophète que le sacrificateur, tous se portent fausement... L'éternel me dit, ce n'est que mensonge que ces prophètes prophétisent en mon nom ; je ne les ai point envoyés, et ne leur ai point donné charge, et n'ai point parlé à eux : ils vous prophétisent vision de mensonges, devinettes et choses de néant, et tromperie de leur cœur... Tant le prophète que le sacrificateur sont des hypocrites... j'avais vu la folie des prophètes de Samarie, ils prophétisaient de par Baal, et jetaient mon peuple d'Israël dans l'erreur ; mais j'ai vu une chose énorme dans les prophètes de Jérusalem, car ils commettent adultère et cheminent dans le mensonge, ils ont protégé ceux qui font le mal, tellement que pas un ne s'est détourné de sa malice ; eux tous me font comme Sodome et les habitants de la ville comme Gomorrhe... La profanation est sortie des prophètes de Jérusalem et se répand par tout le pays... ainsi a dit l'Éternel des armées, n'écoutez point les paroles des Prophètes, qui vous [229] prophétisent ; ils vous font devenir vains, ils prononcent la vision de leur cœur et non point de la bouche de l'Éternel... je n'ai point envoyé ces prophètes, et ils ont couru, je n'ai point parlé à eux et ils ont prophétisés... Ils prophétisent mensonges en mon nom... j'en ai contre les prophètes dit l'Éternel... N'écoutez point vos prophètes, car ils vous prophétisent mensonge, mais asservissez-vous au roi de Babylone... (Jérémie, 5 :31, 6 :13, 8 :10, 14 :3, 33 :11-16, 33 :21-30, 27 :15-16) L'ennemi est entré dans Jérusalem à cause des péchés de ses prophètes et des iniquités de ses sacrificateurs, qui répandaient le sang des justes au milieu d'elle... (Lamentations, 4 :12-13) Prophétise contre les prophètes d'Israël. Il y a un complot de ses prophètes au milieu d'elle : ils sont comme des lions rugissants, ravissant la proie, ils ont dévoré les âmes ; ils ont emporté les richesses et la gloire : ils ont multiplié les veuves au milieu d'elle... ils ont prophétisé, disant "l'Éternel dit ainsi", alors que l'Éternel n'avait point parlé... (Ézéchiël, 13 :2, 22 :25) Comme les bandes de brigands attendent quelqu'un, ainsi les sacrificateurs ayant comploté tuent les gens en chemin... (Osée, 6 :9) [230] Les sacrificateurs enseignent pour salaire et les prophètes devinent pour de l'argent ; puis ils s'appuient sur l'Éternel, disant, "l'Éternel n'est-il point parmi nous ?" (Michée, 3 :11)*

Voilà des preuves de la liberté de penser des prophètes. Elles sont telles que, si un anglais de nos jours avait osé les prendre pour exemple et parler avec la même sainte hardiesse contre le clergé d'aujourd'hui, il ne faut pas douter qu'on ne lui eut donné une place dans le procès du docteur Sacheverell ; et la chambre basse de la convocation du clergé n'aurait pas manqué de le noter dans ses remontrances, comme ayant avancé ces choses comme des preuves de profanation, de blasphème et d'athéisme imposés à la nation.

(13.) Depuis le temps des Prophètes, on ne trouve rien de plus illustre dans la république juive que **Joseph l'Historien** <sup>x</sup>. L'antiquité ne nous a rien laissé de plus fort, si l'on met à part ce qui est inspiré, pour prouver l'autorité du Canon des Divines Écritures, que ce qui nous reste de ce célèbre auteur, qui fut le plus savant et le plus poli de toute sa nation. Le style, l'ordre et la netteté de son histoire ne le cèdent en rien aux Grecs et aux Romains. J'ai [231] souvent souhaité, en la lisant, qu'il eut pris pour écrire un sujet plus digne que ne l'était un peuple aussi ignorant <sup>174</sup>, aussi barbare, et aussi extravagant.

Les prêtres avouent que Joseph s'est donné beaucoup de liberté dans ses écrits et qu'il suivait inviolablement certaines idées générales de l'excellence de la vertu

---

<sup>x</sup> [Joseph Ben Mattathias, dit Flavius Josèphe. Né à Jérusalem en 37 et mort vers 100, il est l'une des principales sources de première main concernant la guerre de Judée.]

<sup>174</sup> Le docteur South nous peint admirablement bien les Juifs quand il dit *que c'était un peuple revêche, méchant, opiniâtre, en un mot tel qu'il semble que Dieu se l'était choisi pour la même raison que Socrate avait choisi Xanthippe [pour femme], c'est-à-dire seulement à cause de ses dispositions qui étaient peut-être les plus mauvaises qui se pouvaient trouver dans tout le genre humain, et cela dans la vue d'exercer et de faire connaître à tous son extrême patience.* Dans ses *Sermons*, vol.I, p.539.

Cependant les docteurs Spencer et Burnett ont peint le caractère de cette nation d'une manière bien plus étendue et particularisée. Le premier dit *que la nature a donné aux Juifs un caractère morose, désagréable et terriblement obstiné. Ils étaient un peuple barbare et cruel, superstitieux, dépourvus de presque toute littérature.* Il ajoute : *cette superstition est un monstre têtu, spécialement quand par les ténèbres de l'ignorance il prend la forme de la barbarie et de l'obstination. Dieu, devant négocier avec cette nation illettrée et excessivement superstitieuse, était obligé de laisser de la place à leurs infirmités, et pour cela a attiré leur attention sur eux par l'artifice plutôt que par la raison. Aucune brute n'est plus morose ni plus difficile à gérer qu'une brute superstitieuse, en particulier si elle est ignorante.* Spencer, *De Legibus Hebraorum*, pp.628-9.

Le docteur Burnett dit *que des lois des Juifs et de l'économie mosaïque, on peut juger de leur grossièreté et de leur stupidité, et combien ils étaient incapables de comprendre les choses de ce monde ou de l'autre. Leur législateur le plus sage ne se serait jamais encombré de philosophes ou d'hommes capables de choses divines, avec tant de rites extérieurs, tant de cérémonies sans profit, tant de tribus et de choses sans conséquences... Dans les récompenses et les punitions annoncées aux créatures de Dieu pour le respect ou non de sa loi, il n'y avait rien au-delà de cette vie, rien que du bien et du mal temporel ; et ceci n'est pas dû à Son ignorance, mais plutôt à l'ignorance et à la stupidité de ce peuple (les Juifs).* Burnett, *Archeologia Philosophiæ*, p.332.

et de la piété. C'est-à-dire, selon ces messieurs, que Joseph n'était pas moins amateur de la vertu que d'une raisonnable liberté de penser. Et pour en donner des preuves je rapporterai ici quelques endroits où il s'est servi de cette liberté. Voici, par exemple, ce qu'il dit <sup>175</sup> touchant Caïn : *Après avoir traversé divers pays, il établit [232] sa demeure en un lieu nommé Naïs, où il eut plusieurs enfants. Mais tant s'en faut que son châtement le rendit meilleur, qu'au contraire il en devint encore pire : il [233] s'abandonna à toute sortes de voluptés et usa même de violence ; il ravit, pour s'enrichir, le bien d'autrui, rassembla des méchants et des scélérats, dont il se rendit le chef, et leur apprit à commettre toutes sortes [234] de crimes et d'impiétés. Il changeât cette innocente manière de vivre qu'on pratiquait au Commencement, inventa les poids et les mesures, et fit succéder l'artifice et la tromperie à cette franchise et à cette sincérité qui était d'autant plus louable qu'elle était plus simple.* En parlant ainsi, Joseph ne suppose-t-il pas <sup>176</sup> évidemment qu'il y avait des hommes avant Adam ?

Cet auteur dit ailleurs <sup>177</sup> *que le passage des Israélites au travers de la mer Rouge n'eut rien de plus extraordinaire [235] que celui des Macédoniens par la mer de Pamphylie sous la conduite d'Alexandre le Grand, et dans lequel, si on en croit Alexandre <sup>178</sup> même, il n'y eut rien moins que du miracle. Lorsque cet historien juif rapporte l'apparition miraculeuse de Dieu sur la Montagne de Sinäï, ce n'est qu'en ajoutant <sup>179</sup> : je laisse à ceux qui liront ceci à en juger comme ils voudront.* Et au lieu de rapporter l'histoire de Nabuchodonosor comme Daniel (4 :33-36), qui nous apprend *que ce roi fut chassé d'entre les hommes, qu'il mangea l'herbe comme les bœufs et que son corps fut arrosé de la rosée des cieux, jusqu'à ce que son poil crût comme celui de l'aigle et ses ongles comme ceux des Oiseaux...* Joseph nous récite ainsi <sup>180</sup> cet endroit de l'histoire de ce roi superbe : ce prince remonta sur le trône après avoir passé sept ans dans la solitude et apaisé la colère de Dieu par une si grande pénitence, sans que personne durant ce temps-là n'ose s'emparer de son État.

<sup>175</sup> Joseph traduit par Armand d'Andilly, [*Antiquités judaïques,*] tome I, p.6, imprimerie d'Amsterdam, 1713.

<sup>176</sup> Mais Puffendorf et Barbeyrac, son commentateur, disent que Joseph ne mérite pas qu'on le croie dans la plus grande partie des choses qu'il dit dans tout ce passage. Puffendorff, *Du droit de la nature et des gens*, tome I, [livre IV, chap.4, §6] p.452, in-4, note 2. (Remarque ajoutée)

<sup>177</sup> Joseph traduit par Armand d'Andilly, [*Antiquités judaïques,*] tome I, p.118, [livre 2, ch.16].

<sup>178</sup> Dans une lettre de ce prince reportée par Plutarque dans sa *Vie d'Alexandre*.

<sup>179</sup> Joseph traduit par Armand d'Andilly, [*Antiquités judaïques,*] tome III, p.134, [livre 3, chap.5].

<sup>180</sup> [*Antiquités judaïques,* livre 10, ch.11.]

Je pourrais extraire ici une infinité d'endroits du même ordre que ceux-ci,[236] mais de peur d'être trop long, je finirai par le plus remarquable qui se rencontre dans tous les ouvrages qui nous restent de cet écrivain, et que je tire de son second livre contre Apion, où il dit <sup>181</sup> *que Moïse jugea bien par sa justice et par sa piété, qu'il avait Dieu même pour son guide, et que quand il se fut une fois fortement persuadé de cela, il fit bien d'en persuader de même le peuple ; semblable en cela aux Grecs qui s'imaginaient avoir reçu leurs lois d'Apollon, soit qu'en effet ils avaient cette croyance, soit qu'ils ne l'avaient pas et croyaient que c'était le meilleur expédient pour les faire recevoir aux peuples.* [237]

Les prêtres voulant pallier cette *liberté de penser* de Joseph se jettent eux-mêmes dans une autre liberté qui ne me paraît céder en rien à celle de cet auteur si libre, car presque tous s'accordent à dire avec notre savant docteur Grégory <sup>182</sup> *que Joseph, ayant envie que son ouvrage soit bien reçu des gentils, avait pris un grand soin d'apporter dans son histoire un si juste tempérament qu'elle ne renferme rien de si incroyable qu'il ne fut conforme avec tout ce qui avait été connu auparavant, et qui n'eut quelque apparence de l'être avec ce qui devrait arriver dans la suite.*

---

<sup>181</sup> Ce passage n'est pas dans Joseph tel que l'auteur de ce discours le rapporte, aussi avertit-il qu'il suit la traduction du docteur Willes : mais ce passage, tiré d'un discours de ce docteur sur Joseph, n'est apparemment qu'une paraphrase de l'endroit de Joseph cité ici, qui est dans les termes suivants. *Quoique Moïse persuadât tout ce qu'il voulait à cette grande multitude et qu'elle lui fut extrêmement soumise, il ne fut jamais tenté du désir de dominer. Au lieu d'abuser de son autorité il ne pense qu'à marcher dans la crainte de Dieu, qu'à exciter ce peuple à embrasser la piété et la justice, qu'à l'y former par son exemple et qu'à affermir son repos. Une conduite si sainte et tant de grandes actions ne donnent-elles pas sujet de croire que Dieu était l'oracle qu'il consultait, et qu'étant persuadé qu'il devait en toute chose se conformer à sa volonté il n'y avait rien qu'il en fit pour inspirer ce même sentiment au peuple dont il avait la conduite ; rien n'étant si capable d'empêcher les hommes de tomber dans le péché que la croyance que Dieu a les yeux ouverts sur toutes leurs actions— semblables en cela à Minos et à ces autres législateurs dont les Grecs se glorifient. Car Minos disait avoir reçu ses lois d'Apollon, et les autres disaient les tenir d'autres divinités, soit qu'ils le crussent en effet, ou qu'ils voulussent le persuader aux peuples. Joseph défend en cet endroit Moïse contre les calomnies de Molon et d'autres Grecs. [Antiquités Judaïques,] traduction d'Andilly, tome 5, p.318. (Remarque ajoutée.)*

<sup>182</sup> Dans ses *Œuvres posthumes*, p.32.

(14.) Si du judaïsme nous passons au christianisme, nous y trouverons autant de sectateurs et de défenseurs de la liberté de penser que le paganisme et [238] le judaïsme ensemble nous en ont fournis. Craignant d'être trop long si je rapportais des preuves de l'usage qu'ils ont tous fait de cette liberté, je me contenterai de quatre ou cinq des plus illustres et je commence par **Origène**, le premier chrétien d'une littérature universelle, dont les talents furent si éclatants qu'ils détruisirent, selon un grand théologien <sup>183</sup>, l'objection populaire qu'on faisait aux chrétiens pendant les deux premiers siècles, *qu'il n'y avait que des fous qui embrassaient leur religion*. Origène, dis-je, dont le savoir et la piété étaient si dignes d'admiration qu'Eusèbe a employé tout le sixième livre de son *Histoire ecclésiastique* pour nous en donner une juste idée, cet Origène était un des plus grand amateurs de la liberté de penser. C'est pour cette raison qu'il n'a pas été honoré du titre de Saint comme les autres pères, qui n'y avaient d'autre droit que celui que leur donnait leur *ignorance* ou *l'excès de leur zèle*. On peut même dire que l'Église a donné un témoignage authentique de la *liberté de penser* de ce grand homme en mettant en question s'il est damné ou non, et en se [239] déterminant pour l'affirmative dans le cinquième concile général <sup>184</sup>. Les prêtres de ce concile ont rendu leur jugement pour deux raisons, que je laisse à tout le monde le soin de peser. La première, *parce qu'un saint vieillard avait vu en songe Origène dans les enfers* ; et la seconde, *parce que l'empereur* <sup>185</sup> *de ce temps-là souhaitait qu'il en soit ainsi ordonné afin que ses opinions se trouvent condamnées avec lui*.

**Minucius Félix** est aussi un de de ces écrivains qualifiés du titre de Pères de l'Église. Il avait toute la science et toute la politesse qui étaient le partage ordinaire de ceux qui, comme lui, brillaient dans le barreau romain. Nous avons de lui une apologie pour la religion chrétienne, à laquelle un auteur distingué <sup>186</sup> ne fait pas difficulté de [240] donner *le premier rang après les livres de la Bible*. C'est dans cet excellent livre que Minucius nous a laissé des preuves de la liberté avec laquelle il pensait, liberté que tout chrétien raisonnable devrait imiter.

<sup>183</sup> Le docteur Reeve dans son *Apologie*, vol.2, p.325.

<sup>184</sup> [Étienne] Binet, *Du salut d'Origène*, [1629,] p.191. C'était le deuxième concile de Constantinople, tenu en 553, où il y avait cent soixante-cinq prélats. Ce concile peut passer pour le plus fameux et le plus bizarre des conciles généraux, tant par la manière dont ceux qui le composaient se comportèrent que par les démarches du pape Virgile et de l'empereur. (Remarque ajoutée.)

<sup>185</sup> C'était Justinien, celui qui a fait recueillir les lois en un corps, qui commença son empire par plusieurs actions d'une piété exemplaire, mais qui, s'étant mêlé ensuite des disputes de religion qui étaient en grand nombre à son époque, tomba dans une infinité de fautes, dont ses préjugés, son ambition, et son entêtement furent la cause. (Remarque ajoutée.)

<sup>186</sup> Le docteur Reeve dans la Préface de son *Apologie*.



Cet auteur avait une si haute idée du christianisme qu'il avance <sup>187</sup> *que tous les chrétiens étaient philosophes ou que tous les anciens philosophes étaient chrétiens*. Et sur ce que les païens reprochaient <sup>188</sup> aux chrétiens qu'ils n'avaient ni temples, ni autels, ni prédications, ni assemblées publiques, Minucius répond <sup>189</sup> comme aurait fait un libertin moderne (car c'est ainsi que les prêtres trouvent bon de qualifier les chrétiens qui, se mettant au-dessus des préjugés, examinent les choses librement et en parlent de même) : *quel temple puis-je [241] bâtir à ce Dieu, que toute la vaste étendue de la Terre ne peut contenir ? Moi qui, n'étant qu'un simple homme, aime à me loger commodément, comment oserais-je entreprendre de renfermer dans un petit édifice toute l'immensité de mon Dieu ? N'est-il pas infiniment plus digne de la majesté de cet Être parfait de lui consacrer un temple dans nos esprits et dans nos cœurs ? Offrirais-je à Dieu en sacrifice ces choses qu'il a la bonté de me donner pour mon usage ? Ne serait-ce pas, pour ainsi dire, refuser ses présents ? et ne tomberais-je point par là dans la plus basse des ingratitude, surtout sachant que le sacrifice qui lui est le plus agréable c'est la justice, la pureté, la sincérité ? C'est pourquoi celui qui vit innocemment l'adore ; celui qui sait ce qui est juste, lui sacrifie ; celui qui a en horreur tout ce qui s'appelle fraude, se le rend favorable ; celui qui sauve son prochain du [242] danger, lui offre de toutes les victimes la plus agréable. Aussi sont-ce là nos sacrifices et notre service divin ; c'est ainsi que parmi nous le plus honnête homme est celui que nous regardons comme le plus religieux.*

Minucius Felix fait voir dans ce beau passage qu'on regardait de son temps et qu'il regardait lui-même les autels, les sacrifices, les prédications, comme des choses qui ne faisaient nullement partie du culte religieux ; et par une conséquence nécessaire il fallait qu'il crut que les prêtres n'étaient pas plus nécessaires ; aussi s'est-il servi des couleurs les plus vives pour nous dépeindre les maux que

<sup>187</sup> « *Aut Christianos philosophos esse, aut philosophos fuisse Christianos.* » Minucius Felix, notis var., p.155.

<sup>188</sup> « *Cur nullas aras habent, nulla templa, nunquam palam loqui, nunquam libertè congregari ?* » Ibid., p.91.

<sup>189</sup> « *Quod templum ei extruam, cum totus hic mundus eum capere non possit ? Et cum homo latius maneam, intra unam aediculam vim tantæ majestatis includam ? Nonne melius in nostra dedicandus est mente ? In nostro imo consecrandus est pectore ? Hostias et victimas domino offeram, quas in usum mei protulit, ut rejiciam ei suum munus ? Ingratum est, cum sit litabilis hostia, bonus animus, et pura mens, et sincera conscientia. Igitur qui innocentiam colit, Domino supplicat ; qui justitiam, Deo libat : qui fraudibus abstinnet, propitiat Deum ; qui hominem periculo subripit, opimam victimam cædit. Haec nostra sacrificia, hæc Dei sacra sunt. Sic apud nos religiosior ille est, qui justior.* » Ibid., p.313.

causent ces sortes de gens, et quel était le bonheur de la société avant qu'il y en eut ; et il dit <sup>190</sup>, *peut-on trouver des lieux où il se donne plus de rendez-vous, où il se fasse plus de commerces honteux, où il se concerte plus d'adultères que dans le temple et au pied des autels, et cela par les prêtres [243] mêmes ? Et ne s'abandonne-t-on pas aux impuretés les plus sales, dans toutes ces chapelles dont les temples sont pleins, avec plus de licence que dans les maisons des plus débauchées ? Au fond, de quelle nécessité sont ces prêtres ? Avant qu'il y en eut au monde, avant qu'il y eut ni Pontifes, ni prêtres de Cérès et de Bacchus, ni Saliens, ni Vestales ni Augures, les Empires des Assyriens, des Mèdes, des Perses, des Grecs et des Egyptiens ont subsisté, et même avec gloire. Enfin il faut avouer que ce sage Romain connaissait bien le faible et la malice du genre humain, lorsqu'il disait <sup>191</sup> *que même en sachant que nos pères ne nous ont laissés que des fables et des absurdités, cependant, ce qui est insupportable, nous y donnons toute notre attention, nous en faisons toute notre étude.**

**Synesius**, célèbre évêque <sup>192</sup> d'Afrique du Ve siècle, était [244] un des plus grands philosophes de son temps. Il avait, comme Origène et Minucius Félix, trop

<sup>190</sup> « *Ubi magis à sacerdotibus quam inter aras et delubra conducuntur stupra, tractantur lenocinia, adulteria meditantur ? Frequentius denique in ædituorum cellulis, quam in ipsis lupanaribus flagrans libido defungitur. Et tamen ante eos, diu regna tenuerunt, Assyrii, Medi, Persæ, Græci etiam, et Ægyptii, cum Pontifices et Arvales, et Salios, et Vestales, et Augures non haberent.* » Ibid., p.238.

<sup>191</sup> « *Fabulas et errores ab imperitis parentibus discimus ; et quod est gravius, ipsis studiis et disciplinis elaboramus.* » Ibid., p.205.

<sup>192</sup> Comme Synesius n'est pas aussi connu que d'autres écrivains cités dans ce discours, on a cru que le lecteur ne serait pas fâché qu'on lui apprit ce qu'en disent ceux qui nous ont donné ses ouvrages. C'était l'un des disciples les plus obstinés de Platon, dont il avait étudié la philosophie dans l'école qu'Hypatia, fille de Théon, tenait à Alexandrie. Tut païen qu'il fut, la pureté de ses mœurs était telle qu'elle porta les chrétiens à faire des efforts pour l'attirer dans leur religion. Ils avaient pour lui tant de respect que quand l'évêque de Cyrène est mort, ils laissèrent sa place à Synesius à l'unanimité. Cependant celui-ci n'accepta cette dignité qu'à condition qu'il ne quitterait pas sa femme et qu'il ne renoncerait pas à ses opinions, qu'il a en effet répandues dans tous ses ouvrages, surtout lorsqu'il parle de Dieu, de la Trinité, de l'âme et des démons. Mais les prêtres, lui donnant aujourd'hui une autre intention que celle qu'il avait lorsqu'il proposa ces conditions, voudraient aujourd'hui insinuer qu'il ne les proposa que pour éviter une élévation dont son humilité lui persuadait qu'il était indigne. Imaginations sorties de la tête du Père Petau et des autres prêtres qui ont écrit sur cet Africain. Il est aisé de les démentir en lisant ce que Synesius écrit à son frère, à qui il parle à cœur

de savoir et trop peu de zèle bigot pour mériter le titre de saint. En un mot il porta sa sincérité et sa probité jusqu'à n'accepter l'épiscopat qu'à condition de *penser avec liberté*. Voici comme il s'en exprime : *je regarde comme une chose difficile, pour ne point dire impossible, de renoncer à certains [245] principes qui sont d'une évidence démonstrative, et d'un autre côté la philosophie est telle qu'elle peut difficilement compatir avec les opinions vulgaires. Je ne saurais convenir, par exemple, que l'âme soit d'une date postérieure à celle du corps. Je ne peux concevoir que l'univers et toutes ses parties doivent périr un jour. Il me semble que l'opinion commune touchant la Résurrection contient quelque chose de sacré, qu'on ne doit pas divulguer. Je ne crois pas qu'on doive tout dire, et [246] un philosophe, toute connue que la vérité lui soit, doit pourtant céder à la nécessité de la déguiser. Car ce que la lumière est à la vue, la vérité l'est pour le peuple ; or comme la vue ne peut supporter, sans courir de risque, une lumière trop éclatante, de même les ténèbres sont plus propres pour des yeux faibles. De même le déguisement, à mon avis, est plus salutaire pour le vulgaire, car la vérité blesse ceux qui ne sauraient être attentifs à l'évidence des choses. Ainsi, si les lois de la consécration épiscopale qui sont établies parmi nous souffrent ces tempéraments, je me soumettrai à être consacré, puisqu'alors j'aurai la liberté de philosopher en mon particulier, et de parler mystérieusement au peuple sans lui enseigner aucune chose dans toute son étendue, et sans le désabuser des opinions dont il aura été imbus et dans lesquelles je trouve qu'on doit le laisser continuer. Mais si ces lois exigent d'un évêque qu'il ait la même croyance que le peuple, j'avoue que je ne puis me résoudre à désavouer mes sentiments en public : car quel rapport y a-t-il entre la philosophie et le commun peuple, auquel on ne doit faire apercevoir la vérité des choses divines que d'une manière toute mystérieuse ? Je le répète encore, et je déclare [247] hardiment qu'un homme sage doit, à moins d'une pressante nécessité du contraire, laisser les autres dans leurs sentiments, et en même temps avoir les siens en particulier. Ainsi si l'on me fait évêque, je prends Dieu et les hommes à témoins que je ne veux rien changer à mes sentiments.* Et il fut évêque de Cyrène à ces conditions de penser librement.

Ceux qui l'ont élu étaient bien persuadés que la vertu du caractère épiscopal opérerait bientôt quelque changement, et ils ne furent pas trompés. A l'instant même de sa consécration, il en reçut des connaissances qu'on peut appeler infuses, sur le point important de la Résurrection. En effet, Évariste <sup>193</sup>, philosophe païen, son ancien ami, l'étant venu féliciter sur sa promotion, Synesius prit sa conversion

---

ouvert et sans un déguisement dont tout homme qui pense librement est incapable. (Remarque ajoutée.)

<sup>193</sup> Bibliothèque de du Pin, siècle 5, première partie, p.845, tiré du *Pratum Spirituale*.

tellement à cœur, que ce philosophe déclara qu'il était convaincu de la vérité de la religion chrétienne et en particulier de la Résurrection. Assurément, on a eu envie de laisser à la postérité une preuve convaincante de la sincérité de ces deux personnages, lorsqu'on a couché le fait suivant dans l'histoire [248] ecclésiastique. *Après que ce philosophe eut reçu le baptême, il vint trouver Synesius, à qui il donna une somme d'argent pour la distribuer aux pauvres, et lui demanda un reçu signé de sa main, dans lequel il s'engageait à lui rendre cet argent dans l'autre monde. Synesius ne fit aucune difficulté de lui donner un tel reçu, que le philosophe garda précieusement. Quelque temps avant sa mort, il ordonna à ses enfants de le mettre dans son tombeau. Il y avait déjà trois jours qu'il était enterré lorsqu'il apparut à Synesius et le pria d'aller à son tombeau pour y reprendre l'écrit qu'il lui avait donné, parce qu'il avait reçu son argent, et il l'assura qu'il trouverait un reçu en bonne forme au bas de l'écrit. Synesius, qui ne savait pas que les enfants d'Évariste avaient mis l'écrit dans, le cercueil de leur père, les fit venir, et ayant appris d'eux la vérité du fait, il leur fit part de ce qui s'était passé dans la vision. Il fut ensuite avec le magistrat et le clergé de Cyrène au Tombeau d'Évariste ; on ouvrit le cercueil, et on trouva l'écrit avec un reçu signé de sa main. Et c'est en [249] témoignage de la vérité de ce fait qu'on a conservé la promesse et le reçu dans les archives de l'Église Épiscopale de Cyrène.*

(17.) Milord **Francis Bacon** a donné des marques authentiques de sa *liberté de penser*, non seulement lorsqu'en rejetant l'ancienne philosophie il en introduisit une nouvelle, mais encore dans plusieurs endroits de ses ouvrages qui regardent directement la religion. Il explique tout le secret de la superstition en disant <sup>194</sup> *que la nature a mis dans toute créature vivante une espèce de souci, et de crainte pour la conservation de sa propre vie et de son être, pour aller au devant et résister aux maux qui peuvent lui arriver ; que cependant cette nature n'a pu s'empêcher d'y entremêler des craintes vaines et frivoles, en sorte que si on [250] pou-*

---

<sup>194</sup> « *Natura rerum omnibus viventibus indidit metum et formidinem, vitæ atque essentiæ suæ conservatricem, ac mala ingruentia vitantem et depellentem. Veruntamen eadem natura modum tenere nescia est, sed timoribus salutari-bus semper vanos et inanes admiscet : adeo ut (si intus conspici darentur) omnia Panicis Terroribus plenissima sint : præsertim humana, et maximè omnium apud vulgum, qui superstitione (quæ verè nihil aliud est nisi Panicus Terror) in immensum laborat et agitur, præcipuè temporibus duris, et trepidis, et adversis.* » [Francis Bacon], *De Scientiis Augmentarum*, livre 2, chap.13. [Le mot *omnia* figure dans le texte original, n'apparaît pas dans l'édition originale du *Discourse* de 1713 et réapparaît dans la traduction de 1714. A part cela, la citation apparaît intégralement dans les *Characteristics* (1711) de Shaftestbury, IV, 2, 2.]

vait pénétrer dans l'intérieur de ces créatures, on trouverait qu'elles sont pleines de terreurs paniques : surtout les hommes et particulièrement ceux du vulgaire, qui dans des circonstances mêlées de dangers et d'adversité sont en proie à mille superstitions, qui ne sont que des frayeurs paniques. Il fait beaucoup de cas de ces paroles d'Épicure <sup>195</sup> qu'il appelle divines : que les Sages ne sont point des profanes lorsqu'ils nient les dieux du commun peuple, mais qu'ils le sont lorsqu'ils croient que les dieux sont semblables à ceux auxquels le vulgaire ajoute foi.

Il fait aussi savoir qu'il doute beaucoup de la vérité de ces faits sur lesquels la plupart des superstitions du monde sont fondées. Lorsqu'il remarque <sup>196</sup>, par exemple, que tout ce qui a le moindre rapport à la religion est sujet à caution, comme les histoires surprenantes et les prodiges dont Livy fait mention. Dans son essai sur ce sujet, Bacon donne la préférence à l'athéisme sur la superstition, et [251] fait bien voir au passage qu'il avait pénétré tout le désordre qu'elle cause.

(18.) **Thomas Hobbes** de Malmesbury, qu'on peut appeler à juste titre un homme de savoir et de probité, quoi qu'il ait eu plusieurs opinions erronées et qu'il se soit tenu attaché apparemment par politique au parti des rigides <sup>y</sup>, autorise aussi par son exemple la liberté de penser. Voici le témoignage que lui rend Milord Clarendon <sup>197</sup> : il y a, dans son *Léviathan*, un mélange prodigieux de connaissances, dont il se sert avec beaucoup de délicatesse et qu'il réduit avec autant d'esprit que d'adresse en une méthode très belle, et dont le style a de la force et de l'agrément... Entre ce grand nombre d'excellentes qualités et de rares talents dont M. Hobbes est richement revêtu, son ordre, ses expressions nettes, ses conceptions soutenues de termes propres, significatifs et énergiques, sont surtout dignes d'attention. C'est, dit-il, une de mes anciennes habitudes et j'ai toujours eu pour lui une estime telle que la mérite un homme, qui outre son savoir et ses belles connaissances, a toujours passé pour un homme de probité et d'une vie exempte de scandale. [253]

(19.) Je finirai cette longue liste de grands hommes qui ont fait profession de penser librement, par **l'archevêque Tillotson**, que tous les anglais qui prennent le

<sup>195</sup> « Ut divinè Epicurus locutus sit, *Non deos vulgi negare profanum, sed vulgi opiniones diis applicare prophanum.* » Ibid.

<sup>196</sup> « Maximè habenda sunt pro suspectis quæ quomodocumque dependent à religione ut prodigia Livii. » [Francis Bacon,] *Novum Organum*, livre 2, aphorisme 29.

<sup>y</sup> [La version anglaise dit *High-Church Politicks* sans faire mention d'aucun parti.]

<sup>197</sup> *Survey*, p.2.

parti de la *liberté de penser* reconnaissent pour leur chef. Les ennemis de cette liberté avoueront que son exemple répond très bien à mon dessein. Personne ne dispute son savoir et son bon sens. Et pour sa vertu et sa liberté de penser, j'en appelle au docteur Hicques <sup>198</sup>, qui dit *qu'il a été la cause que plusieurs sont devenus athées, et qu'il tourne la prêtrise et la religion en ridicule*. Il l'appelle même *le plus grave athée qui fut jamais*. Mais si on considère qui tient ce langage et à qui il est appliqué, on verra bientôt que sous le caractère qu'il lui donne d'avoir contribué à l'athéisme et de s'être moqué de la prêtrise, il entend *un homme qui ne règle pas ses opinions sur l'autorité d'un autre, ou qui ne conseillait pas aux autres de le faire, c'est-à-dire qu'il faisait profession de penser librement*. De même, lorsqu'il le traite de *grave*, il veut dire un homme de vertu et de bonnes mœurs. Mais ses ouvrages en donnent de plus illustres témoignages. Quoiqu'ils [253] consistent principalement en sermons, ils tendent à établir la liberté de penser accompagnée de la religion et de la vertu, dont la pratique contribue le plus à la paix et au bonheur de la société ; en peut même dire qu'il a laissé, dans ces admirables pièces, des modèles parfaits d'un bon sermon, qui nous en donne une idée encore plus nette que celle qu'il voulait lui-même en donner en répétant souvent ces paroles d'une personne spirituelle <sup>199</sup>, *qu'un sermon est bon lorsqu'il ne contient rien d'offensant*.

Quelle admirable idée ne nous [254] donne-t-il pas de la Divinité ! Elle suffit seule, sans aucun autre raisonnement, pour inspirer à un athée le désir qu'il y eut une Divinité, et comme ce que ce prélat dit de cet Être suprême est très propre pour le guérir de tous ses préjugés, elle le dispose par là même à être convaincu de son existence <sup>200</sup>. *Si un homme, dit-il, avait une véritable idée de Dieu, il lui*

<sup>198</sup> Dans son *Discours sur Tillotson et Burnett*.

<sup>199</sup> Ce qu'on dit ici des sermons pourrait peut-être offenser les prédicateurs et quelques-uns de ceux qui les écoutent. C'est pourquoi je les prie de faire attention à l'autorité suivante d'une des plus sages princesses, la reine Élisabeth, grande amatrice de la liberté de penser, et que je tire de son excellente proclamation pour défendre de prêcher, imprimée dans le supplément des *Annales* de Strype. Il y est écrit, *puisque parmi le commun peuple la prédication provoque non seulement des disputes en matière de religion, mais encore des querelles et des motifs de rompre le repos public ; Sa Majesté, voulant procurer à ses sujets toute sorte de tranquillité, a jugé nécessaire d'enjoindre à tous ses sujets, tant laïques qu'ecclésiastiques, de s'abstenir de prêcher ou d'enseigner et d'écouter aucune sorte de doctrine et de sermons. Sa Majesté désire, par tous les moyens possibles, rétablir la vertu et la piété dans son royaume avec une charité et une concorde universelles*. (Remarque ajoutée.)

<sup>200</sup> Dans ses *Sermons*, tome I, p.69.

*paraîtrait un Être si aimable, si plein de bonté et de toutes les perfections qu'on peut souhaiter en lui, que mêmes ceux qui ont un jugement assez irrégulier pour ne pas croire de Divinité ne pourraient s'empêcher de souhaiter de tout leur cœur qu'il y en ait une. Car n'est-ce pas une chose désirable à tout homme qu'il y ait un Être pour prendre un soin particulier de nous tous, qui nous aime et qui se plaise à nous faire du bien ? Qui connaisse tous nos besoins, et qui puisse et veuille nous assister dans nos plus grandes détresses, lorsque rien ni personne d'autre ne le peut ? N'est-ce pas l'intérêt de tous les hommes qu'il y ait un tel Être qui gouverne le monde, qui se propose véritablement de nous rendre heureux et qui n'omette rien de tout ce qui y peut contribuer ; qui nous gouverne pour notre [255] propre avantage, et qui ne nous demande rien que pour notre propre bien, qui enfin nous récompensera infiniment pour avoir fait ce qui nous est le plus avantageux ? Nous avons lieu de croire que s'il y a un tel Être, c'est Dieu.*

Que l'idée que cet illustre prélat avait du christianisme était différente de celle qu'on tâche de nous en donner dans les symboles, les cérémonies, et les formulaires particuliers du gouvernement ecclésiastique ! Et cependant, que cette idée est grande, qu'elle est majestueuse, qu'elle est chrétienne ! Voici comment le docteur Tillotson s'exprime <sup>201</sup> : *tous les devoirs de la religion chrétienne par rapport à Dieu ne sont que ce que la lumière naturelle nous enseigne, à l'exception des deux Sacrements et de la prière faite au nom et par la médiation de Jésus-Christ.* Il observe même, avec raison, que ces choses qui ne nous engagent qu'autant qu'elles sont positivement commandées de Dieu sont de moindre importance qu'aucun de ces devoirs de religion qui naturellement tendent au bonheur de la société civile <sup>202</sup>. *Car, dit-il, je me crois obligé d'agir en conscience, et de faire [256] remarquer sincèrement aux mères que c'est un devoir naturel d'avoir soin de leurs enfants. Or, puisque cela est ainsi, nourrir leurs enfants est une obligation plus indispensable qu'aucun précepte positif issu d'une religion, toute révélée qu'elle soit.* De plus, comme il reconnaît que *toutes les sectes sont communément emportées de fureur pour les choses où il y a le moins de sujet* ; aussi, toutes les fois que la croyance fondée sur la Révélation, est accompagnée d'emportement, il ne se fait pas un scrupule de dire *qu'il vaudrait mieux qu'il n'y eut pas de religion révélée, mais que la nature humaine soit laissée à la conduite de ses propres lumières et de ses inclinations, qui sont beaucoup plus modérées, plus compatibles, plus propices à la paix et au bonheur de la société, que d'être conduite par une religion qui inspire aux hommes une fureur si barbare.*

Sauf le respect dû aux assemblées, conciles, convocations, synodes de prêtres ou de presbytériens, ses ennemis lui attribuent ce bon mot, *qu'il n'a jamais su que*

<sup>201</sup> Ibid., p.169.

<sup>202</sup> Dans son volume de 6 sermons, p.73.

*les assemblées de prêtres aient produit aucun bien.* Cependant [257] ses propres paroles <sup>203</sup> touchant le second concile général de Nicée montrent clairement le jugement qu'il faisait de l'autorité de semblables corps. *Si les athées, dit-il, s'étaient assemblés dans un concile général, à dessein de ce moquer de la religion, ils n'auraient pu y mieux réussir par leurs discours ridicules que ceux qui composaient ce concile n'ont fait.* Que peut-on dire qui égale la franchise, le courage et la probité qui lui ont fait déclarer autre part <sup>204</sup> que *si tous les grands mathématiciens de tous les âges, tels qu'Archimède, Euclide, Apollonius, Diophante, etc. pouvaient se trouver ensemble dans un Concile Général, et qu'ils y déclarent de la manière la plus solennelle que deux fois deux ne font pas quatre, mais cinq, et qu'ils le donnent écrit et signé de leur main, cela ne pourrait le persuader en aucune manière d'être de leur sentiment.*

Enfin, il ne soutient pas seulement le droit que nous avons de *penser librement*, mais il avoue encore l'étonnement où il est de ce que nous acceptons qu'on doute de la validité de ce droit. Voici [258] comment il s'en explique <sup>205</sup>. *Notre meilleure raison est courte et imparfaite, mais puisqu'elle n'est pas meilleure, nous devons nous en servir telle qu'elle est, et nous tirer d'affaire avec son secours le mieux qu'il est possible. Et je me suis souvent étonné, dit-il, comment les gens ont la patience d'écouter leurs prédicateurs et leurs directeurs parler contre la raison ; mais surtout de ce qu'ils leurs font tant de soumissions et leur marquent tant de respect parce qu'ils en agissent ainsi avec eux. On s'imaginerait aisément que c'est là un pauvre moyen pour acquérir de l'autorité sur l'esprit des hommes, mais il y a des gens adroits et qui ont leurs vues, qui trouvent par expérience que l'expédient est bon pour se rendre recommandable auprès des ignorants, de même que les nourrices ont coutume de plaire aux enfants par leur grand bruit et leur galimatias.*

Je ne saurais mieux terminer ce détail des sectateurs de la liberté de penser que par cet excellent homme. A son exemple, quiconque est amateur de cette liberté, ne se fera point de peine de partager avec lui les reproches d'athéisme et de libertinage, et tant d'autres calomnies qui n'ont aucun autre [259] fondement que le bon plaisir de ceux qui les ont, pour ainsi dire, sanctifiées à cet usage. On se mettra même peu en peine d'être en réputation, à moins que ce ne soit auprès de certaines personnes, qui ont assez de jugement et de probité, pour estimer ce vénérable prélat, dont les ouvrages tendent si fort à rétablir l'usage de la raison et à inspirer un sincère attachement à la vertu, deux choses en quoi consiste uniquement la perfection de l'homme.

<sup>203</sup> *Règle de la foi*, p.252.

<sup>204</sup> Dans son volume de 6 sermons, p.15.

<sup>205</sup> Sermons publiés après sa mort, vol.I, pp.63 et 69.



Je pourrais encore citer pour exemples Érasme, le père Paul, Montaigne, Joseph Scalinger, Descartes, Gassendi, Grotius, Hooker, Chillingworth, Milord Falkland, Milord Herbert de Cherbury, Selden, Hales, Milton, Wilkins, Marsham, Spencer, Whitchcot, Ralph Cudworth, Thomas More, le Chevalier Temple, Samuel Johnson et Jonh Locke. Mais je crains déjà d'avoir été trop long ; et ils sont assez connus, de ceux qui s'appliquent à la lecture des auteurs modernes, tant pour leur pénétration et leur vertu que pour leur *liberté de penser* ; enfin, leur renommée est assez grande pour les avoir fait connaître aux autres. [260]

J'ajouterai seulement, qu'il est difficile, pour ne pas dire impossible, de nommer un homme qui se soit distingué par son bon sens et sa vertu, et qui nous ait laissé quelque chose après lui propre à nous en faire porter quelque jugement qui ne nous ait donné des témoignages de sa liberté de penser, en rejetant les opinions communément reçues. Tout homme de bon sens qui pense un peu, doit pratiquer ce doute et ce rejet, à moins qu'on ne puisse supposer que, quand les opinions ont le dessus par un pur hasard sans aucun égard à la raison, la raison et le hasard produisent le même effet. D'un autre côté, j'ose avancer qu'il est impossible de nommer un ennemi de la liberté de penser, de quelque rang et de quelque distinction que ce soit, qui n'eut le cerveau un peu blessé et ne fut fanatique, ou qui ne ce soit montré ambitieux inhumain et plein de vices abominables, en un mot qui n'ait toujours été prêt à tout faire, quelque mal que ce fut, sous le spécieux motif de la Gloire de Dieu et du bien de l'Église, qui n'ait laissé des marques de sa profonde ignorance et de sa brutalité, et surtout qui ne soit rendu l'esclave des prêtres, des Femmes ou de la Fortune. [261]

C'est ainsi, Monsieur, que j'ai tâché d'exécuter vos ordres. Je vous laisse à présent en pleine liberté de disposer comme il vous plaira de ce que j'ai écrit, avec cette réserve que si vous l'estimez digne de la presse, vous y supprimiez votre nom et le laissiez devenir public sans l'honorer de votre approbation. Car je crois que d'employer ses efforts pour faire du bien, sans s'exposer à en recevoir du mal, est avoir assez de vertu, dans un pays tel que le nôtre, dont le peuple est ignorant, stupide, superstitieux et dépourvu de vertu, tant en général qu'en particulier.



## Lettre d'un médecin arabe

à un fameux professeur de l'université de Hall en Saxe, sur  
les reproches faits à Mahomet,

de son recours aux armes,

de la pluralité des femmes,

de l'entretien de ses concubines,

et de l'idée de son paradis.

[Retour à la table des matières](#)

[3] La curiosité naturelle que j'ai de m'instruire, tant des religions et des Belles-Lettres que des lois et des coutumes en usage chez les nations étrangères, m'a porté à quitter ma patrie pour voyager dans toutes les parties de l'Europe où les sciences sont cultivées avec le plus de succès. Là, la politique des cours et la manière de [4] vivre des peuples se perfectionnent tous les jours. Les arts, aussi nécessaires en temps de guerre qu'en temps de paix, sont portés au dernier degré de perfection. En un mot, on voit fleurir et régner là une agréable diversité de ce tout ce qu'il y a de plus curieux, et de plus propre à former un homme habile.

J'avais déjà visité les universités que je regardais comme les plus fameuses, où j'avais pris une connaissance exacte des sciences qu'on y enseigne. J'y avais même fait habitude avec ce qu'il y a de plus habiles gens, lorsque ma bonne étoile me conduisit dans cette ville célèbre, où vous remportez à juste titre les honneurs du Parnasse sur un grand nombre de savants qui font tous leurs efforts pour vous les disputer. Que si je fus trompé dans l'opinion que j'avais connue de ce séjour

de toutes les sciences, ce ne fut qu'en ce que je reconnus bientôt qu'il ne la passait de beaucoup. En effet, je trouvais là des personnes qui joignent à un savoir, que je peux qualifier d'universel, les manières les plus polies, et à une profonde érudition une civilité toute charmante.

[5]

J'espère que vous me ferez cette justice de croire que ce n'est rien moins qu'un esprit de flatterie qui me fait avouer que je ne suis pas le seul qui ai vu, avec admiration, le haut rang que vous tenez, et le mérite inestimable qui vous distingue si bien dans cette illustre académie. Tout le monde a les yeux attachés sur vous et vous admire. Vous êtes le flambeau qui, par sa lumière et sa chaleur, éclaire et anime tout ce corps de savants; vous êtes une étoile brillante qui sert de guide aux jeunes amateurs des sciences, pour les conduire à la perfection après laquelle ils aspirent. Vous êtes un oracle dont toutes les réponses sont pleines d'une solide doctrine, et dont toutes les sentences sont des principes de vérité et des préceptes de vertu. Votre nom survivra aux statues de marbre et d'airain. Sa durée égalera même celle de la nature que vous entendez si bien. Vos écrits sont du nombre de ces ouvrages consacrés à l'immortalité et les inestimables productions de vos veilles sont telles, que ni la durée, ni la rage du temps, qui dévore toutes les choses, n'auront le moindre [6] pouvoir sur elles. Vos productions subsisteront jusqu'à ce que le monde lui-même éprouve la terrible catastrophe dont un embrasement universel le menace.

Mais il faut vous montrer quel motif me porte à vous écrire cette lettre, de la ville célèbre où je réside actuellement. C'est, Monsieur, un désir aussi ardent que sincère de vous porter, par voie de persuasion, à embrasser la vérité que je professe. Ce n'est pas sans raison que je me promets de réussir : mon espoir est fondé sur les conversations que nous avons eu ensemble, tant sur la religion de mon pays, qu'au sujet du grand Mahomet qui en est le fondateur, et à qui Dieu accorde ses plus précieuses bénédictions.

Vous m'avez avoué, avec votre candeur naturelle, que vous connaissiez toute la fausseté des reproches qu'on fait ordinairement à notre prophète et des calomnies dont on se sert pour décrier sa religion. Vous avez reconnu leur futilité et combien elles sont mal fondées. Cependant il y avait, si je m'en souviens bien, certains points qui vous tenaient extrêmement au [7] coeur, et par rapport auxquels vous ne pouviez vous guérir des préjugés de votre éducation.

Vous ne pouviez approuver la conduite de Mahomet, que vous regardiez comme un usurpateur des terres de ses voisins. La manière qu'il a eu d'établir sa religion à la pointe de l'épée, son usage d'épouser plusieurs femmes, celui d'avoir des concubines, et enfin les promesses qu'il fait à ses sectateurs d'un paradis consistant dans toutes sortes de délices, non seulement spirituels mais même sensuels,

étaient quatre points qui vous révoltaient contre notre sainte religion. Ne sont-ce pas là, disiez-vous, autant de preuves invincibles, qui démontrent la fausseté et l'impureté de la religion de Mahomet, et n'en peut-on pas conclure que ce prophète a été un infâme imposteur ?

Je ne puis vous exprimer quelle est ma joie d'avoir affaire à une personne de votre sincérité, de votre pénétration et de votre savoir, qui a fondé les secrets les plus cachés de la nature, et qui connaît à fond les lois et les religions de tous les peuples. Ces beaux endroits, qui constituent le plus grand [8] ornement de l'esprit humain, me font espérer que je n'aurais que peu ou point de peine à surmonter vos difficultés, à résoudre vos doutes, à répondre à vos objections, à dissiper vos scrupules, et par conséquent à vous convaincre de la vérité.

Premièrement, pour ce qui regarde la conduite de notre prophète quand il a attaqué ses voisins, on peut la justifier. Son dessein, lorsqu'il prit les armes, était seulement de recouvrer le chérifat de la ville de La Mecque et la charge de Grand Prêtre de la mosquée de ce lieu. Il l'a fait avec justice, puisque ses ancêtres avaient été en possession de ces dignités pendant plusieurs générations. Elles lui appartenaient de droit divin et humain. Ce titre, sur lequel il fondait ses prétentions, était aussi juste que peut être celui d'un prince, héritier de ses ancêtres et réclamant les dominations qui lui reviennent par droit d'héritage. Le pouvoir en main, Mahomet a usé de représailles sur les princes ses voisins et sur les autres [9] qui, ayant le plus d'autorité, s'étaient opposé à la vigoureuse résolution qu'il avait prise de rentrer en possession de ce qu'il n'avait perdu que parce qu'il était resté orphelin. Sa conduite est-elle donc si surprenante ou si extraordinaire ?

En second lieu, voyons ceux qui d'un côté exaltent un César, un Alexandre, un Guillaume le Conquérant, un Louis le Grand, ou quelqu'un d'autre qui s'est rendu célèbre par ses usurpations et ses conquêtes et qui a eu d'heureux succès, et qui d'un autre côté condamnent Mahomet. Celui-ci, n'ayant commencé qu'avec de très faibles espérances, et ne se confiant qu'en son bon droit et en la justice qu'il avait de son côté, a cependant jeté les fondements de trois des plus étendus et des plus florissants empires qui subsistent aujourd'hui dans le monde. Ceux qui, sur cette base, condamnent notre prophète, ne font-ils pas voir qu'ils ne sont animés que par la partialité et la passion ?

En troisième lieu, toute personne qui croit qu'il est permis de se servir de la force en matière de religion a tort de condamner Mahomet sur ce qu'il aurait étendu la sienne par cette voie-là. D'autant plus même que [10] notre saint Prophète n'a jamais mis personne à mort uniquement à cause de sa religion. Il se contentait d'imposer un tribut, qui n'était même pas exorbitant, à ceux qui ne voulaient pas embrasser sa loi. Vous m'avouerez qu'en cela il s'est montré infiniment plus humain et plus équitable qu'aucune secte de chrétiens, qui ne s'est pas plutôt

vue dans un état de splendeur et de puissance qu'elle a déployé toute sa sévérité. Je parle de ce qu'on appelle *appliquer des remèdes salutaires sur ceux qui ont des sentiments différents des nôtres*, quand même ce ne serait que parce que leurs habits ont quelque chose de différent des autres.

En effet, dans une église qui porte les beaux noms d'orthodoxe et de réformée, on a vu les esprits s'échauffer jusqu'à l'excès et porter même leur zèle jusqu'à la persécution contre ceux d'un autre parti. Et pourrait-on croire que toute leur dispute portait sur la question de savoir si leurs prêtres porteraient une robe ou un manteau, et une chemise par-dessus ou par-dessous leurs habits ?

Ne sait-on pas que c'est, au moins, avec autant de chaleur et d'érudition [11] que quelques curieux théologiens ont agité l'importante question, si le vaisseau qui s'ouvre ordinairement lorsqu'une femme met au monde un enfant, s'ouvre aussi lorsque la Vierge mit au monde son fils Jésus-Christ ? Plus exactement, on disputait pour savoir si la membrane qui est le signe de la virginité, et qui doit absolument se rompre dans l'enfantement, resta entière.

Un tel emportement, pour ne rien dire de plus, éclata dans une assemblée du clergé de l'Église primitive, où on agitait la question de savoir si on ferait de la Vierge Marie ou du Saint Esprit une troisième personne de votre Trinité. Je pourrais même avancer sans témérité qu'il n'y a eu dans l'Église chrétienne ni persécutions, ni contestations qui n'aient eu leur source ou de quelque dispute de néant ou de quelque vaine imagination. Il est vrai que vous avez aujourd'hui tout sujet de bénir Dieu de ce que cette méthode d'étendre le règne de l'Évangile se trouve désormais hors d'usage parmi les bons protestants. Tous ceux qui connaissent l'esprit de votre religion savent combien il est opposé à cette conduite. Il est néanmoins constant que [12] plusieurs docteurs et Pères de l'Église ont prêché hautement pour autoriser cette pratique. Ils ont été suivis en cela par quelques modernes, dont le nombre n'est pas petit. Je veux cependant croire, en leur faveur, qu'ils n'ont donné dans cette illusion que par un excès de respect pour les noms de ces anciens et vénérables Pères.

De tous ces modernes, je ne veux vous en citer qu'un, c'est le savant et orthodoxe M. Jurieu <sup>z</sup>, qui est de votre communion et fait la remarque suivante sur les

---

<sup>z</sup> [Pierre Jurieu (1673-1713) était un théologien calviniste. Collègue de Pierre Bayle à Rotterdam et ami de celui-ci, il s'en est distancié lorsque Bayle a appelé les protestants au calme et à la soumission politique après les persécutions dont ils avaient fait l'objet sous Louis XIV. Jurieu, entre autres, a fait destituer Bayle de sa chaire en 1693. Il l'a ensuite dénoncé comme impie et partisan secret de la France en Hollande. Théologien de combat, il a prôné la lutte armée contre l'alliance de la monarchie et du catholicisme. Son oeuvre, volumineuse, contient notamment des *Lettres pastorales* (1689)

droits des souverains. *Quelqu'un peut-il nier, écrit-il, que le paganisme n'ait été détruit par l'autorité des empereurs romains? Nous pouvons même avancer librement que le paganisme subsisterait encore, et que les trois quarts de l'Europe seraient restés païens si Constantin et ses successeurs n'avaient employé leur autorité pour abolir cette religion.* Et il dit encore en un autre endroit : *les empereurs chrétiens ont extirpé le paganisme en faisant jeter par terre ses temples, renverser les images défendant le culte des faux Dieux, établissant des prédicateurs de l'Évangile en la place [13] des faux prophètes, supprimant leurs livres, et donnant cours à ceux qui contenaient une saine doctrine.*

Le même M. Jurieu, en parlant dans son *Apologie pour la Réformation* <sup>aa</sup>, des horribles cruautés des papistes, semble nous justifier en quelque manière de la persécution et de la violence dont on nous accuse de nous servir pour la propagation de notre secte. Voici ses propres termes <sup>206</sup>. *On peut dire avec vérité qu'il n'y a point du tout de comparaison entre la cruauté des sarrasins contre les chrétiens, et celles du papisme contre les vrais fidèles. En peu d'années de guerres contre les Vaudois, ou même dans les seuls massacres de la Saint-Barthélémy, on a répandu plus de sang, pour cause de religion, que les sarrasins n'en ont répandu dans toutes leurs persécutions contre les chrétiens. Il est bon qu'on soit désabusé de ce préjugé, que le mahométisme est une secte cruelle, qui s'est établie en donnant le choix de la mort ou de l'abjuration du christianisme. Non seulement c'est faux, mais en plus la conduite des sarrasins a été un exemple de débonnaire en comparaison de celle du papisme qui a surpassé la cruauté des cannibales.*

[13]

Faut-il quelque chose de plus pour convaincre le monde de la fausseté de ce préjugé, que le mahométisme est une secte cruelle qui ne se serait accrue qu'en réduisant les hommes à la dure nécessité de choisir entre la mort et l'abjuration du christianisme? Il serait tout à fait fondé d'avancer que la conduite des sarrasins a donné des preuves d'une douceur évangélique, en comparaison du procédé des papistes dont la cruauté excède celle des anthropophages. (Vous pourrez conclure, par la même occasion, que les hommes agissent rarement par principes.) D'un côté, il est de notoriété publique que les Mahométans tolèrent toutes sortes de religions. Leur Alcoran semble les encourager à persécuter ceux qu'ils nomment infidèles, mais ce principe peut recevoir une interprétation plus favorable, et notre

---

où il tente d'élaborer une théorie politique basée sur le contrat social et la souveraineté populaire.]

<sup>aa</sup> [Jurieu, *Histoire du Calvinisme et celle du Papisme mises en parallèle, ou apologie pour les réformateurs, pour la réformation, et pour les réformés*, 2 vol., Rotterdam, Leers, 1683.]

<sup>206</sup> P.114 de la 3eme partie de l'édition in-12.

constante pratique le prouve suffisamment. D'un autre côté, tous les chrétiens aiment à persécuter, surtout dans les lieux où la puissance du clergé l'emporte sur celle du magistrat, et où leurs décrets sont regardés comme sacrés et comme des oracles infaillibles. Pourtant, leur [15] *Évangile* leur défend expressément de persécuter en quelque manière que ce soit pour les choses qui regardent la conscience.

De cet aveu, que j'ai rapporté du théologien de votre communion et de plusieurs autres que je pourrais citer, je tire la conséquence suivante. La doctrine qui favorise la persécution et qui enseigne aux hommes à se servir de l'épée et des haches, du feu et des fagots, pour la propagation de ce qu'ils appellent *la foi de notre Mère Sainte-Eglise*, ne vient pas des Mahométans, mais du zèle indiscret de ces faux dévots qui se disent chrétiens et ne le sont pas.

Je passe à la pluralité des femmes et à la liberté d'entretenir plusieurs concubines, deux points qui ont attiré de si grands reproches à notre prophète et dont vous-même êtes si scandalisé avec tout le monde chrétien. Quant à moi, je ne vois pas comment on peut trouver en cela un juste objet de scandale. En effet, la coutume de prendre plusieurs femmes et d'avoir en même temps des concubines existait déjà depuis un temps immémorial [16] chez les Orientaux. Lamek <sup>bb</sup> a épousé deux femmes peu de temps après la création du monde, c'est-à-dire dès qu'il y a eu plus de femmes que d'hommes. A-t-il été châtié par Dieu pour sa conduite? Si ç'avait été un crime, Lamek aurait été puni très sévèrement pour imprimer de la terreur aux autres et les empêcher de suivre l'exemple criminel de celui qui aurait le premier transgressé la loi, ou en aurait fait une nouvelle. Le saint patriarche Jacob a pris en mariage les deux soeurs qui furent l'une et l'autre ses femmes en même temps, et il avait outre cela des concubines. David, cet homme selon le coeur de Dieu, a eu environ une douzaine de femmes sans compter ses concubines, et une jeune beauté qu'il prit dans sa vieillesse. On peut dire sans outrer la réflexion qu'il n'avait ce grand nombre de femmes que pour trouver dans le changement de quoi satisfaire et en même temps irriter de nouveau son appétit, et n'est-ce pas surtout l'usage qu'il pouvait faire d'un morceau aussi délicat que la dernière? Salomon aussi, le plus sage des [17] mortels, le roi du peuple chéri par un ordre exprès de Dieu, inspiré par Dieu pour composer les écrits qui font partie chez les Juifs du canon des livres sacrés, ce Salomon a-t-il été blâmé d'avoir eu un régiment de femmes et de concubines, puisque leur nombre montait jusqu'à mille? Non: mais il le fut parce qu'il s'était laissé porter par elles à adorer de

---

**Bb** [Dans la Genèse, Lamech est l'arrière-arrière-arrière-petits-fils de Caïn. Il est le premier polygame mentionné dans la Bible suite à son mariage avec deux femmes, Ada et Tsilla (Genèse, 4:18-24).]



fausses divinités, ce qui aurait pu lui arriver aussi s'il n'en avait eu qu'une seule et que celle-ci avait été idolâtre.

Toutes ces autorités démontrent évidemment que la polygamie et l'entretien des concubines ont été de tous temps des choses permises. Je pourrais encore employer un moyen de défense, si je croyais que vous l'acceptiez : c'est que notre saint prophète avait une permission particulière de Dieu pour prendre autant de concubines qu'il lui plairait outre toutes ses femmes, afin d'engendrer un plus grand nombre de jeunes prophètes et de multiplier sa génération qui devait servir à étendre de plus en plus sa religion. Chaque tribu dans laquelle il [18] choisissait une femme embrassait aussitôt sa loi.

Nous sommes parvenus au dernier point, qui concerne les plaisirs qu'il promet dans son paradis à ceux qui recevront sa loi, et qui conformeront leur vie aux préceptes qu'elle renferme. Ces plaisirs, Monsieur, n'auront rien pour vous ni de si déraisonnable ni de si absurde, qu'on se l'imagine d'ordinaire parmi vous autres, si vous réfléchissez que nos corps prendront à la Résurrection une forme si parfaite qu'elle surpassera tout ce que nous pouvons concevoir. Les chrétiens tombent d'accord avec nous de ce système, et nos sens deviendront d'une activité et d'une vigueur si extraordinaire qu'ils seront capables des plaisirs les plus grands, chacun selon la différence de leurs objets. En effet, si on ôte à ces facultés leur propre exercice, si on les prive des objets propres à leur plaire et à les satisfaire, n'est-ce pas supposer qu'elles ont été données non seulement inutilement, mais encore pour nous faire de la peine et nous exposer à un supplice continuel ? Supposant que l'ouïe, le goût, l'odorat, le toucher et la vue [19] nous seront rendus, comme il faut nécessairement que cela arrive pour rendre nos corps parfaits, je ne vois pas sur quel fondement on va s'imaginer que ces sens n'auront aucun objet sur lequel s'exercer, pour goûter tout le plaisir qui pourrait leur en revenir. Y a-t-il de la honte, du crime, de la bassesse dans la jouissance de tels plaisirs ?

Le Tout-Puissant a pris soin que les deux plus parfaites créatures qui aient jamais été au monde ne fussent pas privées de ce grand avantage dans leur état même d'innocence. En effet, lorsqu'il créa Adam et Ève, il les plaça dans un jardin où toutes sortes de fruits agréables et délicieux abondaient, où les eaux pures et claires de plusieurs rivières coulaient autant pour étancher leur soif que pour rafraîchir les plantes et les arbres. S'ils ont porté leur désir sur quelque liqueur plus agréable, doutez-vous qu'il leur ait manqué de quoi en composer ? Le Créateur savait qu'ils ne pouvaient subsister sans le secours du boire et du manger, ainsi la main bienveillante et libérale leur fournit l'un et l'autre abondamment. Nous n'avons [20] aucune raison de nous imaginer qu'ils ont été privés, dans cet état bienheureux, du plus charmant de tous les plaisirs, en un mot de celui dont le but est la multiplication du genre humain, car pour quelle autre raison la femme

aurait-elle été donnée à l'homme ? Enfin, sans cela, n'auraient-ils pas été privés l'un et l'autre de tout ce qui peut flatter les sens le plus agréablement, le plus délicatement, le plus délicieusement ? J'ajouterais encore que sans cela le monde serait resté dépourvu d'habitants. Je tire une dernière preuve de vos livres divins, qui vous disent que les anges dans le ciel mangent aussi bien que les hommes, puisque la manne que Dieu a fait tomber dans le désert en faveur des Juifs qui y erraient est appelée la nourriture des anges. Toutes ces raisons, qui sont aussi claires que le jour même, doivent nous convaincre qu'il n'y a rien de bas ni de criminel dans l'action de boire et de manger, non plus que dans celle de multiplier notre espèce, dans l'état même le plus parfait qu'on puisse s'imaginer.

Ajoutons à tout cela la considération de la manière dont nos corps sont [21] composés, et nous trouverons qu'il est impossible qu'ils puissent subsister sans nourriture, ou, pour mieux dire, sans de nouveaux aliments qui remplacent continuellement ceux que la chaleur naturelle détruit. Les parties solides et fluides de tout corps animé, qui agissent réciproquement l'une sur l'autre, en font toute la composition, de sorte que ni le coeur ni les artères ne sauraient avoir aucun mouvement sans le second du sang et des esprits animaux qui s'y déchargent. Et réciproquement, le sang ne peut se rendre au coeur, à moins qu'il ne soit poussé et aidé par le mouvement que le coeur même et les artères lui communiquent. Lorsque ces parties tant fluides que solides restent en repos et perdent leur mouvement, les fluides croupissent et causent la mort. Mais si elles font bien leurs fonctions, les muscles faisant couler les humeurs par leurs battements, et les humeurs leur rendant le mouvement reçu par leur écoulement dans leurs vaisseaux, alors les aliments sont consommés. Les parties nutritives s'attachent à ces vaisseaux qui les [22] contiennent, et le reste, qui en est séparé, est excrété ou bien dissipé par la transpiration qui s'en fait au travers des chairs, des poumons, de l'oesophage, des intestins, du nez et de la bouche. La quantité de ce qui se transpire, disons dans un air sain comme celui d'Italie et dans un corps bien vigoureux, est estimée la cinquième partie de tous les aliments qui ont été pris, selon la plus exacte supputation qu'en a faite le savant Sanctorius dans son ouvrage *De Medicina Statica* <sup>cc</sup>.

De plus, si la nourriture n'est pas continuellement entretenue et renouvelée, les humeurs s'aigrissent et deviennent piquantes, minent et mangent les solides, dont elles défont le tissu qui liait leurs parties, ce qui détruit toute l'économie du corps. Rien donc ne peut empêcher que ces corps bienheureux et célestes, dont le

---

<sup>cc</sup> [Santorio Santorio (1561-1636), médecin italien, s'est fait connaître par ses mesures de la température du corps, du pouls, de la transpiration... Il est l'inventeur de la balance de Santorio, d'une machine à mesurer le pouls et d'autres outils. Sa *Medicina Statica* (1614) a eu cinq éditions jusqu'en 1737.]

mouvement et la vie consiste dans le mouvement réciproque que les solides et les fluides s'impriment l'un à l'autre, n'éprouvent les mêmes effets dont nous venons de faire mention. Nous sommes donc obligés d'avouer que les aliments leur sont absolument nécessaires; mais quels aliments ? [23] Parle-t-on d'aliments semblables au nectar ou à l'ambrosie des dieux, de la manne qui est le manger des anges, ou seulement les fruits des arbres du paradis ? C'est ce que je n'oserais déterminer, parce que notre loi et les interprétations de nos docteurs ne descendent pas jusqu'à l'examen, encore moins jusqu'à la décision de cette particularité. Il importe même très peu de savoir de quelle espèce seront ces aliments, puisqu'il est très certain qu'ils seront de celle qui conviendra le mieux à leur état et à leur constitution, et qui pourra le plus contribuer à former la plus exquise de toutes les nourritures, et à le plonger dans le plus délicieux de tous les plaisirs.

Je finis par ce point de doctrine qui a le plus choqué les ennemis de notre loi, et qu'on croit suffisant pour anéantir toute son autorité. Vous concevez bien que c'est du paradis des fidèles musulmans dont je veux parler, de ce paradis qui sera rempli d'un nombre infini des plus belles personnes du beau sexe, avec lesquelles les véritables fidèles prendront d'agréables ébats pendant toute l'Éternité. C'est cette [24] même doctrine qui nous a gagné toute seule plus de prosélytes que toutes les autres de l'Alcoran. Et cette doctrine convient si bien à l'inclination naturelle du genre humain qu'il était presque impossible qu'elle ne fut bien reçue de tout le monde en général, et particulièrement des gens de guerre, dont l'esprit est ordinairement tourné vers la galanterie, et qui ne peuvent souhaiter une récompense plus à leur gré, après les périls et les fatigues qu'ils ont coutume d'effectuer, que les doux et ravissants embrassements d'une beauté angélique.

Il n'est au pouvoir d'aucun mortel d'être insensible à la charmante idée de ces beautés parfaites, dont une seule ravirait tous les hommes, qui ne pourraient concevoir sans en mourir tout l'amour qu'elle leur inspirerait s'ils avaient le bonheur de la voir paraître ici-bas. C'est ainsi que s'en est exprimé Ikrimah<sup>dd</sup> au sujet de celle qu'il vit, ou plutôt qu'il crut voir le regardant et lui souriant alors qu'il était au milieu du combat, une vision qui lui inspira de tant de courage et de résolution qu'il se jeta à corps perdu dans les rangs les plus épais de [25] l'armée ennemie pour hâter sa mort, tant il aurait ardemment souhaité la posséder dès ce même moment.

---

<sup>dd</sup> [Probablement Ikrimah ibn Abi Jahl, compagnon de Mahomet après sa conversion à l'islam. D'abord hostile à l'islam, il joue un rôle de chef politique et militaire en s'opposant à celui-ci. Lorsque les musulmans conquièrent La Mecque en 630, Ikrimah se convertit et devient un compagnon de Mahomet. Il continue de se battre, cette fois du côté des conquérants. Ikrimah meurt en 636 à la bataille de Narmouk.]

Dites-moi, Monsieur, je vous en prie, y a-t-il en cela quelque chose qui doive vous paraître si monstrueux et si ridicule, et qui puisse si fort vous choquer, que vous soyez obligé de rejeter pour cela seul tout le système de notre religion ? Je ne vous crois pas capable d'accorder aux préjugés autant que ceux qui ne peuvent, ou plutôt qui ne veulent pas se faire une idée de cet acte qui contribue à la propagation du genre humain, sans y faire entrer la violente passion et la fureur de l'amour, qu'ils croient toujours accompagné, partout où il se trouve, d'une impureté et d'une volupté qui n' rien que de brutal et ne sied d'ordinaire qu'aux bêtes. Si cependant vous êtes soumis à vos préjugés sur cette matière, jusqu'à ne pouvoir vous empêcher de croire qu'il y a dans cet aimable commerce avec le beau sexe quelque chose de trop grossier et de trop indécent pour un état si parfait, j'espère rectifier votre jugement par deux ou trois demandes que vous pourrez résoudre vous-mêmes à votre loisir.

[26]

Je vous demande donc si vous croyez qu'Adam connut sa femme dans l'état d'innocence. Si cela est, supposons qu'il ait continué dans cet heureux état : or, s'il y a quelque chose de honteux ou de criminel qui soit inséparablement attaché à cet action, il aurait donc fallu que la propagation du genre humain n'eût pu se faire dans l'état le plus parfait, sans turpitude et sans péché. Il s'ensuivra aussi que c'est un crime à un homme de connaître sa propre femme, ce que tout le monde regarde non seulement comme une chose permise, mais même comme un devoir. Par la même raison encore, on ne devrait pas penser à multiplier la race des hommes, car cela irait contre l'ordonnance de Dieu, et dès lors l'espèce humaine prendrait bientôt fin, laissant la Terre sans habitants. Il n'y a pas d'homme raisonnable qui ne voie évidemment la nécessité de toutes ces conséquences effroyables, et conséquemment l'absurdité du principe. Mais si vous confessez qu'il n'y a rien de mauvais dans l'acte de la propagation, pourquoi faites-vous tant de bruit et vous récriez-vous si fort contre une chose qui est de soi parfaitement innocente ? [27] Pourquoi concevez-vous tant d'horreur et d'indignation à sa seule pensée ? Et pourquoi vouloir qu'un divertissement innocent, accompagné d'un plaisir infini, soit indigne d'un lieu qui n'est que le séjour de l'innocence et de la béatitude ?

C'est l'opinion d'une dévote illuminée, Mademoiselle Bourignon <sup>207</sup>, qu'il se fera une éternelle multiplication du genre humain dans les cieux. Son savant et pieux apologiste ne croit pas seulement la même chose, mais il ajoute que les bienheureux anges sont continuellement occupés à multiplier leur espèce, et qu'ils feront la même chose dans toute l'Éternité. Il est vrai que l'un et l'autre diffèrent de nous, dans la manière que cette multiplication se fera. Ils s'imaginent que ce

---

<sup>207</sup> Voyez le *Dictionnaire* de Bayle, art. Adam, p.95 [remarque G].

doit être par un pur acte de l'amour de Dieu, sans que le sexe n'y soit mêlé. Mais il n'y a là qu'une pure imagination, dont nous ne pouvons nous former aucune idée. Car si on ne fait pas consister la multiplication du genre humain dans l'union des deux sexes, ce qui est plus conforme à l'ordre des choses et à la constitution des sujets, il n'y a personne qui ne [28] puisse le comprendre. Rien ne peut rehausser davantage les idées que nous avons de la grandeur et de la bonté de Dieu, que ce sentiment de la multiplication éternelle de créatures raisonnables, et de penser à cet accroissement qui se fera de sa céleste famille, qui se multipliera jusqu'à l'infini, par la génération de nouveaux habitants qui naîtront à tout moment et sans nombre les uns des autres, pour participer à une félicité qui surpasse notre imagination, et être occupés à servir et prier leur Créateur sans cesse et à jamais.

Après tout, le dessein de notre religion n'a jamais été d'exclure de notre paradis les joies de l'âme, qui certainement surpasseront de beaucoup les plaisirs du corps. Nous sommes si éloignés de cette pensée que nous croyons que ces plaisirs spirituels seront ce qu'il y aura de plus excellent et de plus épuré dans le bonheur de notre paradis. Tout ce que nous prétendons, c'est que notre créateur infiniment sage et infiniment bon conformera les délices dont nous y jouirons à la manière dont il nous a composé, et qu'il nous donnera sujet de redoubler [29] nos louanges pour nous avoir mis dans la jouissance de tous les plaisirs dont notre âmes et notre corps sont capables. Vous faites exclusion des derniers sans être fondé ni sur la raison ni même sur vos Écritures, qui ne déterminent rien en particulier sur la forme de la béatitude dont vous jouirez dans les cieux.

Puissiez-vous vivre longtemps comblé de joie, de satisfaction et de bonheur en ce monde, jusqu'à ce que vous possédiez une félicité éternelle dans votre paradis céleste.

*De Paris, ce...*

**Fin du texte**